

LES
RELIURES D'ART

TIRAGE A MILLE EXEMPLAIRES

EXEMPLAIRE N° 143

Cet ouvrage ne sera jamais réimprimé.

PLANCHE I

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE II

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE II

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



LES

RELIURES D'ART

A LA

Bibliothèque Nationale

PAR

HENRI BOUCHOT

Du Cabinet des Estampes

Quatre-vingts planches, reproduites d'apres les originaux

Par Aron Frères

PARIS

ÉDOUARD ROUVEYRE, ÉDITEUR

45, RUE JACOB, 45

1888

A MONSIEUR GEORGES DUPLESSIS

CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

Hommage d'une reconnaissante et respectueuse amitié.

H. B.



I

LES OUVRIERS DE LA RELIURE

La reliure française, comme toutes les manifestations de notre art national, descend directement des conceptions hiératiques et idéales des Carolingiens. La peinture des manuscrits, la statuaire, l'orfèvrerie, ont toutes cette commune et lointaine origine. Quand l'autorité des rois se substitua peu à peu à celle des évêques, elle entraîna les artistes; ceux-ci se risquèrent alors à décrire des scènes plus enjouées, à mettre en œuvre la vie de

chaque jour. Vers le quinzième siècle, les classes secondaires grandirent, la bourgeoisie s'éleva, et à la faveur de ses richesses, les imaginations suivirent un cours plus libre, s'habituèrent à rechercher le vrai, le naturel, et le transcrivirent même dans les compositions pieuses où les ancêtres n'admettaient que la tradition. La littérature précéda le mouvement graphique; dès le douzième siècle, elle s'était montrée audacieuse, satirique, pleine de vie et de souplesse; elle devenait française par les tendances, c'est-à-dire sceptique et gouailleuse, fournissant aux miniaturistes et aux sculpteurs des thèmes joyeux, sur lesquels ils brodèrent à l'envi leurs plus délicates histoires. Le goût des livres ornés ne s'enferma plus dans les cloîtres; dès le temps de Jean le Bon, il s'était répandu chez les seigneurs, chez les particuliers même; une classe nouvelle était née, aristocratique et jalouse de ses biens : la classe des amateurs, des collectionneurs, venue jusqu'à nous et restée elle-même avec toutes ses faiblesses.

Dès le principe, le livre avait été considéré comme un trésor; les évangéliaires ou les missels renfermant la bonne parole se couvraient d'ivoire et de bijoux précieux. Ils faisaient partie des richesses d'un monastère, d'une église ou d'un royaume, au même titre que les reliquaires. C'était la période héroïque où l'écrivain, occupé à transcrire les textes, savait lier entre elles

les feuilles de parchemin, avant de les remettre à l'orfèvre chargé de les enfermer dans l'or ou l'argent. Plus tard, les manuscrits d'importance moindre reçurent simplement une couverture en bois, solidement maintenue par des cordelettes. Le métier des *lieurs* se sécularisa ; ils eurent leur vie propre tout égale à celle des parcheminiers et des écrivains laïques ; mais ils restaient cantonnés dans leur spécialité étroite et mesquine ; ils laissaient aux artisans du métal la partie noble de la besogne, le travail privilégié des ornements extérieurs.

Il en fut ainsi jusqu'à la découverte de l'imprimerie, qui bouleversa de fond en comble l'ancien état de choses et fit disparaître les scribes et les lieurs, coup sur coup. Les premiers libraires centralisèrent à leur profit les bénéfices de ces corporations particulières. Ils lièrent eux-mêmes leurs livres, les couvrirent d'*ais* de bois ou de carton revêtus de cuir, et s'ingénièrent à les orner de leur mieux. La reliure moderne était trouvée, aussi parfaite, aussi définitive que la typographie elle-même. Depuis, son domaine s'est agrandi, le métier est devenu un art, son principe n'a pas varié.

Il arriva, pour les très anciens manuscrits enfermés dans de véritables châsses de métal, que le fourreau usa la lame, que le contenu, déchiré et sali, fut remplacé par un texte plus neuf ou plus à la mode. Il s'en faut de beaucoup que les reliures du neuvième ou du dixième

siècle parvenues jusqu'à nous contiennent le livre primitif qu'elles étaient chargées de conserver intact ; souvent même l'or ou l'argent cédaient à l'usage, les pierres qu'on y avait enchâssées tombaient les unes après les autres, et force était de remplacer les parties endommagées ; d'où ces mosaïques d'époques et de tendances diverses, et ces reliures bigarrées, composées de pièces d'âge ou de métal différents, dans lesquelles les émaux bizantins, les ivoires antiques, se marient aux fleurs de lis de nos rois.

Concurremment avec ces travaux d'art, il y eut des couvertures ordinaires pour les ouvrages de moindre importance, feuilles de parchemin pour les livres de prières, ais de bois très simples pour les in-folio ; tout cela maintenu par des nerfs et des lacs de cuir en guise de fermoirs. Et puis, la passion des manuscrits s'étant peu à peu sécularisée, comme nous le disions, les œuvres de l'esprit s'étant répandues chez les princes et les riches seigneurs, la mode fut de donner une tournure plus coquette à ces couvertures primitives. Le velours, les draps d'or, s'étalèrent sur les ais de chêne ; de larges clous semèrent les plats pour empêcher l'usure de l'étoffe ; des coins de métal historié, des fermoirs d'argent ou de cuivre, aux armes du possesseur, remplacèrent les cordes ou les lanières des moines. Déjà le cuir fait son apparition ; c'est la seule matière dont les lieurs aient la libre

disposition dans leurs travaux, sans compter avec les orfèvres ou les merciers. On l'*empreint*, c'est-à-dire qu'on imprime au fer, par une forte pression, quelques ornements rudimentaires, des figures géométriques, des fleurs de lis. Plus, tard les maroquins triompheront, ils occuperont la plus grande place; au temps de Charles V et du duc de Berry, ils étaient encore l'exception, une sorte de pis aller dont les collectionneurs princiers faisaient peu de cas, et qu'ils réservaient aux objets de mince importance.

Aux fermoirs, aux clous ciselés, venait s'ajouter un autre élément de décoration mobile : la *pipe*, petite tige d'or ou d'argent, enrichie de pierres ou d'émaux, qui supportait les *signaux* ou sinets, dont les anciens amateurs faisaient grand usage. Charles V en avait de merveilleuses dans sa librairie du Louvre; les unes formées d'une grosse perle, les autres « ouvrées à une orbevoye ». On avait longtemps cru que la pipe était le bouton de métal sur lequel venait s'agrafer le fermoir; mais une mention d'inventaire, de 1455, détruit cette opinion : « *Item* une pippe d'or à mectre signeaulx de livres à deux perles au bout. » Le duc de Berry contribua à répandre cette mode. Ses belles Heures avaient : « une pipe d'or ou estoient attachiez les signeaulz, garnies d'un gros balay et IIII groses perles, laquelle pierrerie est d'une chaienne en façon de pastenostre. » En homme pratique, le duc

s'était attribué quelques belles pièces dans la succession de Jean de Montaigu, mort sur le gibet, et il les avait fait monter pour l'usage de sa librairie.

Déjà les supercheries modernes se rencontraient couramment parmi les bibliophiles. On connaît l'histoire de ce traitant du dix-septième siècle dont parle Sauval, qui s'était formé une bibliothèque magnifique de reliures vides affublées des titres les plus pompeux de la littérature. Le cas n'était pas excusable au temps où les livres imprimés encombraient le marché. Mais les manuscrits restaient, au quatorzième siècle, une matière assez chère pour qu'on fût contraint parfois de combler les vides des rayons par des couvertures. On les appelait alors des *livres contrefaits*, et le duc de Berry lui-même ne dédaignait pas ces trompe-l'œil bizarres; il possédait « un livre contrefait d'une pièce de bois paincte en semblance d'ung livre où il n'y a nulles feuilles ne rien escript, couvert de veluiau blanc, à deux fermaux esmaillez aux armes ». Charles VI en eut aussi; mais le faux livre mentionné dans un de ses inventaires surpassait en valeur les manuscrits les plus précieux. C'était « un grand tableau d'argent en façon d'un livre esmaillé par dehors de l'Annunciation Notre-Dame, d'une part, et de l'autre, Notre-Dame et saint Joseph, avec la représentation de deux evesques agenouillez ».

L'or, l'argent ou le cuivre, les velours, le « cendail »,

les tissus de soie ou de satin, parfois même les broderies bourrées, les tapisseries, rarement le cuir, forment la base de toutes les reliures depuis les Carolingiens jusqu'à la découverte de l'imprimerie. Les ais, toujours en bois de chêne ou d'acajou, servaient à comprimer les feuilles de parchemin rebelles, qui se fussent gâtées et recroquevillées sans une pression énergique et continue. Mais combien comptaient peu dans le monde les modestes artisans chargés de mettre en œuvre les éléments précieux des couvertures! Tout au plus le nom du lieur de Charles V est-il venu jusqu'à nous; on l'appelait Mathieu Çognée; mais son importance ne dépassait pas celle des ouvriers les plus infimes attachés à la maison du roi. Sous Charles VI, il y eut Pierre, dit Quatre-Cornes, payé dix sols pour assembler un manuscrit enluminé par Pierre de Compiègne. Il y eut aussi Guillaume Arrode, orfèvre de Paris, chargé de couvrir de soie noire et de serrer par des fermoirs d'argent doré huit livres de la chapelle du roi, et de ciseler d'autres *fermaux* émaillés aux armes de France pour la même chapelle. Celui-ci dépendait du premier sommelier. C'était là l'inspecteur choisi pour vérifier le travail du pauvre artiste méconnu!

Telle fut la constante malechance des relieurs. Se jugeant eux-mêmes gens trop infimes pour signer leurs œuvres, les plus illustres d'entre eux gardèrent toujours l'anonyme. Si l'on arrive parfois à mettre

un nom en regard d'un travail, ce n'est qu'en grande défiance d'erreur, par des rapprochements sans nombre, des mentions de comptes ou d'inventaires peut-être fautives. Même au temps de leur plus grande splendeur, à la cour des Valois, ou sous Louis XIV et Louis XV, ils restèrent dans l'ombre, et les critiques les plus assurés osent à peine en nommer deux ou trois.

Les premiers temps de l'imprimerie ne changèrent pas grand'chose à l'état du relieur; Gutenberg, Fust ou Schoiffher continuèrent les anciens errements, assemblèrent leurs feuilles empreintes, comme on faisait des manuscrits, et les enfermèrent dans deux volets de bois recouverts de peau de truie. Il y eut cependant un brave chapelain de Geilingen, en Allemagne, qui se passionna pour ces travaux modestes, se crut un grand artiste pour avoir habillé quelque livre de saint Jérôme publié à Strasbourg, et il y mit son nom, sans avoir deviné la gloire posthume de cette signature. On était en 1469, au milieu des merveilleuses découvertes, Paris n'avait pas encore son atelier typographique de la Sorbonne, quand Jean Richenbach s'avisa d'imprimer au fer chaud, sur le plat verso, la mention et la date de son œuvre de relieur. Et le plus curieux en tout ceci, c'est que les Allemands, prompts à emboucher la trompette des renommées, à se proclamer les inventeurs immortels de la typographie, à se dire même, comme Ther Huernen, les plus grands dans

leur art, n'imitèrent presque jamais Richenbach. Très peu d'entre eux songèrent à le suivre dans ces constatations personnelles, et, s'ils le firent, leurs mentions se bornèrent toujours à des initiales, à des dates, à peu de chose en un mot.

Quand les livres, en se multipliant, en diminuant de format et d'épaisseur, eurent fait abandonner les ais de bois, trop lourds, trop volumineux, trop facilement rongés aux vers, on imagina de coller entre elles des feuilles de papier pour former des cartons solides, capables de remplacer les anciens matériaux. Les cuirs dorés ou gaufrés devinrent le revêtement extérieur ordinaire de ces volets plus légers ; on les agrémenta de mille manières en poussant des arabesques, des semis, des lignes droites avec le fer chaud, qui creusait des sillons dans le cuir et fixait à jamais la feuille d'or au point voulu. Et cependant, en dépit de leur amour de l'œuvre, malgré le soin apporté en ceci comme en toutes choses par les premiers artistes de la Renaissance, aucun d'eux ne songea à se nommer, à se vanter de son tour de force. A part Geoffroy Tory, dont la marque typographique se voit quelquefois sur un plat et sert à le faire reconnaître, aucun de ses confrères ne prit goût à ces affirmations d'origine. Libraires pour la plupart, occupés à la fois de la fabrication du papier, de la gravure des poinçons, de la fonte des caractères, de l'impression des livres, ils réputaient la reliure la partie

indispensable d'un tout, et l'exécutaient eux-mêmes sansy attacher d'importance. Ainsi firent Simon Vostre, Antoine Vérard, Guyot Marchand, au commencement du seizième siècle, et bientôt après Tory, le plus illustre, les Roffet, et vraisemblablement beaucoup d'autres dont les comptes nous fournissent la mention.

En résumé, jamais de signatures; mais quelle prodigieuse fécondité de moyens, quels thèmes de décoration infinis! Les uns combinent entre elles les devises ou les armoiries, les enveloppent de sobres entrelacs, les sertissent d'or ou d'azur; les autres marient les maroquins de nuances diverses par des applications en mosaïques, ou décrivent d'ingénieux compartiments en lignes dorées ténues et gracieuses, encadrant les titres inscrits sur les plats, et terminées par des fleurons pleins ou bien azurés — azurés à la façon des armoiries gravées, où le bleu se figure par des traits horizontaux. Toute une économie de motifs venus de la Renaissance italienne, empruntés à la sculpture, à la peinture, imaginés par des artistes impeccables, se joue, se glisse, s'enroule. Tory rumine constamment ses effets, on pourrait même dire qu'il n'en dort plus. Il a vu, certain jour, un amateur célèbre, Jean Grolier; au milieu du repas que lui donnait le grand financier, l'artiste a conçu des sujets nouveaux. A peine rentré chez lui, dans le calme repos de sa chambre, il s'est repris à penser; il dessinera le lendemain, à la première heure, ce

que son imagination lui suggère, et c'est l'amphitryon de la veille qui en aura la primeur. Il nous a conté lui-même, dans son *Champfleury*, la genèse singulière de ses travaux; car il écrivait comme il dessinait, comme il gravait, comme il reliait, avec une perfection et une élégance que Rabelais remarqua, au point de lui emprunter des phrases entières.

Les comptes nous ont révélé Roffet, dit *le Faucheur*, libraire de François Ier, qui s'inspira de Tory et le continua. Roffet fut le premier artiste d'une dynastie qui s'éteignit, au commencement du dix-septième siècle, à la troisième génération. Il se nommait Pierre de son prénom, et ce fut probablement lui qui fournit à la librairie royale ces livres ornés de la salamandre, semés d'F couronnés où l'or et l'azur s'alliaient encore. Ses relations avec Tory ressortent de l'adresse mise sur le Clément Marot de 1532, « imprimé pour Pierre Roufet, dit le Faulcheur, par maistre Geofroy Tory »; et cette mention nous montre que les rivalités n'existaient guère entre ces hommes du même métier qui imprimaient, reliaient les uns pour les autres au prorata des commandes, sans plus de souci de la concurrence.

La clientèle du roi amenait tout naturellement chez ces libraires privilégiés les grands collectionneurs du temps; en dépit du nombre sans cesse croissant des marchands de livres, il est à croire que Roffet et Tory furent choisis par les seigneurs pour les servir en

leurs besognes. Peut-être même les fils de Pierre Roffet continuèrent-ils, sous Henri II, les travaux de leur père; Étienne l'aîné fut libraire, à Paris, de 1537 à 1548; André, de 1543 à 1557; Ponce, de 1543 à 1548; Nicolas, fils d'Étienne, continua la lignée et entra en charge, vers l'année 1572, jusqu'à la fin du règne d'Henri IV. Au temps de Charles IX, Nicolas eut un concurrent dans le nommé Claude Picquet, dont Ambroise Paré nous signale l'existence dans une préface, et qu'il appelle Piqué. Cet artisan avait de qui tenir, d'ailleurs; il était gendre de Michel Vascosan et allié de Frédéric Michel, imprimeur et libraire de la Cour. Il eut même un autre rival, qui ne tarda point à prendre la première place dans la librairie de Henri III, Nicolas Ève, gendre de Guéreau, qui flatta le roi dans ses manies, inventa pour lui ces attributs macabres dont le monarque raffolait, et commença une dynastie célèbre, éteinte en 1627. Nicolas Ève, comme ses prédécesseurs, ne nous est guère connu que par les Comptes royaux; il relia pour Henri III les statuts du Saint-Esprit conservés intacts à la Bibliothèque nationale; son frère puiné, Clovis, entra en scène en 1578.

D'où venaient les Ève ? Si quelque note allait nous révéler un jour leur pays natal, s'ils étaient de Gascogne, combien d'obscurités ne seraient-elles pas dissipées ! On s'accorde à reconnaître comme auteur des reliures ornées de feuillages, mises à la mode par de

Thou, ce même Clovis Ève dont nous parlions tout à l'heure. Or, il y eut, au commencement du dix-septième siècle, un artiste mystérieux qu'on appelait Le Gascon et dont les œuvres pointillées ne sont pas sans accuser leur affinité avec les travaux de Clovis Ève. Le Gascon est connu de tout le monde, il est l'Homère de la reliure ; volontiers décrirait-on sa personne et ses tendances ; et pourtant nul document authentique ne le mentionne, nul livre spécial ne le met sur la liste officielle des praticiens. Fut-il un des Ève, ou bien ce Florimond Badier reçu en 1645 et qui poussa l'orgueil du métier jusqu'à signer la reliure d'une *Imitation* sortie des presses de l'Imprimerie royale ? Badier a pour lui ce fait, que son travail concorde assez bien avec celui attribué d'ordinaire à Le Gascon ; et puis les dates conviennent mieux. Mais Badier, gendre de N. Gillerde, n'a point dit son pays.

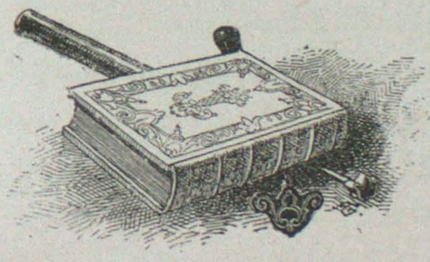
Quoi qu'il en soit du Gascon inconnu, ses reliures firent école, il eut des imitateurs, des rivaux, qui parfois terminaient à la roulette les délicates dentelles qu'il prenait peine, lui, de composer feston par feston. Louis XIII, Gaston d'Orléans, le chancelier Séguier, les frères du Puy, lui confièrent les plus belles pièces de leur bibliothèque, mais ses confrères avaient eu aussi leur part. De ce nombre furent Pigorreau, simple gaufreur de cuir, artisan frondeur, reçu libraire malgré les syndics ; Michon, dont parle l'abbé de Montreuil, et

qui devait être François Michon reçu en 1594 et mort en 1627 ; Houdan, proclamé par Bayle le meilleur relieur de Paris, et qui travailla de 1619 à 1627, inconnu de tous les écrivains spéciaux à cause de l'orthographe *Oudan* donnée par Bayle.

Et, tout à l'aurore du règne de Louis XIV, c'est Antoine Ruette, élève de Le Gascon, qui combinait des mosaïques de cuirs différents, et qui laissait pressentir les tendances olympiennes du nouveau maître. Puis vinrent Gilles Dubois (1628-1671), qui mit en œuvre, avec Sébastien Cramoisy, les magnifiques cuirs du Levant achetés par l'Imprimerie royale ; Bernard Bernache, Jean Levasseur, occupé en 1685 à couvrir en veau les « Descriptions de la Gallerie du chasteau de Versailles », et qui fournissait à Huet, évêque d'Avranches, la couverture du *Bréviaire de Soissons* moyennant 15 livres 10 sols. Après eux, Louis La Tour et Mérieux, Pierre de Launay syndic en 1709, mort en 1723, la veuve de Mabre-Cramoisy, directrice de l'Imprimerie royale. Mais déjà les finesses du règne précédent ont disparu ; les fers d'une seule pièce remplacent les travaux d'art exécutés à main levée, les larges armoiries s'imposent, lourdes, solennelles, trop régulières.

A la suite de l'édit de Nantes les relieurs furent séparés des libraires et devinrent spécialistes, sous le nom de relieurs-doreurs de livres. La scission ne paraît pas

leur avoir été profitable. Le goût des mosaïques s'accentua avec Padeloup et les Derome; mais déjà la décadence arrive. En dépit des dessinateurs merveilleux du dix-huitième siècle, les praticiens se confinent dans un art lourd, disproportionné, souvent de mauvais goût. Leurs meilleurs travaux sont encore les plus simples, ceux où Derome, par exemple, se contentait d'un blason encadré d'un filet. Il y eut Dubuisson, Le Monnier (Charles-Henri), relieur du duc d'Orléans, qui fit des mosaïques bizarres, disputées à prix d'or aujourd'hui ; Laferté et Chamot, ouvriers ordinaires du duc de la Vallière ; Enguerrand, qui travailla pour le marquis de Paulmy ; Biziaux, pour la marquise de Pompadour et pour Beaumarchais.





II

LES COLLECTIONNEURS

Ce nom très moderne s'applique mal aux librairies impersonnelles du moyen âge, où les livres venaient prendre place successivement comme les objets d'orfèvrerie s'entassaient dans les trésors. Les grandes abbayes, les riches basiliques de la France primitive, confondaient parfois les évangéliaires ou les missels, avec les objets du culte en métal précieux, et le même coffre enfermait les

uns et les autres. C'était encore là une manière de bibliophilie, l'amour des belles choses en communauté, mais point la passion d'un seul, passion exclusive, impérieuse, comme nous la verrons naître au milieu du quatorzième siècle, et grandir au point de se répandre dans les classes les plus modestes de la société.

Toutes les très anciennes reliures qui nous sont parvenues ont cette origine; les rois ou les barons féodaux avaient trop affaire à la guerre et aux champs pour s'embarrasser de ces jeux de moines. Les bibles écrites en lettres d'or sur la pourpre, historiées de figures d'empereurs, n'ont jamais appartenu à ceux-là qui y étaient représentés; Charles le Chauve, lui-même, quoi qu'on en ait pu écrire, n'était pas un amateur de manuscrits précieux, et sa bibliothèque se composait tout au plus de livres de prières à l'usage des prêtres qui lui disaient l'office. La mode d'offrir aux couvents les ouvrages de liturgie consacrés au culte, de les habiller somptueusement, n'impliquait pas en faveur des donateurs le goût des lettres ou des travaux de l'esprit. C'était un moyen de sauver son âme, de se rendre Dieu ou les saints favorables, un cadeau intéressé, et rien de plus. Saint Louis prodigua les offrandes de ce genre à tous les établissements pieux qu'il avait fondés, à ceux dont il s'était fait le protecteur ; sa bibliothèque particulière n'était ni bien considérable, ni bien précieuse.

Même à l'époque où les rois de France ses successeurs commencèrent à former des librairies à leur usage, ils réservaient les pièces les plus chères et les mieux décorées pour la Sainte-Chapelle ou les abbayes royales. Ils employaient de nombreux scribes aux transcriptions des manuscrits, ou bien ils se procuraient des textes vieux de plusieurs siècles, les enchâssaient dans les vermeils ornés de diamants ou de rubis, et les plaçaient dans le trésor des églises. Mais déjà les traducteurs, les copistes, les auteurs de traités nouveaux, en fournissaient gracieusement une copie au roi, se faisaient peindre sur le premier feuillet, à genoux devant le prince et lui présentant le livre relié à ses armes. Le noyau premier allait en s'augmentant chaque jour, le goût naissait peu à peu, les pupitres des chambres royales ne suffisaient pas à contenir les acquisitions et les dons journaliers. Le temps n'était plus où la librairie suivait la cour dans ses déplacements à travers les domaines. L'instinct de l'accumulation avait saisi Jean le Bon ; il s'empara de son fils Charles V, suivant la loi ordinaire des choses. Homme d'étude, de tranquillité, peu fait pour les utopies hasardeuses et les équipées lointaines, Charles V concentrait ses rares aptitudes sur l'administration des affaires de l'État et des siennes propres. Il fut un des premiers collectionneurs, au sens actuel du mot, un esprit éclairé au milieu des brutalités féodales à peine contenues. Dans une des

tours du Louvre, il réserva à ses manuscrits trois chambres, les meubla de pupitres en chêne, sur lesquels il fit ranger côte à côte les huit ou neuf cents volumes réunis par lui. Mais déjà il ne se contentait plus de ces supports ouverts à la poussière, il les voulut fermer de portes vitrées. Il poussa même le luxe intérieur jusqu'à faire disposer, de place en place, des chandeliers pour le travail de nuit ou les soirées d'hiver.

Jean de Berry, son frère, enchérit encore sur lui. Sa bibliothèque particulière était bien celle d'un amoureux du livre qui ne recule devant rien pour l'enrichir et la décorer de mille manières. Acquisitions, commandes, confiscations, manuscrits étrangers apportés à grands frais, découvertes habiles, tout concourait à mettre cette librairie au premier rang. Les plus somptueuses reliures revêtaient les pièces ordinaires aussi bien que les raretés : ses inventaires sont un éblouissement. Les soies semées de fleurs de lis d'or, les satins, les velours violets ou rouges, formaient la base de ces habillements splendides. Aux coins, des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ; en guise de fermoirs, des plaques émaillées ou ciselées aux armes du prince, décorées de papillons ou d'oiseaux. Les grandes « moult très belles et très riches Heures, enluminées de la main de Jacquemart, d'Odin, et autres ouvriers de monseigneur », avaient une chemise de velours violet, des fermaux d'or garnis chacun d'un balai. C'est le merveilleux ouvrage que pos-

sède aujourd'hui le duc d'Aumale, et qui avait pour *pipe* à sinets une des pierreries extorquées à Jean de Montaigu.

Les moindres prières étaient revêtues de drap de Damas, de cendail vermeil; de petites Heures étaient encloses dans deux « ais d'argent où il y a d'ung costé un crucifiement, et de l'autre part un couronnement de Nostre-Dame ». D'autres avaient leurs volets de bois « couverts d'or ouvrez à ymaiges faiz de haute taille ». Avec lui commencent les devises : *le temps vendra*, parole risquée pour un frère de roi, et le cygne noir. C'est, on le voit, le collectionneur moderne, l'ancêtre des Grolier, des rois du seizième siècle, des amateurs du dix-septième.

Le roi Charles VI suivit, dans la mesure de ses moyens, l'exemple de son père et de son oncle. Un orfèvre de Paris, Guillaume Arrode, était chargé par lui de graver et d'émailler les fermoirs; des merciers s'employaient à découvrir les étoffes rares destinées aux couvertures de luxe. A Moulins, les ducs de Bourbonnais ne restaient point en arrière; ils couvraient les pupitres de la chambre aux livres d'œuvres splendides, exécutées à grands frais par leurs enlumineurs ordinaires, et décorées extérieurement de *pannes* et de soie. Puis, ce furent les ducs d'Anjou, rois de Sicile; les ducs de Bour-

gogne, qui suivirent le mouvement : ceux-là encouragés et guidés par leur passage en Italie ; ceux-ci rencontrant dans les Flandres les artisans hors de pair qui allaient bientôt devenir les maîtres les plus étonnants de l'Europe septentrionale. L'exemple, parti de haut, se popularisa bientôt en France. Les marchands tourangeaux, enrichis par les guerres et les prêts de deniers, détenteurs de la grande fortune mobilière, se mirent de la partie. Les moindres d'entre eux apportaient dans la composition de leur bibliothèque, profane ou sacrée, un goût et un raffinement que les rois de France ne pouvaient dépasser. Il y eut Etienne Chevalier, pour ne parler que de lui, dont les *Heures*, peintes par Jean Fouquet, resteront comme le type idéal de la miniature française du quinzième siècle, à mettre au premier rang de notre art national. Il y eut les Berthelot d'Azay-le-Rideau, les Briçonnet, les du Val, et tant d'autres, dont les collections, éparpillées au hasard des successions, des ventes ou des confiscations, laissent apparaître de temps à autre, dans nos dépôts publics, des vestiges réellement princiers de leur grandeur disparue.

Tout le quinzième siècle vécut de cette vie, à la fois luxueuse et intelligente, du haut en bas de l'échelle. Vers son déclin, l'imprimerie apparut, qui donna une poussée nouvelle, et favorisa la mode

des collections. Louis XI fut un des premiers à recueillir les œuvres « coulées en molle », c'est-à-dire composées de caractères mobiles, et Laurent Paulmier en fut le garde. Les reliures de ces ouvrages ne différaient point encore sensiblement de celles des manuscrits : toujours les velours, les soies, les fermoirs de métal, les pipes même. Aussi bien, le livre écrit à la main n'était-il point délaissé encore, les scribes tenaient bon et continuaient la concurrence pour les travaux soignés. Charles VIII, Anne de Bretagne, Louis XII, recherchaient et acceptaient pour leur bibliothèque tout aussi bien les travaux manuels que ceux de la presse; les oraisons, les missels, les évangéliaires, étaient le plus souvent manuscrits, témoin le livre des *Heures* de la reine, historié par Jean Bourdichon, l'œuvre la plus parfaite de la peinture et de la calligraphie françaises de la fin du siècle. Dans ses expéditions d'Italie, Charles VIII emportait avec lui un mince volume, enfermé dans des ais d'acajou, au revers desquels se trouvaient deux portraits, encore conservés aujourd'hui, et qui le représentaient faisant vis-à-vis à la reine sa femme. A l'extérieur, une tapisserie maladroite ouvrée par la princesse, souvenir et gage d'amour offert par la dame à son chevalier guerroyant au loin. Parfois, les armes apparaissent sur les plats, comme dans la *Couronne*

du roi Charles VIII, où les blasons de France et de Jérusalem sont peints sur les ais de cuivre doré, premières manifestations d'une mode bientôt répandue et qui devait se continuer jusqu'à nous sans interruption aucune.

Avec Louis XII, les reliures gaufrées au fer chaud, sur cuir, tendent à se généraliser; elles étaient courantes dans les livres d'Heures imprimés sortis des officines de Pigouchet aux frais de Simon Vostre. Pour le roi, elles se décorent d'armoiries, de devises, grossièrement dessinées, lourdes et maladroites, mais particulières au prince et spécialement destinées à sa librairie. Le porc-épic, adopté par lui comme emblème, y est imprimé sur les plats, au-dessous des blasons de France et de Bretagne. Sa devise guerrière *Quominus et eminus*, de près ou de loin, symbolise à la fois sa vantardise chevaleresque et la croyance où l'on était alors que le porc-épic lançait au loin ses traits contre ses ennemis. Mais les ais de bois se prêtaient mal à ces travaux, à cause de leur résistance. Quand Louis XII eût acquis la bibliothèque célèbre du sire de la Gruthuse, et qu'il voulut, par une coquetterie de collectionneur royal, substituer ses armes à celles du riche seigneur, il ne sut guère que défigurer la décoration primitive et la gâter, sans parvenir à la faire disparaître. C'est ce qui explique l'entassement des motifs, l'encom-

brement des sujets; ils devaient écraser, par leur répétition et leur fréquence, les lignes que le grattage des artisans royaux n'avait pu détruire.

Il en fut de la reliure comme de la peinture, et en général de tous les arts graphiques au commencement du seizième siècle, elle nous vint toute formée d'Italie, à la suite des expéditions, apportée par les dons faits au roi ou par les achats pour son compte. Avant de lui remettre ses œuvres, Faustus Andrelinus les avait habillées de veau fauve et ornées de la devise royale. Tous les poètes de là-bas, occupés à chanter la gloire de nos armes, ne manquaient pas de rendre leurs cadeaux plus magnifiques en les enfermant dans les maroquins dorés, argentés, ou bien azurés, en l'honneur du roi. Malgré tout, Louis XII, non plus que Charles VIII ni qu'Anne de Bretagne elle-même, ne mettait dans la recherche des livres la passion hautaine, inassouvie, du vieux duc Jean de Berry ou de Charles V. Au rebours de ce qui se passe ordinairement, ce furent les sujets qui en remontrèrent à leurs princes et qui accentuèrent le mouvement. Ancêtres de ces fermiers généraux qui devaient, à deux siècles de là, porter si haut les coquetteries typographiques, les officiers de finance rencontrèrent au delà des monts les éléments de collections de premier ordre; esprits nouveaux que les fantaisies guerrières touchaient

peu, ils se prirent pour les arts de ce beau zèle de parvenus et d'enrichis désireux de s'élever, de se grandir, d'atteindre au premier rang par la seule voie qui leur fût commode. L'imprimerie avait changé tant de choses déjà ! Les relieurs transalpins s'étaient peu à peu débarrassés de ces ais de bois qui portaient en eux un germe de destruction redoutable, le ciron ou les vers, et qui, par leur poids énorme, rendaient impossibles les déplacements d'ouvrages in-folio. Comme je l'ai dit déjà, une combinaison de feuilles de papier, collées entre elles et formant carton, se substituait aux volets de chêne ou de frêne, allégeant les volumes et leur laissant une plus grande chance de durée. Sur ces cartons, recouverts de maroquins ou de cuirs ordinaires, les artistes italiens brodaient au fer chaud les arabesques capricieuses, les compartiments ceints de lignes dorées, les applications mosaïques en pâtes de couleurs diverses. L'homme qui fut le plus touché de ces inventions, Jean Grolier, trésorier des guerres, contribua à les répandre en France par le choix qu'il en sut faire et le goût suprême qui présidait à ses collections. Né d'un marchand de Lyon, il s'était allié à la puissante famille des Briçonnet, et tenait par elle aux riches parlementaires des règnes de Charles VIII et de Louis XII, aux Berthelot, qui bâtirent Azay-le-Rideau, aux Le Viste, dont les armes se voient encore sur les tapisseries célèbres de la

dame à la Licorne, aux Raguier, aux Guillart, tous gens de finance ou de robe, présidents, ambassadeurs, trésoriers, dont la situation grandissait d'année en année au point de rendre jaloux les plus grands seigneurs du royaume. Les moins avisés d'entre eux payaient de leurs deniers ou de leur tête cette élévation subite, inouïe, presque insultante. Mais Jean Grolier, artiste dans l'âme, se tint à l'écart, travailla pour sa passion et se fit oublier. Ses rapports avec les Alde de Venise lui tenaient plus au cœur que non pas les opérations habiles, les prêts à gages, ou les obligations officielles de sa charge. Il entassait dans son hôtel, près la porte de Bucy, à Paris, les éditions rares reliées en France ou à l'étranger, sans grand souci des menaces suspendues sur la tête de ses confrères.

Voilà l'amateur, le vrai, dans sa sérénité de philosophe. Ses amis ne le trompèrent pas. Ses commensaux, ce sont les gens capables de le comprendre ou de l'aider dans sa manie. Il invite Geoffroy Tory à sa table, et la conversation ne quitte pas les questions techniques de reliure ou d'impression, si chères à l'un et à l'autre. Au sortir de ces réunions familières, l'artiste se met au travail sur des données nouvelles arrêtées d'un commun accord. Il s'agit de vaincre l'Italie autrement que par les armes, les armes terribles qui ont ruiné naguère l'industrie du livre à Venise.

Grolier a ses devises particulières; jouant à la mode du temps sur les consonances de son nom, il a choisi le groseillier, plante modeste, *nec herba nec arbor,* qui n'est ni herbe ni arbre; il inscrit sur les plats, à la mode d'Italie, la dédicace *Io. Grolierii et amicorum,* offrant courtoisement des trésors aux amis qui le comprennent. C'était la formule ordinaire, celle de ce Thomas Maioli mystérieux que ses livres seuls nous révèlent, celle de Vatervliet, de Rabelais lui-même qui l'écrivait sur la garde de ses livres moitié en latin, moitié en grec : *Francisci Rabelesi medici* σπουδαιοτάτου καὶ τῶν αὐτου φίλων ; — François Rabelais médecin diligent et à ses amis. — Grolier y ajoutait parfois un verset de la Bible, comme s'il eût craint le sort des Lallemand ou de Semblançay, trésoriers comme lui : *Portio mea Domine sit in terra viventium;* — Seigneur, mettez une part de moi-même dans la terre des vivants!

De son temps, les livres se rangent encore à plat sur les pupitres, les titres des volumes sont inscrits au recto, et les dos sont le plus souvent vierges d'ornements. Quand il mourut, sous le règne de Charles IX, ses collections passèrent à l'Hôtel de Vic, appartenant aux Budé, où elles demeurèrent enfouies jusqu'en 1675. A cette date elles furent dispersées; ses médailles avaient été acquises par le roi, ses livres allèrent un peu partout; la bibliothèque royale en acquit successivement un assez grand nombre.

Grâce à lui, un art nouveau avait pris droit de cité en France; il eut des imitateurs modestes, entre autres Jean du Val, un financier également, et d'eux la mode s'étendit aux seigneurs, aux princes, au roi lui-même. C'est François I[er] qui imprime sur ses reliures la Salamandre, qui sème les plats d'F couronnés, de blasons royaux, d'entrelacs, de compartiments et de mosaïques. C'est le connétable de Montmorency qui y met ses armes de premier baron chrétien, et sa devise grecque Απλανως; c'est Martin de Beaune, fils de Semblançay, archevêque de Tours qui se sert d'initiales; Claude d'Urfé, grand-père de l'auteur de l'*Astrée*, qui applique des reliefs de métal où ses armoiries se détachent en bosse. Sa bibliothèque du château de la Bâtie renferme près de cinq mille volumes, parmi lesquels deux cents manuscrits sur vélin couverts de velours vert. Avec Henri II les fantaisies ne connaissent plus de bornes. Le roi dépense de grosses sommes à la décoration extérieure des livres qu'il garde pour lui, ou de ceux qu'il réserve à sa maîtresse Diane de Poitiers. Les croissants, symbole de la déesse Diane, se glissent perfidement sur les œuvres même destinées à la reine Catherine, qui feint de n'y rien voir, et adopte pour elle un monogramme ambigu où se retrouvent aussi bien un C qu'un D. Quant aux croissants, elle les revendiquera plus tard comme siens, et sur les vitres de la Sainte-Chapelle de Vincennes elle fera peindre, longtemps

après la mort du roi, les carquois et les croissants de Diane, avec les armes de son mari défunt. Il s'en faut donc de tout que les reliures d'Henri II, ornées de ces figures, aient fait nécessairement partie de la librairie d'Anet. En bonne Italienne, Catherine vivait avec son mal; épouse offensée, elle s'était donné la tâche d'égarer les critiques, elle n'y est que trop parvenue.

Quand elle est veuve et qu'elle n'a plus rien à craindre, elle met sur les plats de ses volumes la lettre K, initiale italienne de son nom. Elle a ses devises de femme inconsolable, où son amour est figuré par une flamme que rien ne peut éteindre. Quant à la favorite, elle porte le même deuil, mais elle n'a point la même crânerie. Elle revient au blason des Brezé qu'elle avait oublié au temps de sa splendeur, mais elle cache soigneusement les œuvres dues à la munificence du roi Henri. Justes retours des choses !

Et tandis que tant d'autres engouements disparaissent, que la mode des crayons, par exemple, s'éteint peu à peu chez les grands, que les opinions littéraires se transforment, que plus rien ne reste vers la fin du siècle de ce qui l'avait passionné à ses débuts, l'amour des livres grandit et pénètre partout, sans se blaser, aussi envahissant, aussi dominateur que jamais. Les rois ont à présent des conseillers spéciaux « sur le fait de l'imprimerie », et s'ils sont eux-mêmes trop indolents ou trop négligents pour songer de cette affaire,

le dépôt ne s'en augmente pas moins d'année en année. François II, Charles IX ont auprès d'eux des hommes qui ne laissent point chômer les libraires ; l'ornementation extérieure n'est ni moins soignée ni moins recherchée que du vivant du roi Henri II, il n'y a qu'un amateur de moins. D'ailleurs la reine Catherine est là. Elle ne se gêne point pour inscrire, sur un livre aux armes des rois ses fils, de ces mentions qui marquent l'intervention de son autorité toute-puissante. C'est ainsi qu'elle fait placer, en 1561, dans la bibliothèque du palais de Fontainebleau, l'*Éloge d'Henri II*, relié au chiffre de Charles IX, en spécifiant, par une longue inscription, les ordres donnés par elle à ce sujet.

Son troisième fils, Henri, aimait les belles choses, mais il était hystérique en art comme en amour. Par une bizarrerie macabre, il voulut répandre les images de la mort sur les habits de fête, aux oreilles des coquettes, sur la couverture même des ouvrages gais, ou des commentaires historiques. Il aimait à varier les motifs, à multiplier les devises. Pieux à la manière italienne, sa religion n'excluait pas la folie. *Son espoir était en Dieu. Le ciel était son but final!* Les Ève excellaient à le suivre dans ses conceptions étranges, où les têtes de morts, les os décharnés, se mariaient aux fleurs de lis, aux H couronnés, aux λ grecs adoptés par Louise de Lorraine, sa femme, comme initiales de son nom. Des triangles, des flammes, des crucifix, des

armoiries de France et de Pologne, complétaient ces ensembles extraordinaires où la science du praticien finissait par trouver son compte.

Son règne vit naître la décoration fleurie, que nous appelons aujourd'hui les *Fanfares* comme on a donné le prénom de Vespuce au continent découvert par Christophe Colomb. Au commencement de notre siècle, Thouvenin reliant un livre intulé : *Les Fanfares et couvées abbadesques des Roule-Bontemps de la Haute et Basse-Cocaigne*, imprimé en 1613 à Chambéry, imagina de copier les travaux anciens des Ève, et de reproduire les rinceaux de feuillages et de fleurs des vieux maîtres. Le nom resta à la reliure du premier mot inscrit sur le titre, nom sonore et joyeux dont la fortune fut singulière. C'est Jacques Augustin de Thou, le grand écrivain du seizième siècle, le bibliophile éminent dont les collections rivalisaient avec celles du roi, qui en fit le plus souvent usage. Marguerite de Valois, reine de Navarre, eut aussi les siennes où les marguerites apparaissaient, mêlées aux fleurs de lis.

Un peu chargées d'aspect, mais pleines de délicatesse et de grâce, les *Fanfares* donnèrent naissance aux inventions plus sobres, plus géométriques dites de Le Gascon. Celles-ci eurent aussi leur destinée brillante. Elles apparaissent dans la première moitié du dix-septième siècle, se répandent bientôt

dans les collections célèbres, et dominent de leur éclat les œuvres similaires un peu lourdes et embarrassées. Henri IV était revenu aux ais de bois pour les gros livres, et leur décoration sommaire ne laissait point encore deviner les travaux futurs de Le Gascon. Dans les ouvrages de petit format, le roi employait assez généralement la couverture molle en parchemin fleurdelisé, or sur blanc, mise à la mode par les Ève. La reine Marie de Médicis conserva ces reliures même après la mort de son mari, quand elle entourait les armes de France et de Toscane de la cordelière de veuve.

Il semblerait qu'à cette époque on fût revenu en arrière, qu'on eût cherché à copier les anciens comme de nos jours. Ces ais de bois semés de clous énormes, avec leurs fermoirs, leurs dos plats, ce sont encore ceux des livres du quinzième siècle. Même l'orfèvrerie n'a point disparu. On voit, en 1595, les chanoines de Chartres passer un traité avec Nicolas Bigot, ciseleur, pour « relier un livre d'épîtres en deux couvercles d'argent vermeil doré... à servir en l'esglise avec festes solennelles, pareil à celuy que a donné défunct de bonne mémoire Me Nicolas Thiersault... sur l'un desquels couvercles seront eslevez en bosse deux ymaiges des bienheureux apostres saint Pierre et saint Paul, et sur l'autre les ymaiges de saint Jehan l'evangéliste et de saint

Mathieu, avec deux escussons des armoiries du sieur Cochart donateur ». (*Archives de l'Art français*. 1re série, V, 60-61).

Louis XIII adopta plusieurs emblèmes et devises pour sa librairie. Dauphin, il a les couvertures molles à ses armes. Après 1612, il choisit deux λ entrelacés. Philippe Desportes, le poète, avait les deux Φ; plus tard, le surintendant Fouquet reprendra les mêmes signes; les frères Dupuy, gardes de la bibliothèque, emploieront le double Δ, en étoile. Louis XIII recherche les velours, les soies; son exemplaire de l'*Euphème des François*, de Jean de Loyac, est habillé de velours brodé. Sur la fin de sa vie, le roi se plaît à poser en Hercule vainqueur des monstres; il a pour devise une massue avec ce fragment d'hexamètre latin : *Erit hæc quoque cognita monstris*.

Et quelles merveilles vont s'enfouir dans les trésors particuliers, chez les Condé, chez Paul Pétau, Duplessis-Mornay, qui gardait comme un avare les magnifiques *heures* peintes par Jean Fouquet pour Etienne Chevalier, aujourd'hui passées en Allemagne! A côté d'eux, c'est le président Villars, marié à une nièce de Grolier, et qui avait de qui tenir sa passion pour les livres; c'est d'Expilly, ce sont les Villeroy, qui entassent depuis trois générations les œuvres rares, et qui ont une bibliothèque chantée par Ronsard :

Prends ce livre pour gage et luy fais, je te prie,
Ouvrir en ma faveur ta belle librairie,
Où logent, sans parler, tant d'hôtes étrangers !

C'est aussi ce Léonor de Valençay, évêque de Chartres, prélat magnifique et endetté, qui dut offrir sa collection en gage à son logeur de Reims pour en avoir crédit, et la déménagea une nuit en laissant la clef sous la porte. C'est Olivier de Frontenay, véritable maniaque qu'on voyait « passer des nuits entières dans la boutique d'un libraire à manier des livres et à les feuilleter ». Devenu aveugle, il continua quand même, cherchant dans le tact les jouissances refusées par les yeux. Et Dumonstier, le peintre en crayons, dont le cabinet était fameux; Haultin, dont les dix mille volumes passèrent plus tard à Colbert; le président de Mesmes, enrichi par Naudé, son bibliothécaire, et par deux générations d'amateurs qui l'avaient précédé; Lanson, rival de de Thou, suivant Naudé; Bignon, grand'maître de la bibliothèque royale; d'Acerac, dont la veuve fut plus tard mêlée aux affaires de Fouquet; Trichet du Fresne, directeur de l'imprimerie du roi; Le Masle, Mallier, Guy Patin, homme d'esprit et épistolier célèbre, qui s'employait à recueillir partout les plus merveilleuses choses; Ballesdens, qui se présenta le même jour que Corneille à l'Académie française et fut battu. L'imprimerie et la reliure ne

chômaient guère, et la passion à la mode descendait de l'hôtel de Rambouillet chez les magistrats de mince importance, chez les traitants même dont l'orgueil consistait à montrer des cabinets remplis de livres, du plancher au plafond, livres immaculés, que personne n'ouvrait jamais.

Et j'ai gardé pour les derniers les plus illustres de la pléïade; Gaston d'Orléans, frère du roi, qui avait placé ses trésors de bibliophile au bout de cette galerie du Luxembourg, que les peintures de Rubens emplissaient tout entière. Des tablettes couvertes de velours vert supportaient les reliures de Le Gascon ou des autres : « toutes d'une mesme façon avec les chiffres de Son Altesse Royale. » Et puis Richelieu, le premier des trois grands ministres collectionneurs, dont le cabinet renfermait 900 manuscrits précieux, passés depuis à la Sorbonne. Le chancelier Séguier, le plus dilettante peut-être, qui avouait n'avoir qu'une maîtresse au monde, sa bibliothèque, et recommandait à un ami de la courtiser pendant son exil de la Fronde. C'est dans son hôtel de la rue de Bouloi, bâti par du Cerceau, que l'Académie française tint ses premières séances; c'est là qu'il avait accumulé près de 30,000 volumes, aux reliures splendides, bientôt à l'étroit dans le vieux logis qu'il fallut agrandir pour les installer plus à l'aise. Pour lui travaillait

Charles Lebrun, alors à ses débuts, et le futur peintre des batailles d'Alexandre s'en tenait encore à la peinture des manuscrits. Il faut nommer aussi Philippe de Béthune, frère de Sully, dont les reliures de maroquin, ornées de filets, resteront comme un chef-d'œuvre de simplicité et de grâce. Son fils, Hippolyte de Béthune, refusa de vendre ses trésors à la reine de Suède, qui l'en pressait :

> Aimant mieux ses portraits et livres
> Que d'avoir trois cent mille livres,

nous dit Loret, dans sa *Gazette rimée*. Plus tard la bibliothèque passa au roi.

A son avènement au trône, Louis XIV fut entraîné par le mouvement universel. Ses conseillers intimes, férus de la passion générale, n'eurent point très grand'peine à le diriger dans cette voie. Sans avoir sur les beaux-arts les idées générales de quelques-uns de ses prédécesseurs, le prince honorait les artistes de tout genre de cette protection hautaine et dominatrice que François Ier avait su rendre féconde. Dans les circonstances les plus embrouillées, au milieu du tracas des guerres, le roi ne laissait pas de donner des ordres précis pour le développement de ses collections; ses rapports avec le Levant stipulaient à chaque instant l'acquisition de maroquins merveilleux, qui ser-

vaient à l'ornement de ses livres. Après deux cents ans la plupart de ces travaux subsistent encore, avec leur décoration un peu solennelle, mais digne de l'époque où on les exécuta. Ce sont des reliures pleines, de cuir rouge, portant au recto et au verso les armes de France entourées d'un collier du Saint-Esprit, avec une bordure au carré, formée d'une banderole enroulée. Dans les premières années du règne, les œuvres dites de Le Gascon tenaient encore la meilleure place, la reine Marie-Thérèse en eut plusieurs de ce genre. Mais le mauvais goût se rencontre parfois dans les travaux de luxe en écaille, en broderie, où la profusion des détails écrase l'ensemble. Ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, la sublimité sans cesse en éveil finit par lasser, et il en fut de l'ornementation des livres ce qu'il en était de la peinture, elle eût gagné à déposer de temps en temps le masque héroïque pour la simplicité

Un amoureux du livre, à la fois sagace dans les achats, éclairé dans ses choix, brocanteur dans l'âme, ce fut Mazarin le second des hommes d'État collectionneurs du dix-septième siècle. Toute sa vie, le grand ministre demeura le trafiquant habile de ses débuts, quand simple courrier de cabinet il achetait sur le mont Ferrat je ne sais quel chapelet d'émeraudes, qu'il paya comme du verre de couleur,

et qu'il revendit en France plus de dix mille livres. En peu d'années sa bibliothèque compta 12,000 volumes rares et 400 manuscrits. Pillé et dispersé pendant les troubles de la Fronde, le dépôt fut reconstitué à grands frais et définitivement installé en 1660 dans cet hôtel Tubeuf qui devait renfermer plus tard les collections royales. Mazarin mettait son luxe à revêtir somptueusement ses trouvailles ; les moindres brochures portaient sur leurs plats de maroquin les armes du maître, timbrées d'un chapeau cardinalice, enfermées dans des compartiments ovales avec la devise légèrement prétentieuse : *Arma Julii ornant Franciam*, — le blason de Jules orne la France ! Couvertes de rinceaux grêles et enchevêtrés, semées de fleurs de lis et de fleurettes, ses reliures apparaissaient, dans leur grâce maniérée, comme le triomphe de la broderie au petit fer. Mais à peine avait-il réuni les éléments épars de ses richesses passées, à peine les galeries de son palais sortaient-elles des mains des architectes et des maçons, il sentit que la mort venait. On connaît la visite d'adieu que fit le cardinal à ses tableaux et à ses livres. Il eut un mot sublime de collectionneur avare : « Il faut donc quitter ceci et encore cela, s'écria-t-il. Adieu, chers tableaux que j'ai tant aimés, et qui m'ont tant coûté ! »

Et que n'eût-il pas dit encore s'il eût prévu le

sort réservé à ces belles choses, s'il eût pu savoir qu'un jour son légataire universel, Armand-Charles de La Porte de la Meilleraye, mutilerait ses marbres antiques par pudibonderie, barbouillerait ses toiles rares, jetterait aux quatre coins du monde les plus belles pièces de son cabinet !

Après lui Colbert, son élève et son imitateur, continua la tradition, et avec quel succès ! A la mort de Mazarin sa place est marquée au nombre des amateurs célèbres. Il a su retenir à son profit les manuscrits provenant de de Thou, de Brienne, de Le Laboureur. Bientôt sa bibliothèque passe pour la troisième de l'Europe eu égard au nombre et à la valeur inappréciable des livres qu'elle renferme. De toutes parts les cadeaux princiers lui arrivent. Il reçoit des chanoines de Metz un *Psautier* exécuté par Luithard pour Charles le Chauve, écrit du vivant de la reine Hermentrude, vers l'année 850 environ. Entre le roi et lui les marchands n'hésitent pas, sachant combien sa passion calcule peu en semblable matière. Ses reliures très simples sont un modèle du genre. Elles se composent d'un blason portant une couleuvre en pal, armes parlantes par à peu près à la mode d'alors, *Coluber* pour Colbert, comme Grolier avait autrefois choisi un *Groseillier* pour emblème. Après sa mort ces merveilles entassées passèrent à son fils le marquis de Seigne-

lay, puis à son frère l'archevêque de Rouen, et entrèrent au cabinet du roi en 1731 moyennant 300,000 livres.

Rivaux du roi en tant que possesseurs de livres et de tableaux, Mazarin et Colbert eurent dans leurs contemporains des imitateurs heureux dont les trésors tenaient un bon rang dans la bibliophilie. C'est d'abord Fouquet qui avait réuni dans ses châteaux de Saint-Mandé et de Vaux une foule de pièces rares qu'il habillait avec un soin et un goût remarquables. Pierre Corneille célébra dans ses vers ce dépôt de 30,000 volumes où la littérature portait une livrée princière digne d'elle. C'est Achille de Harlay, du Molinet, dont les cabinets se fondirent dans les dépôts de Sainte-Geneviève; le comte de Brienne considéré comme fou par sa famille, qui le fit interdire; Delamare et Lautin, conseillers au Parlement de Bourgogne, érudits provinciaux dont les manuscrits vinrent au roi par les soins de Louvois le fils, garde de la librairie. Ce sont aussi les deux Furetière, philologues, riches « en monuments de l'ancienne langue françoise »; Boucot, garde-rôle des offices, qui possédait « une longue gallerie toute garnie d'un costé de livres bien rangés dans des armoires grillées »; Roger de Gaignières, un des hommes les plus extraordinaires du dix-septième siècle qui sauva par des copies intelligentes les docu-

ments de toute nature relatifs à notre histoire nationale; Bégon, propriétaire des manuscrits de Peiresc, intendant à la Rochelle comme Foucault l'était à Montauban, et tous deux possédant « une excellente bibliothèque ».

Les membres de la famille royale avaient aussi leurs cabinets où venaient s'enfermer les œuvres rares imprimées sur vélin, décorées par les soins de donateurs intéressés. Le grand dauphin possédait à Versailles, et à Meudon sa résidence particulière, de beaux livres dispersés à sa mort comme ceux d'un amateur ordinaire. La vente eut lieu en 1711 au château de Meudon où les marchands furent admis, et, si l'on en croit Saint Simon, « chacun achetoit à l'enchère; on examinoit les pièces, on rioit, on causoit, en un mot un franc inventaire, un vrai encan »! Les reliures portaient les armes du dauphin sur les plats, avec des L entrelacées et couronnées aux coins, travail étoffé, épais, mais d'assez fière tournure somme toute.

Philippe duc d'Orléans, et sa femme la duchesse Palatine, enfermaient les livres courants dans des couvertures en veau uni assez grossières; leur fils, Philippe, depuis Régent de France, ne se contenta plus de ces travaux sommaires; le luxe qu'il déployait en tout rejaillit en partie sur sa bibliothèque. Les artistes inventaient pour lui des mosaïques fleuries

dans le goût des tissus alors à la mode, dont les grenades entr'ouvertes, les feuilles et les fruits formaient les motifs principaux. Son blason au lambel d'Orléans enfermé dans un écu ovale se mariait à celui de sa femme Mademoiselle de Blois, bâtarde de Louis XIV. La petite duchesse de Bourgogne cultivait elle aussi « le jardin des Muses » avec une coquetterie féminine et une passion d'enfant gâtée non sans charme.

Au nombre des fervents de l'époque il convient de nommer Hilaire Bernard de Roqueleyne, baron de Longepierre, poète dijonnais, qui composait sans relâche les tragédies les plus extraordinaires, rarement jouées, entre autres une *Médée* dont le petit succès dépassa ses espérances. Avec la facilité énorme du temps à se forger des armes, des titres, des qualités, Longepierre fit mettre à cause de cette Médée, ou plutôt sous ce prétexte, une toison d'or sur le plat de ses livres. Et les ouvrages ainsi déguisés par lui ont aujourd'hui une valeur inestimable.

La fin du siècle se passa sans grand éclat pour les ouvriers de la reliure. Louis XV continua la tradition de son bisaïeul dans les œuvres de pratique de la bibliothèque royale. Sa femme, Marie Leczinska, adopta une décoration à elle où les armes de Pologne apparaissaient à côté de celles du roi.

Mais, tandis que les dessinateurs, les graveurs et les typographes portent bien haut l'art exquis de la décoration intérieure, le mauvais goût règne dans le travail des relieurs. Une couverture de velours brodée d'or encadrant une médiocre miniature de Louis XV, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale, donne la mesure de ces pauvretés prétentieuses.

Les œuvres les plus simples du dix-huitième siècle resteront les meilleures, et parmi celles-là les reliures de Madame de Pompadour, celles du duc de la Vallière, du marquis de Paulmy et de Beaumarchais. Plus tard, Louis XVI et Marie-Antoinette rechercheront les mosaïques compliquées et les dentelles, mais rien ne subsiste plus de ce qui avait fait la gloire des praticiens d'auparavant; la race des grands collectionneurs semble aussi disparaître dans le fracas des luttes politiques. Bientôt les belles bibliothèques particulières seront bouleversées ou confisquées. Sur la garde d'un volume relié en maroquin vert par Derome pour Mademoiselle Victoire, tante de Louis XVI, un commissaire de la convention écrira cette simple note :

VICTOIRE CAPET N° 1996.

Et les épaves ainsi préservées, jointes aux dons antérieurs, aux acquisitions ininterrompues de plus de six siècles, constituent ce dépôt français sans

rival au monde, où les raretés ne se comptent plus, et qui demeure comme le musée magnifique, l'encyclopédie de la science du livre et des connaissances humaines, depuis les Mérovingiens jusqu'à nos jours.

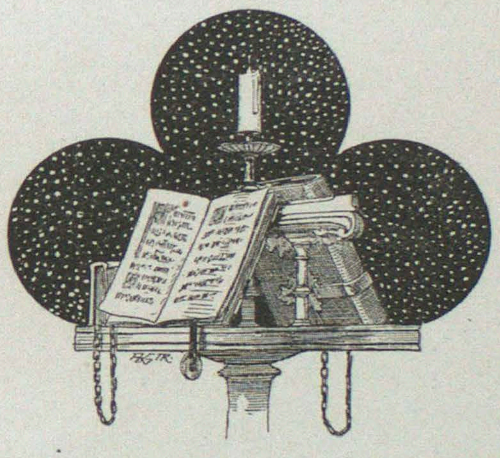


PLANCHE III

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE III

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE IV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE IV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

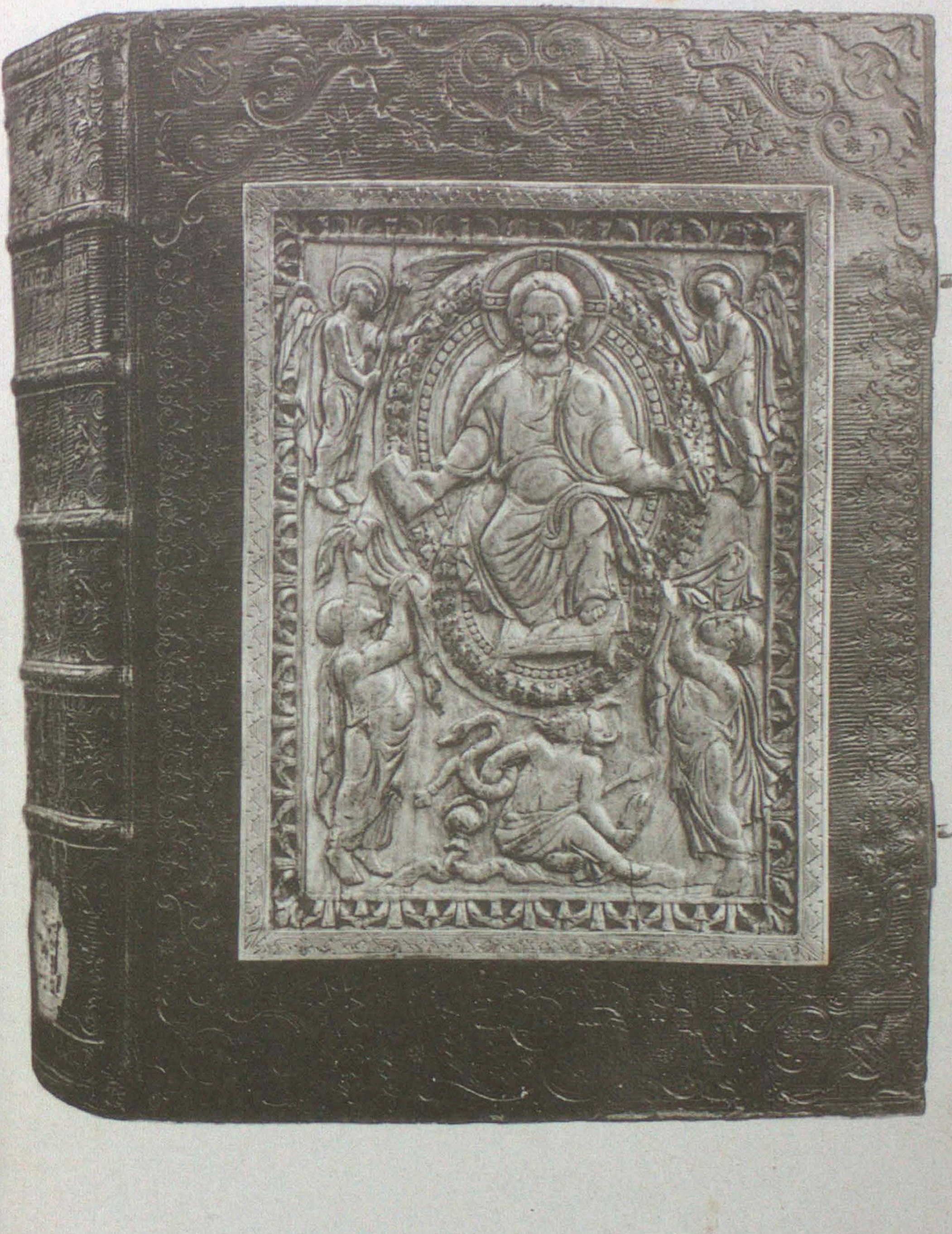


PLANCHE V

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE V

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE VI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

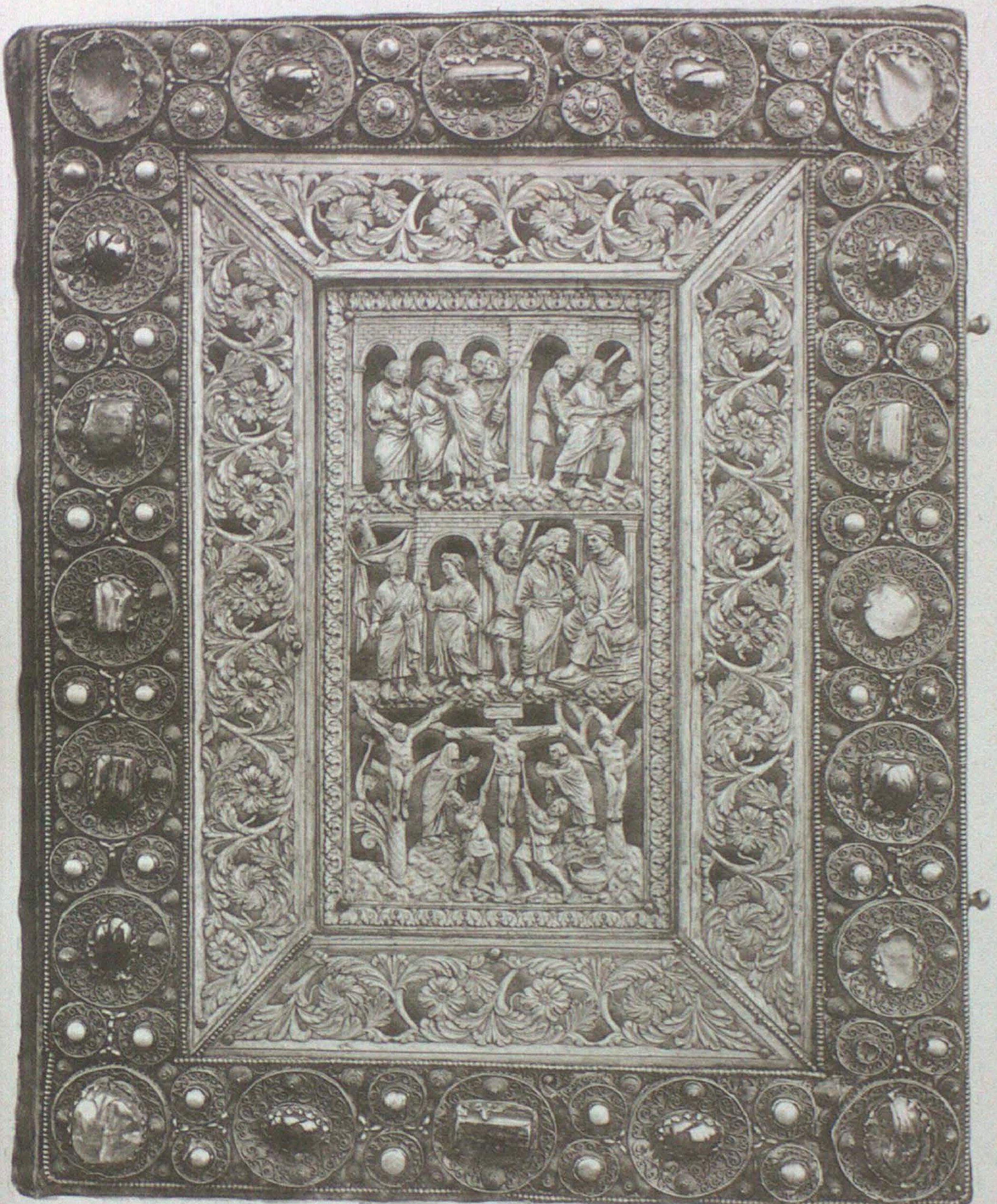


PLANCHE VII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE VIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE IX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE IX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE X

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


ce liure bailla a la sainte chappele du palais
charles le ve de ce nom roi de france qui fu
filz du roi iehan lan mil trois cens lxxix
IOHANES
MATHEUS
MARCUS
LUCCAS

PLANCHE XII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

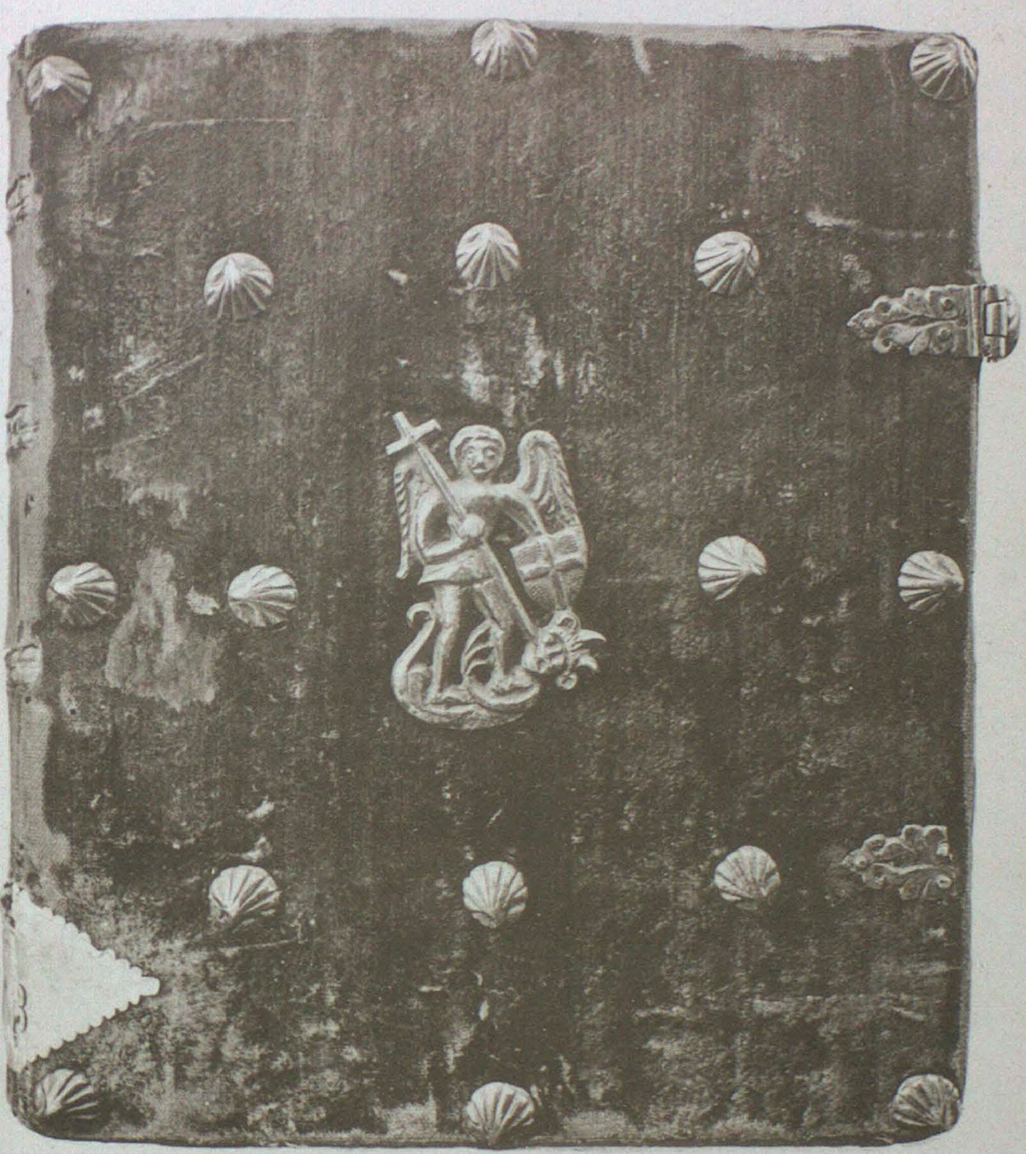


PLANCHE XVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


LAT.
8393

PLANCHE XIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

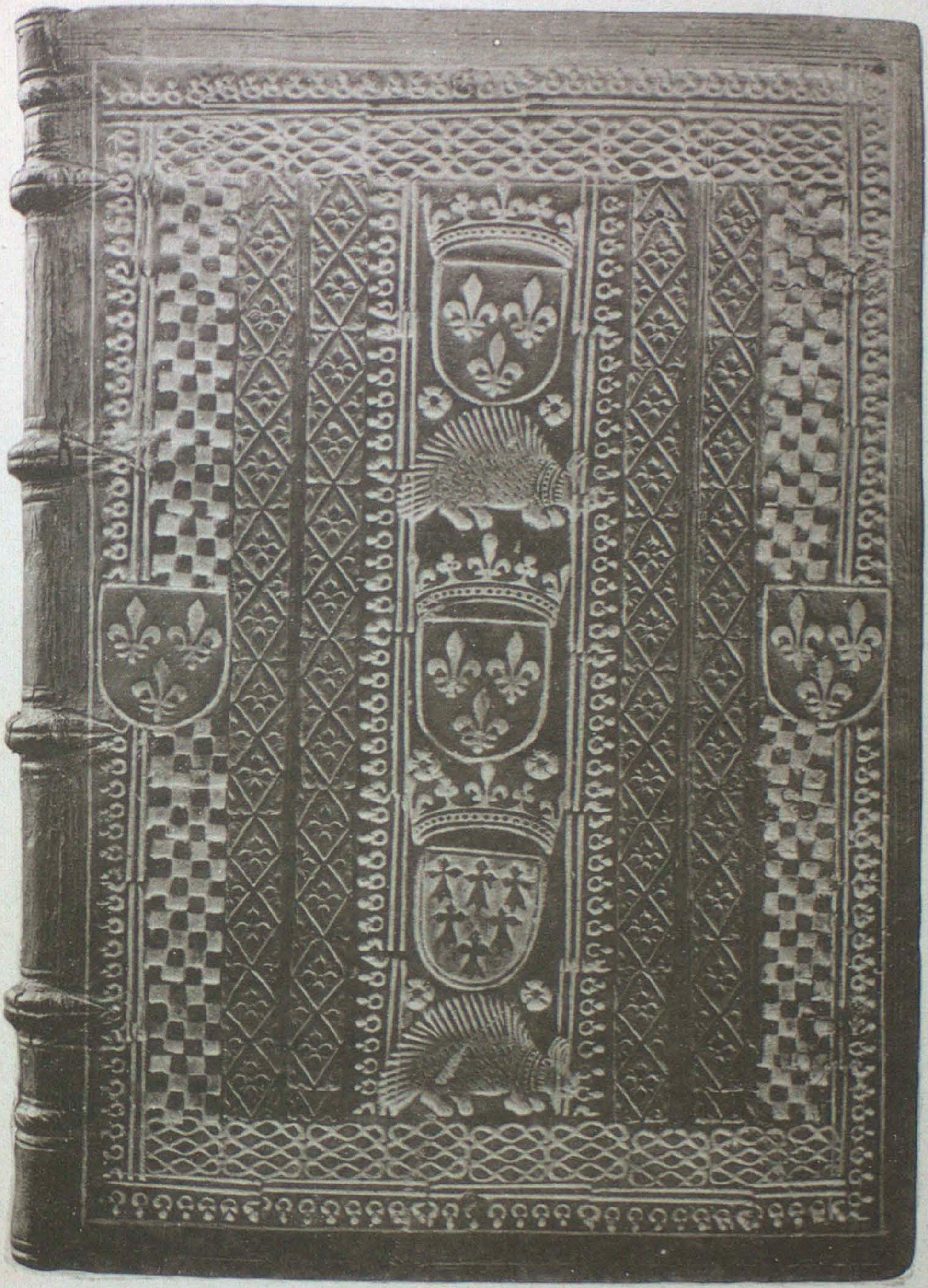


PLANCHE XX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



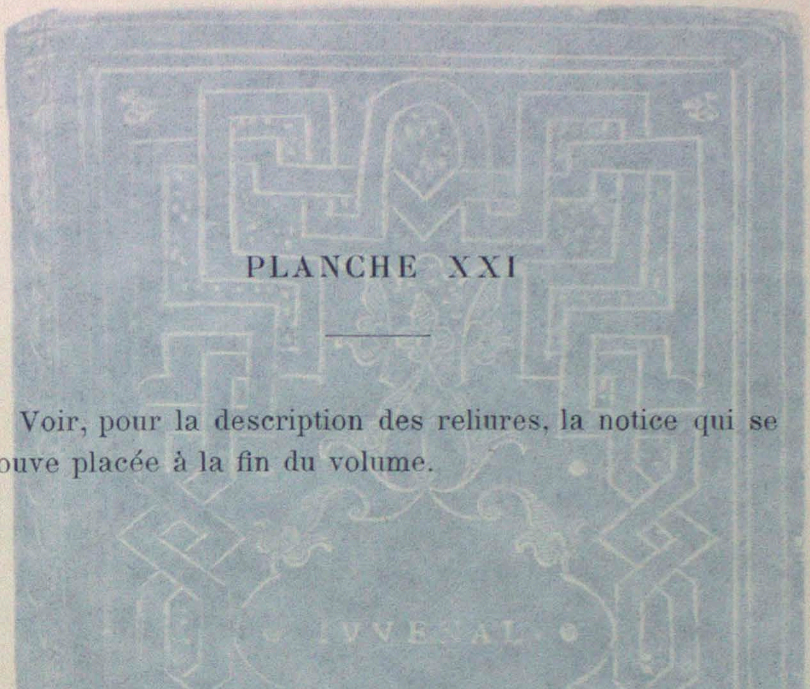


PLANCHE XXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

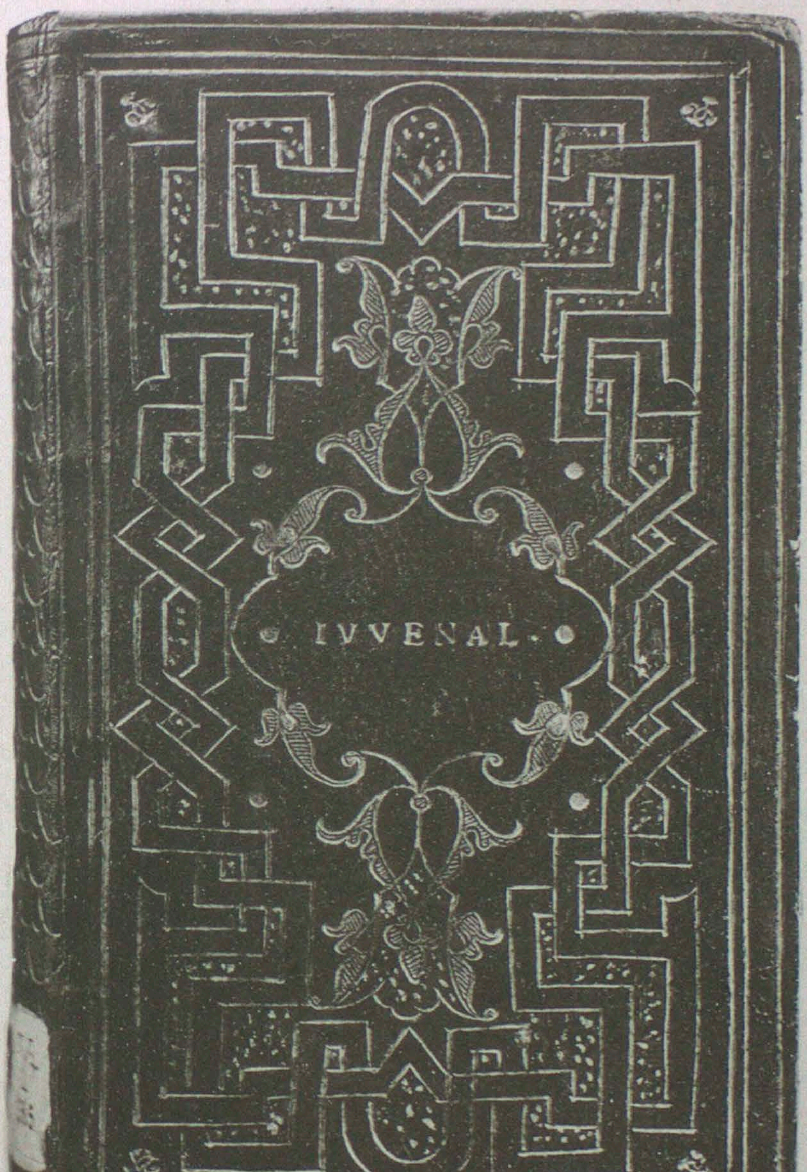

IVVENAL

PLANCHE XXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

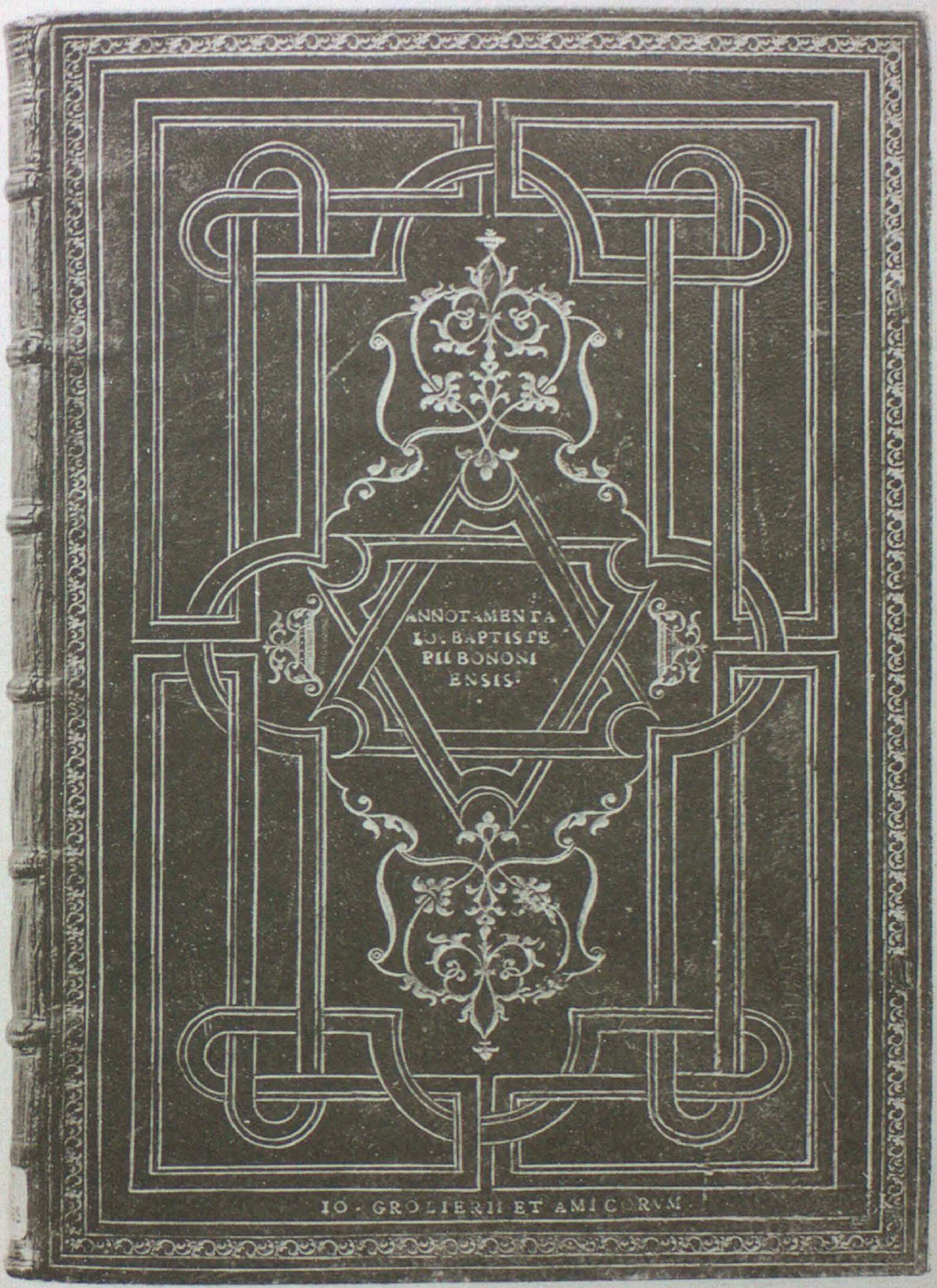

ANNOTAMENTA
IO. BAPTISTE
PII BONONI
ENSIS.
IO. GROLIERII ET AMICORVM.

PLANCHE XXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

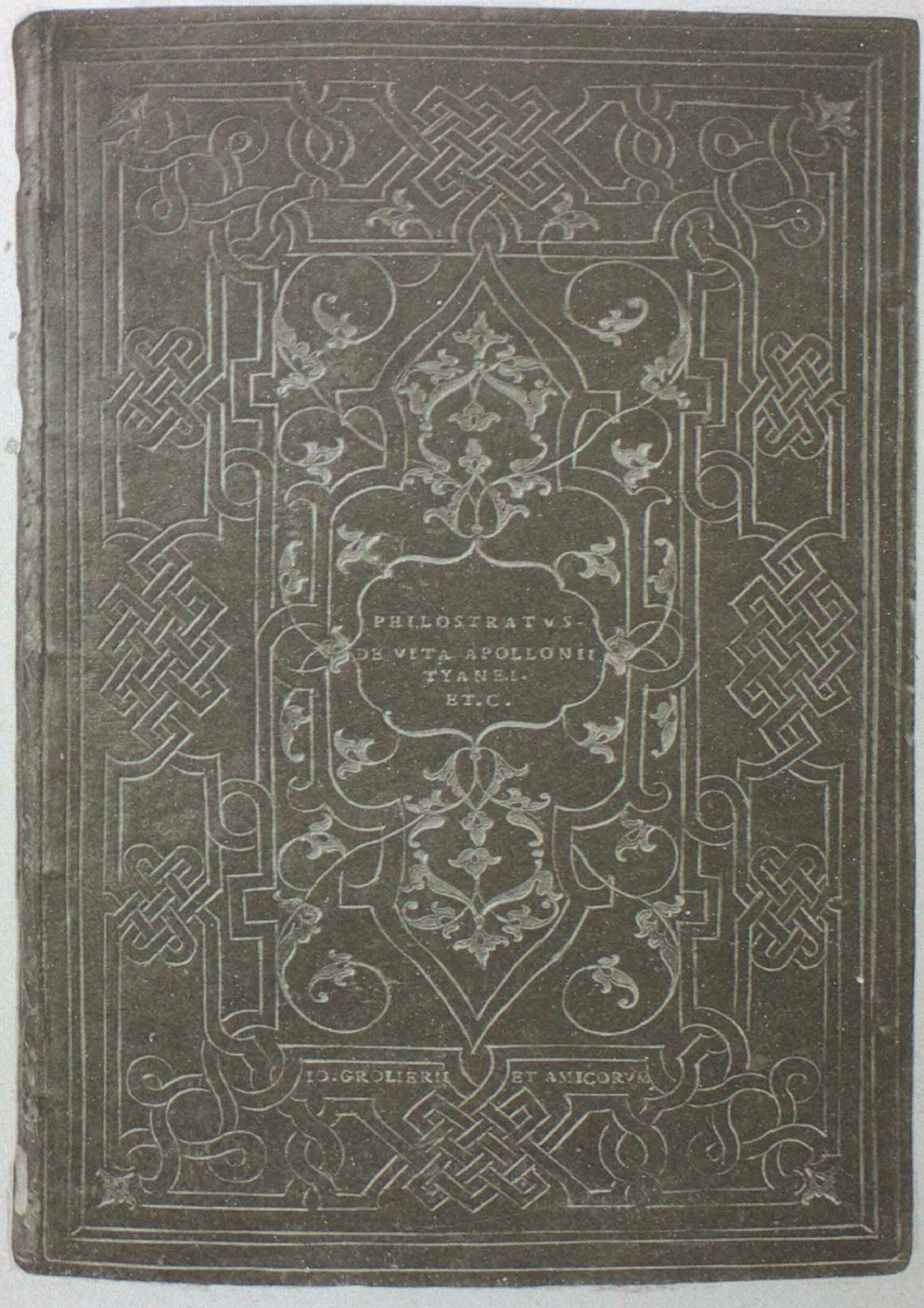
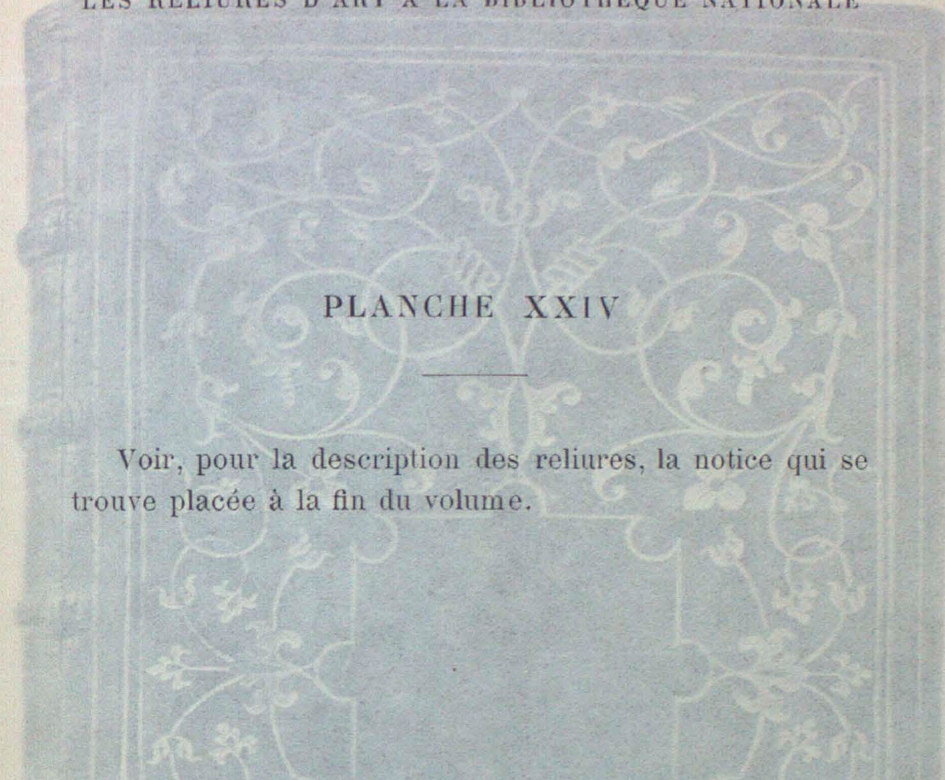

PHILOSTRATVS
DE VITA APOLLONII
TYANEI.
ET.C.
IO. GROLIERII
ET AMICORVM

PLANCHE XXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.




IO. GROLIERII ET AMICORVM

PLANCHE XXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

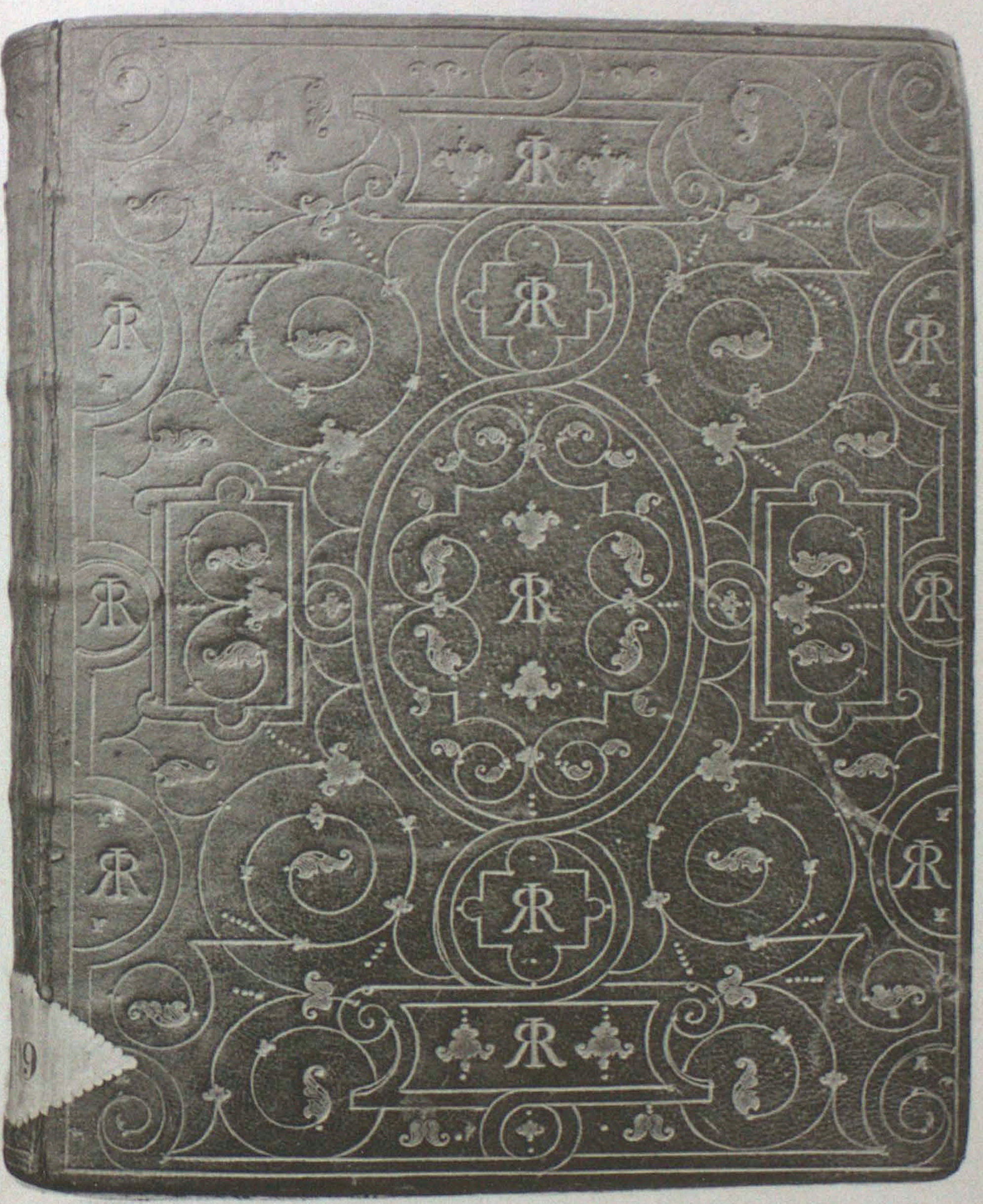


PLANCHE XXVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


IO: CVSPIANI:
DE IMPERATOR

PLANCHE XXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



ΜΑΡΚΟΥ ΕΡΗΜ
F
F

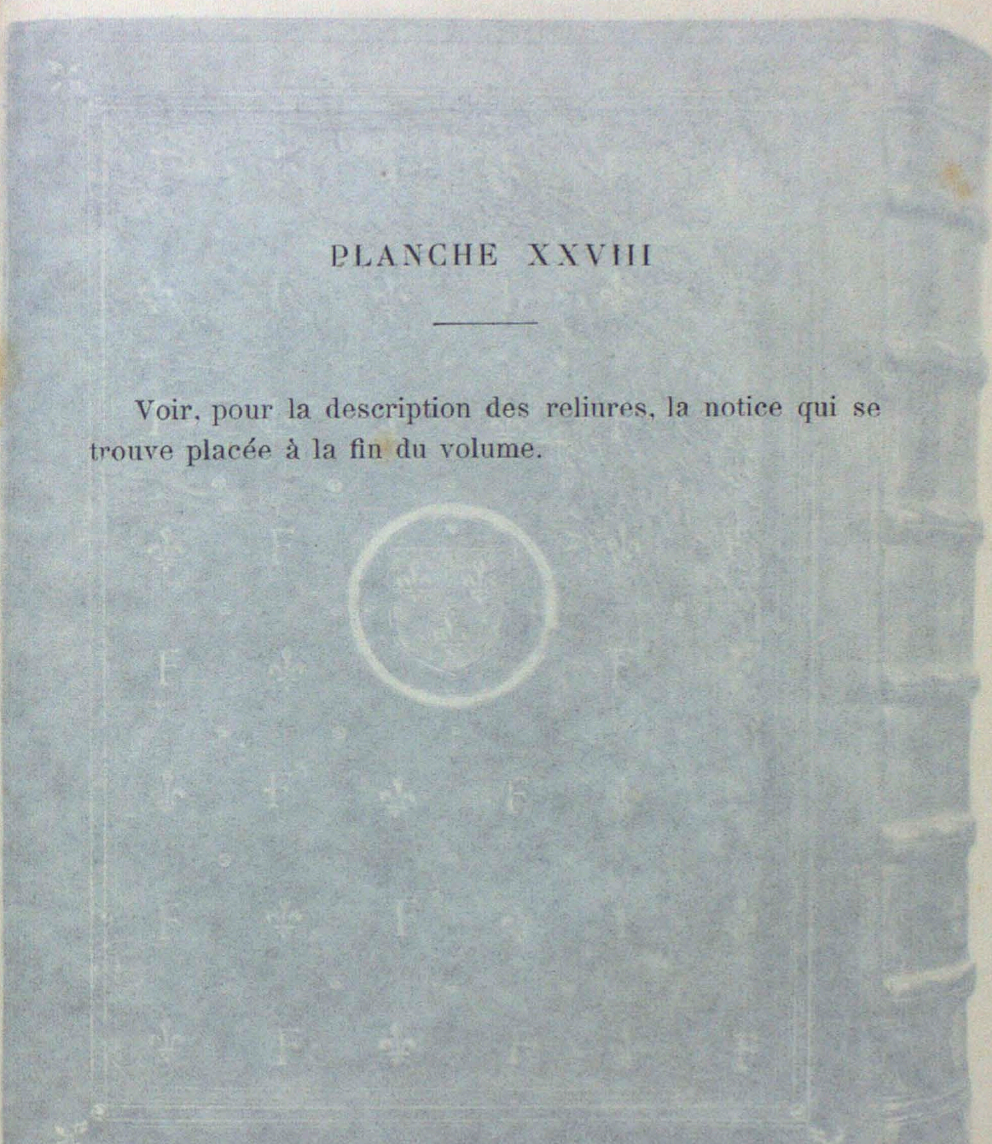


PLANCHE XXVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XXXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XXXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



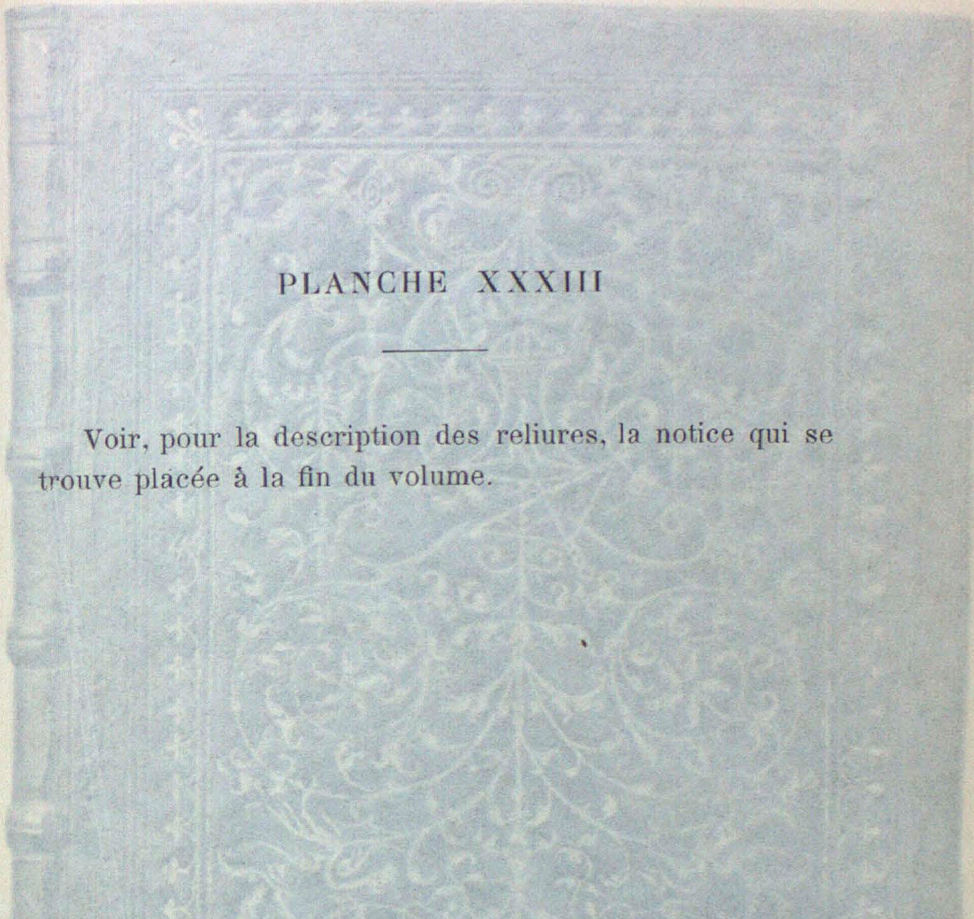


PLANCHE XXXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

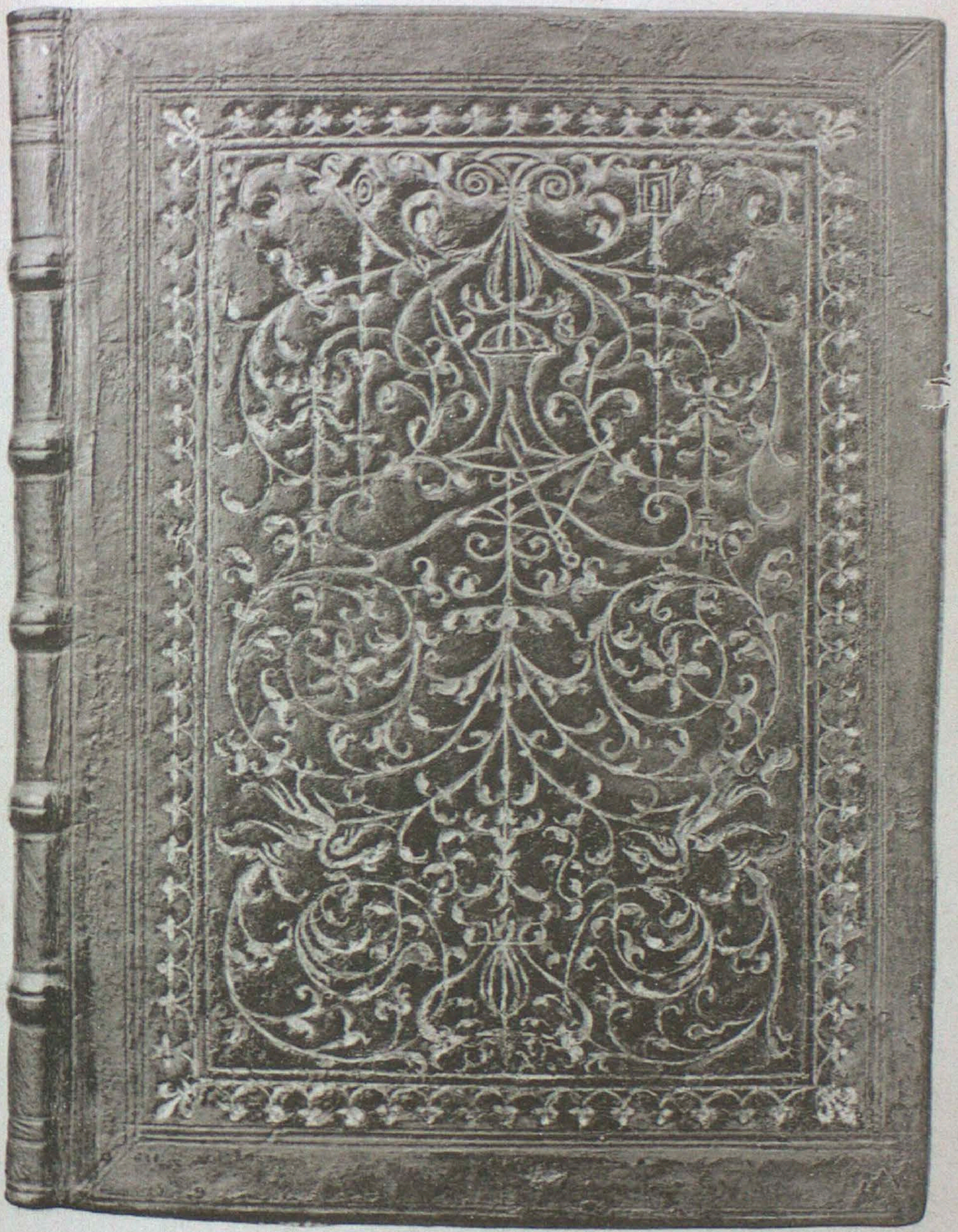


PLANCHE XXXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

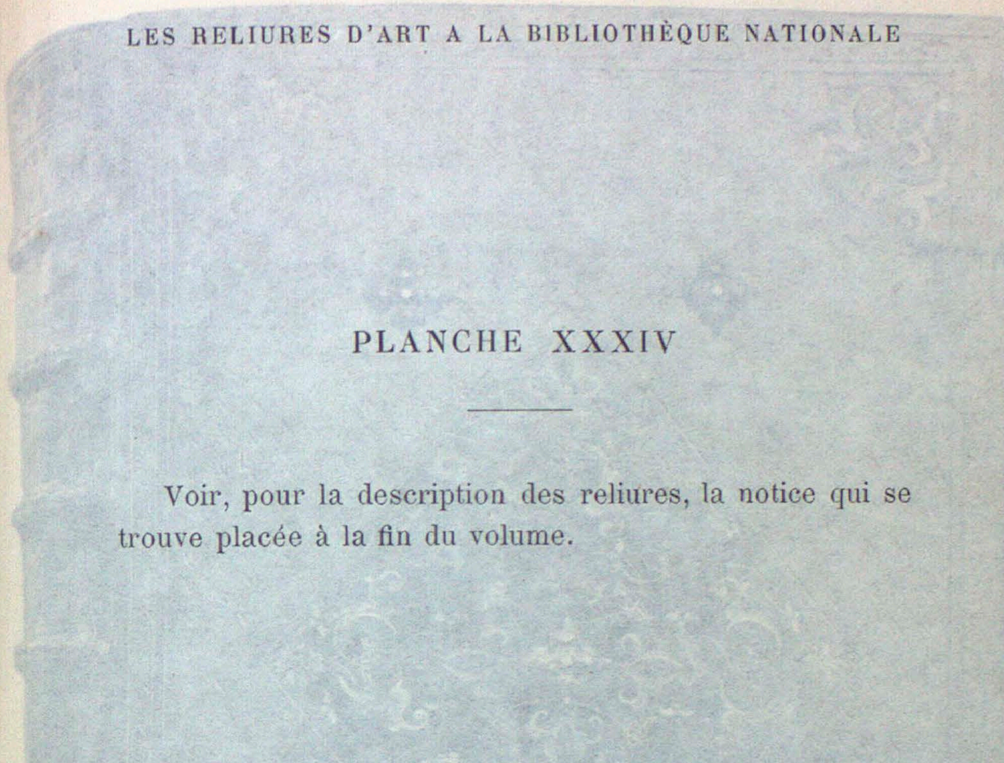


PLANCHE XXXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

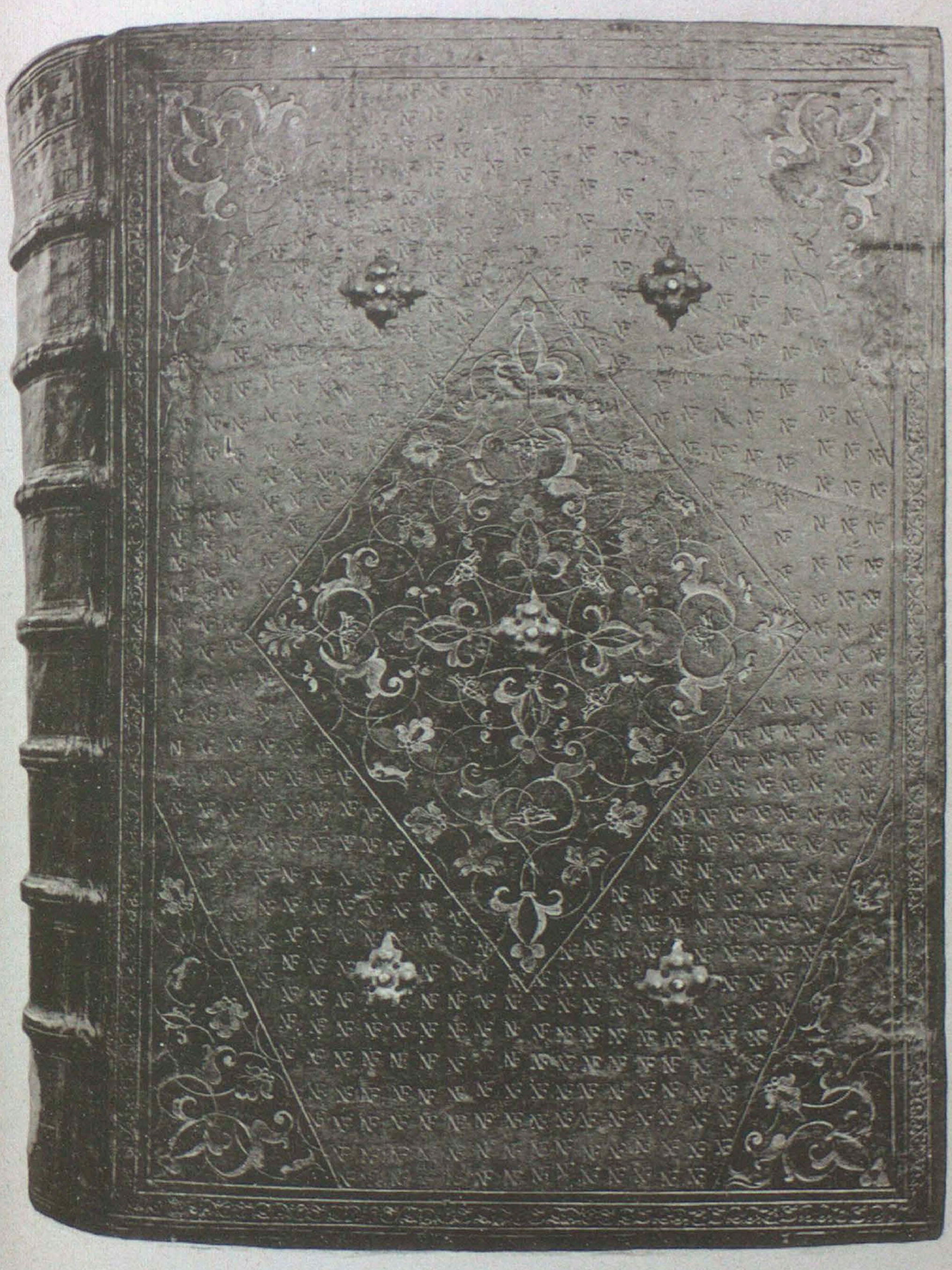


PLANCHE XXXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


1853

PLANCHE XXXVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXXVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


APLANOS
APLANOS
APLANOS
APLANOS

PLANCHE XXXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


GEOGAPHIA DI
FRANCESCO
BERLIN.

PLANCHE XXXVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XXXVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

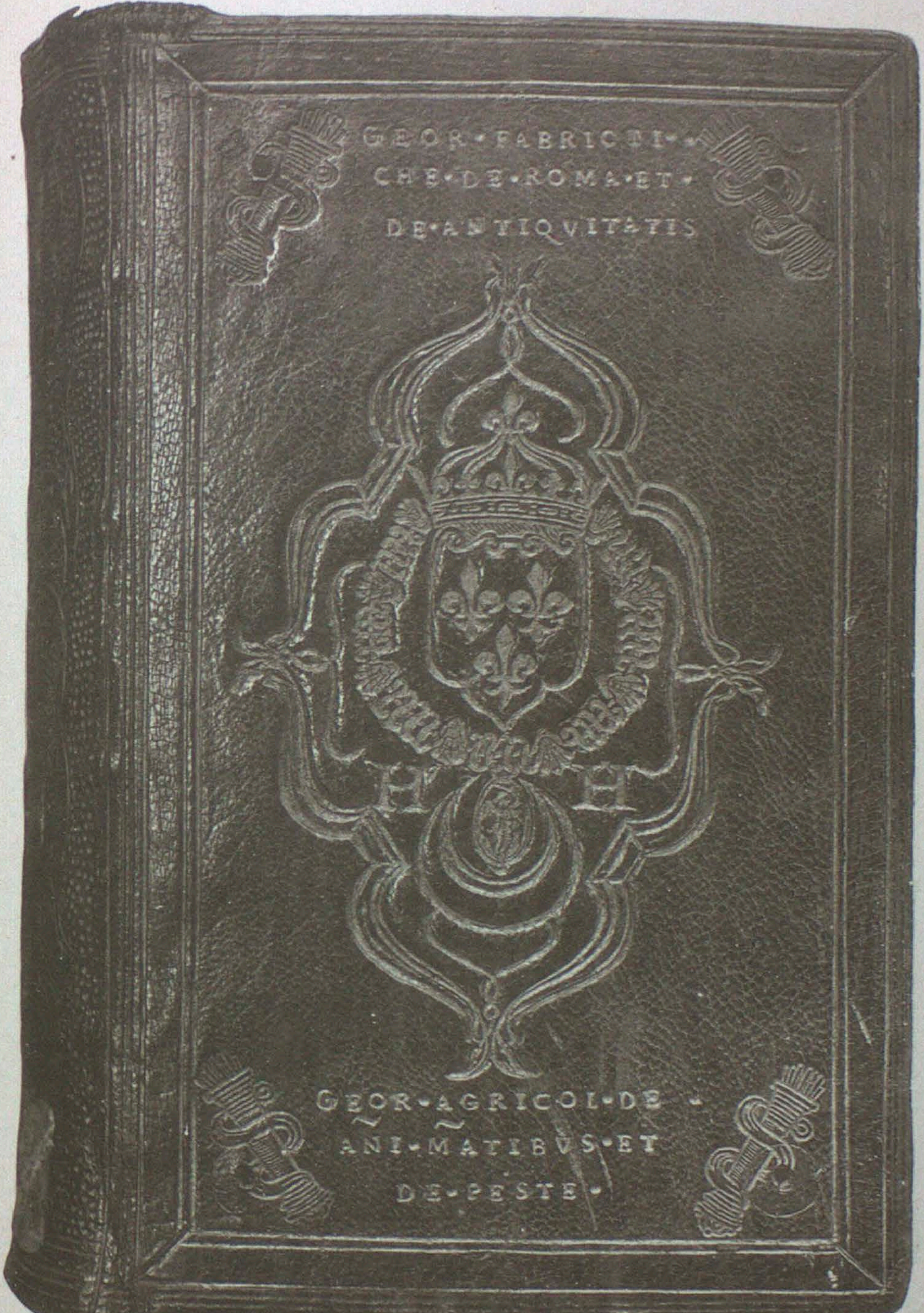

GEOR·FABRICII·
CHE·DE·ROMA·ET·
DE·ANTIQVITATIS
GEOR·AGRICOL·DE·
ANI·MATIBVS·ET
DE·PESTE·

PLANCHE XXXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

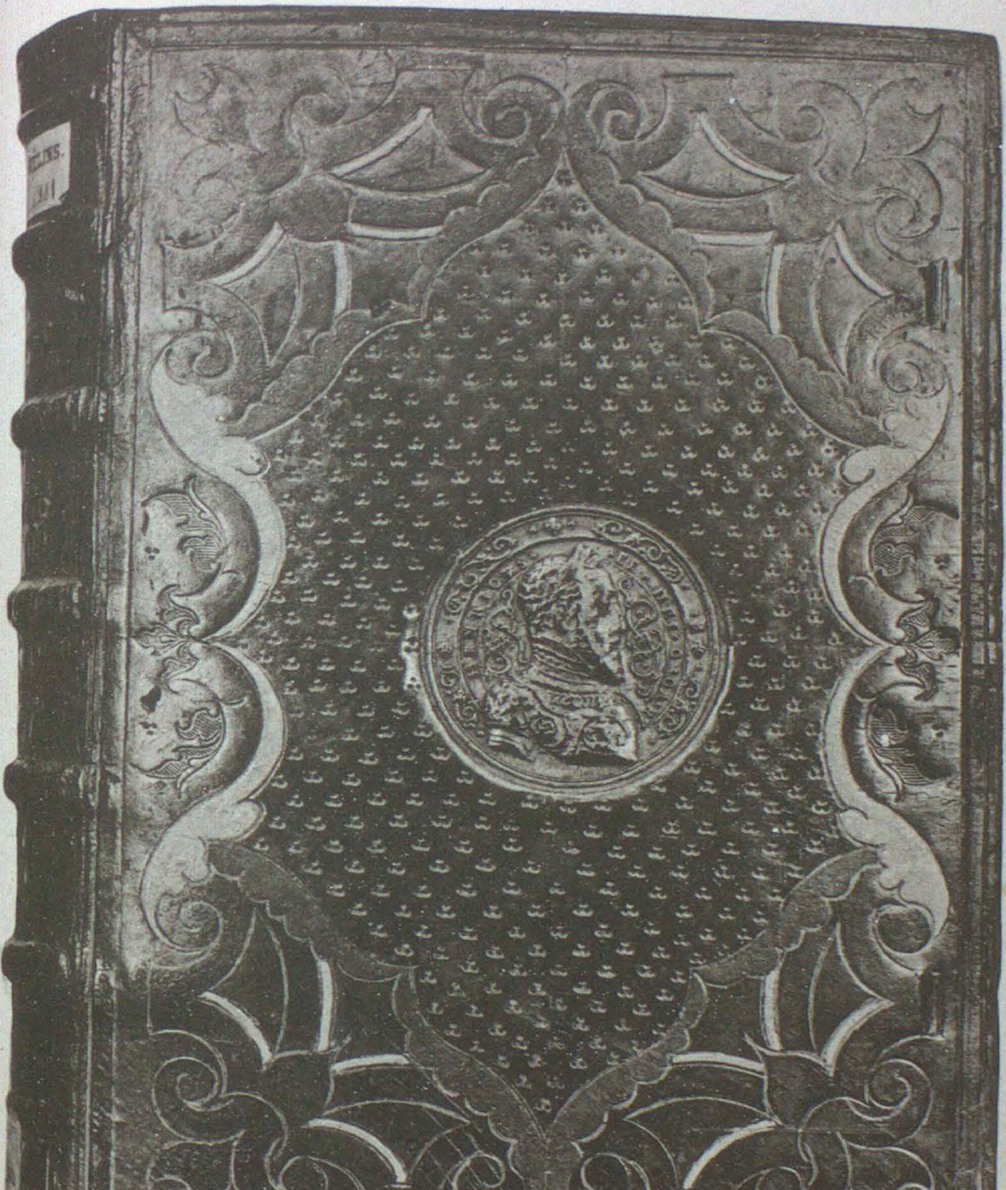


PLANCHE XL

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XL

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XLI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XLII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

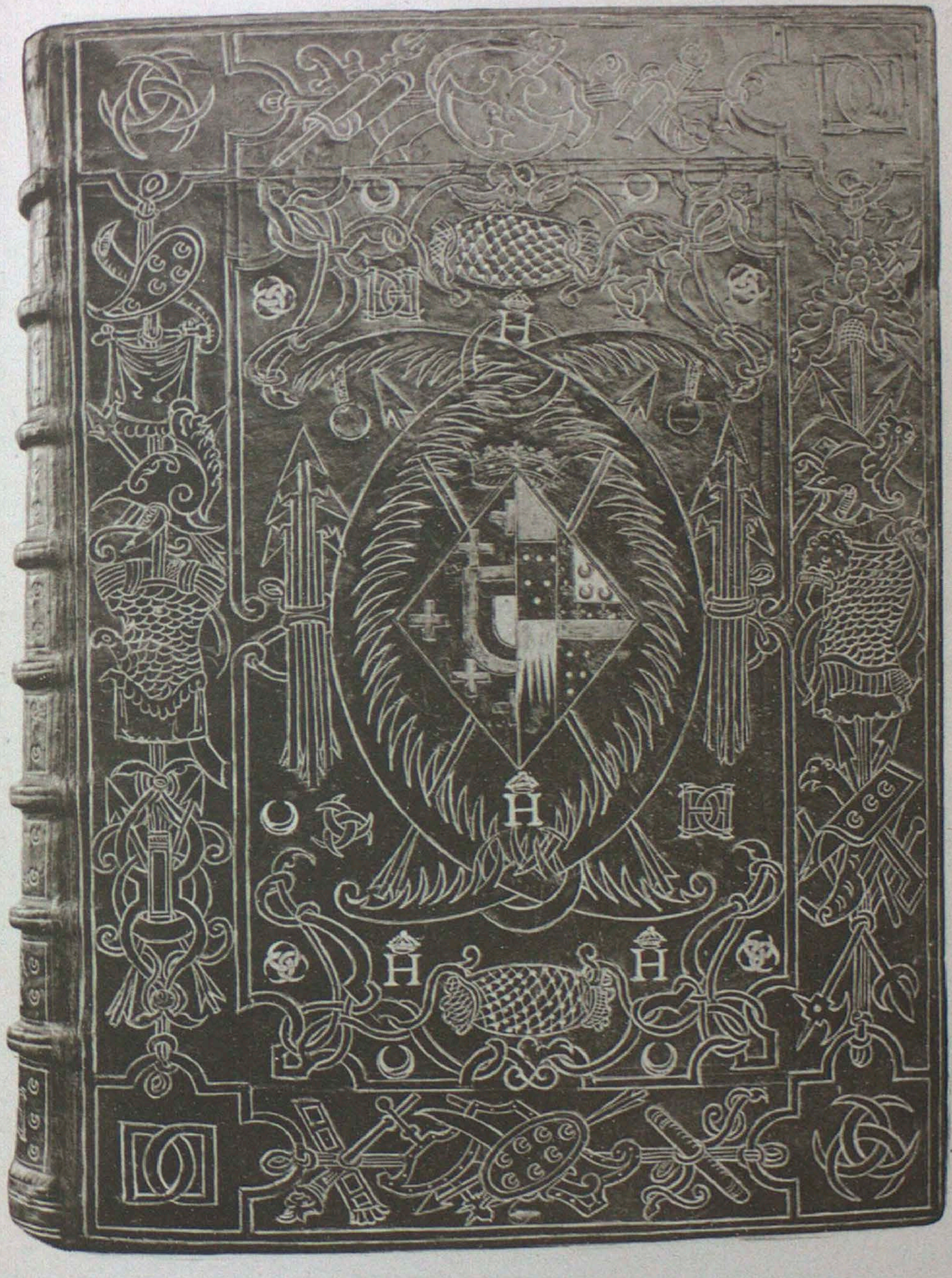


PLANCHE XLIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



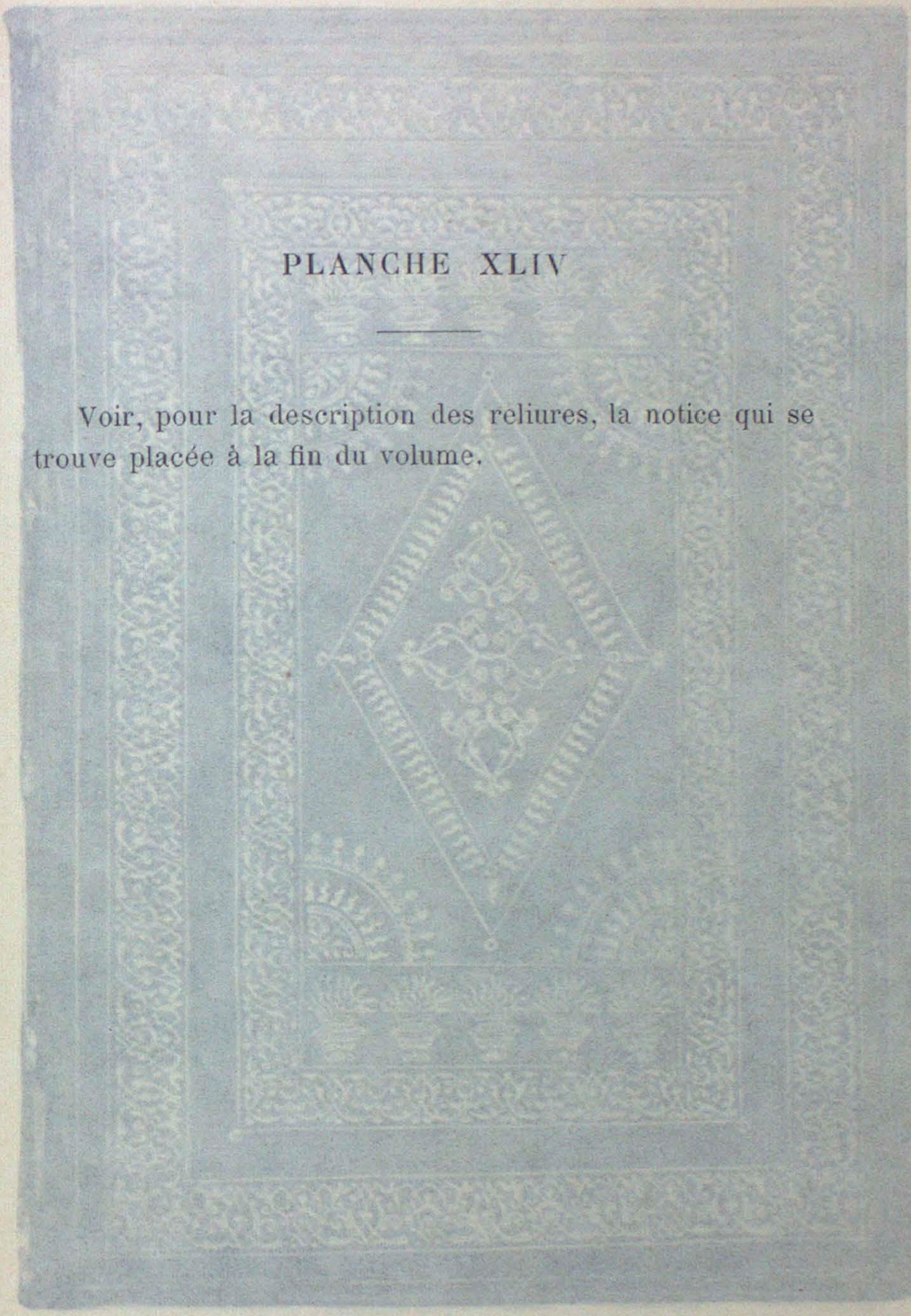


PLANCHE XLIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XLV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XLVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



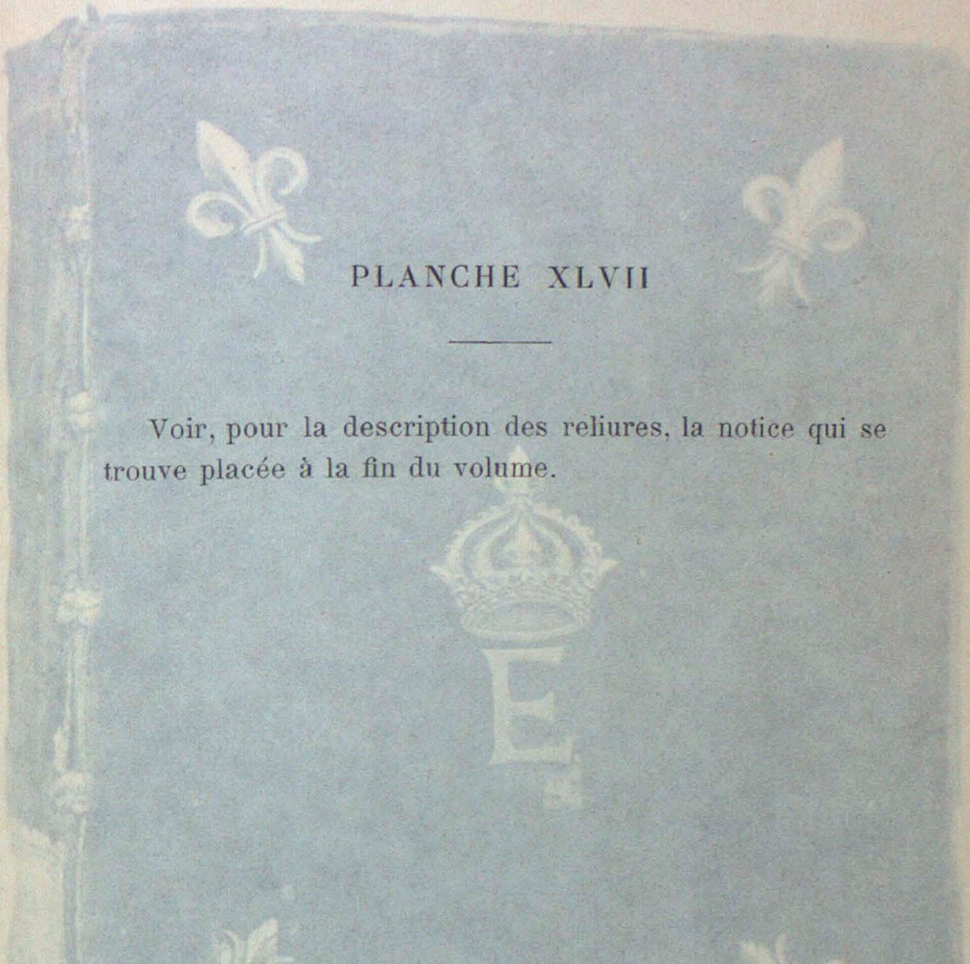
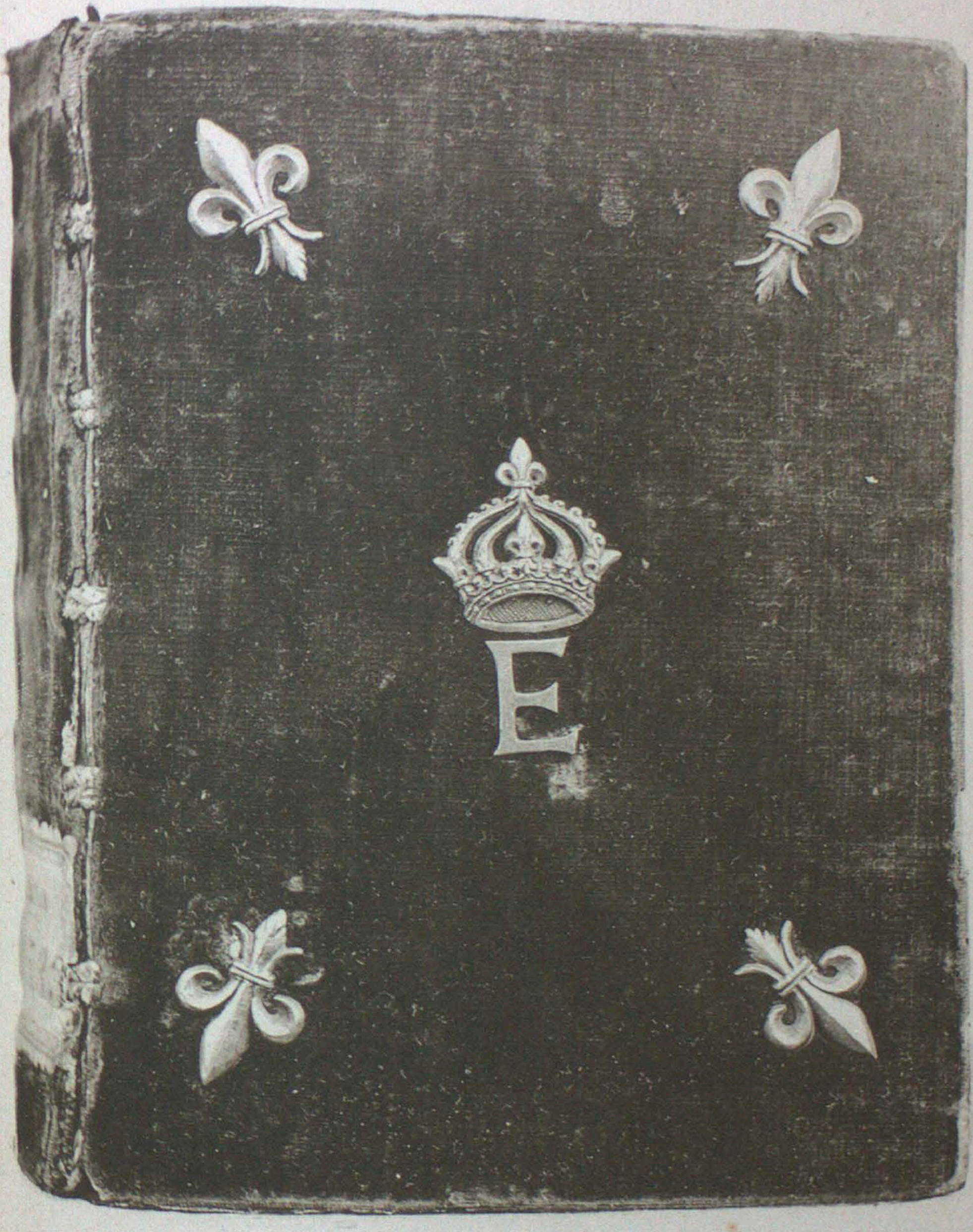


PLANCHE XLVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



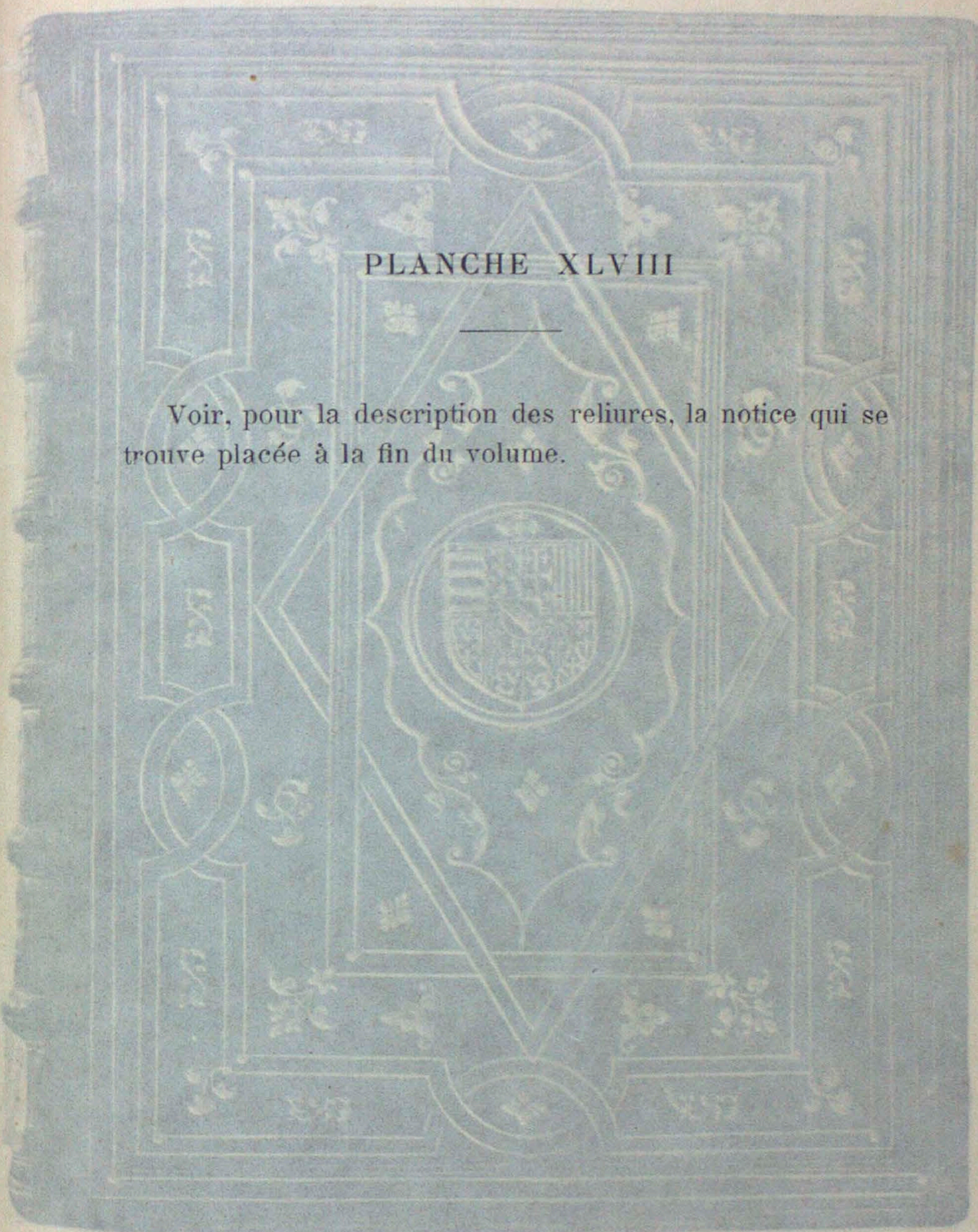


PLANCHE XLVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE XLVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE XLIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

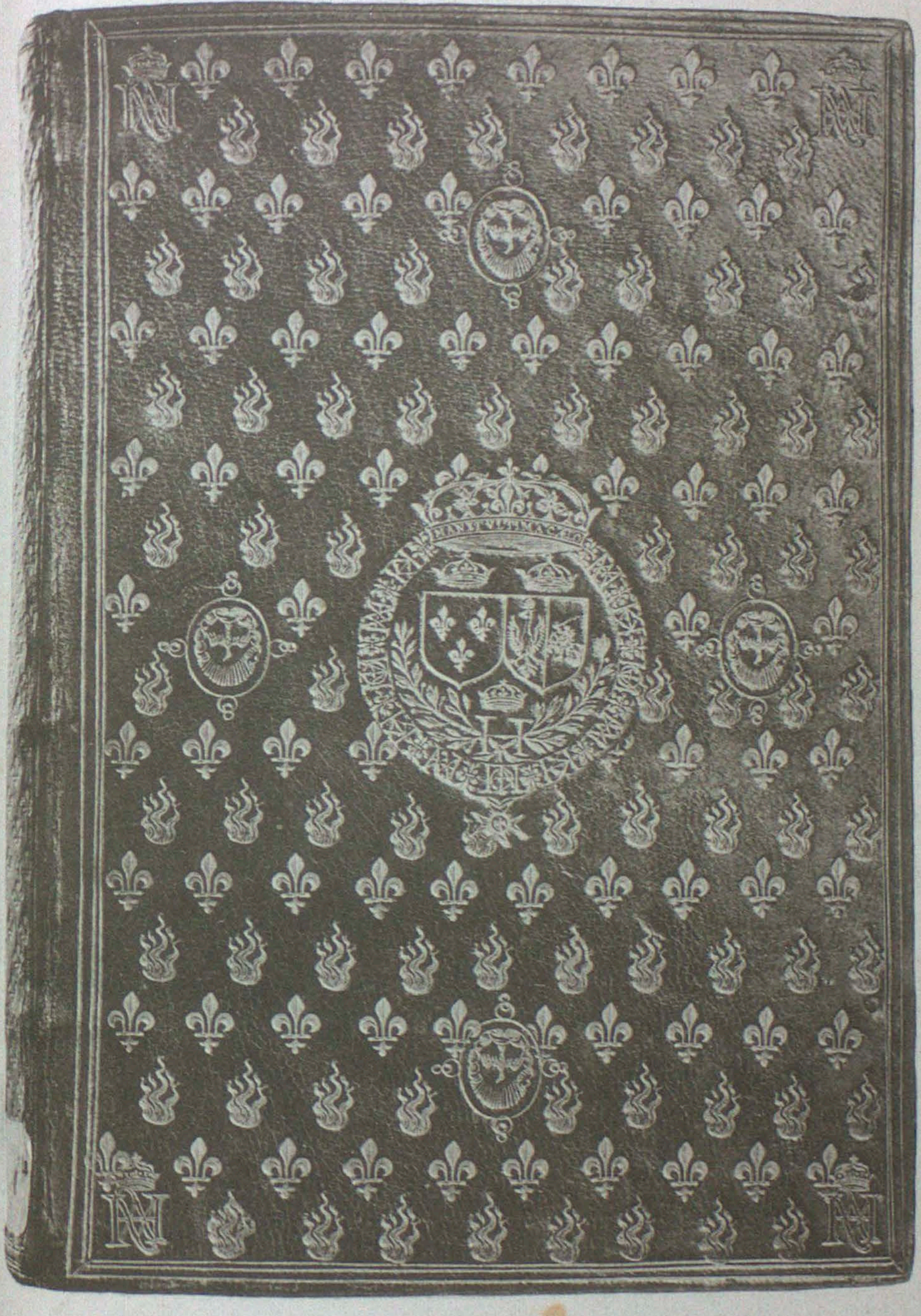


PLANCHE L

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.


VLTIMA

PLANCHE LIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

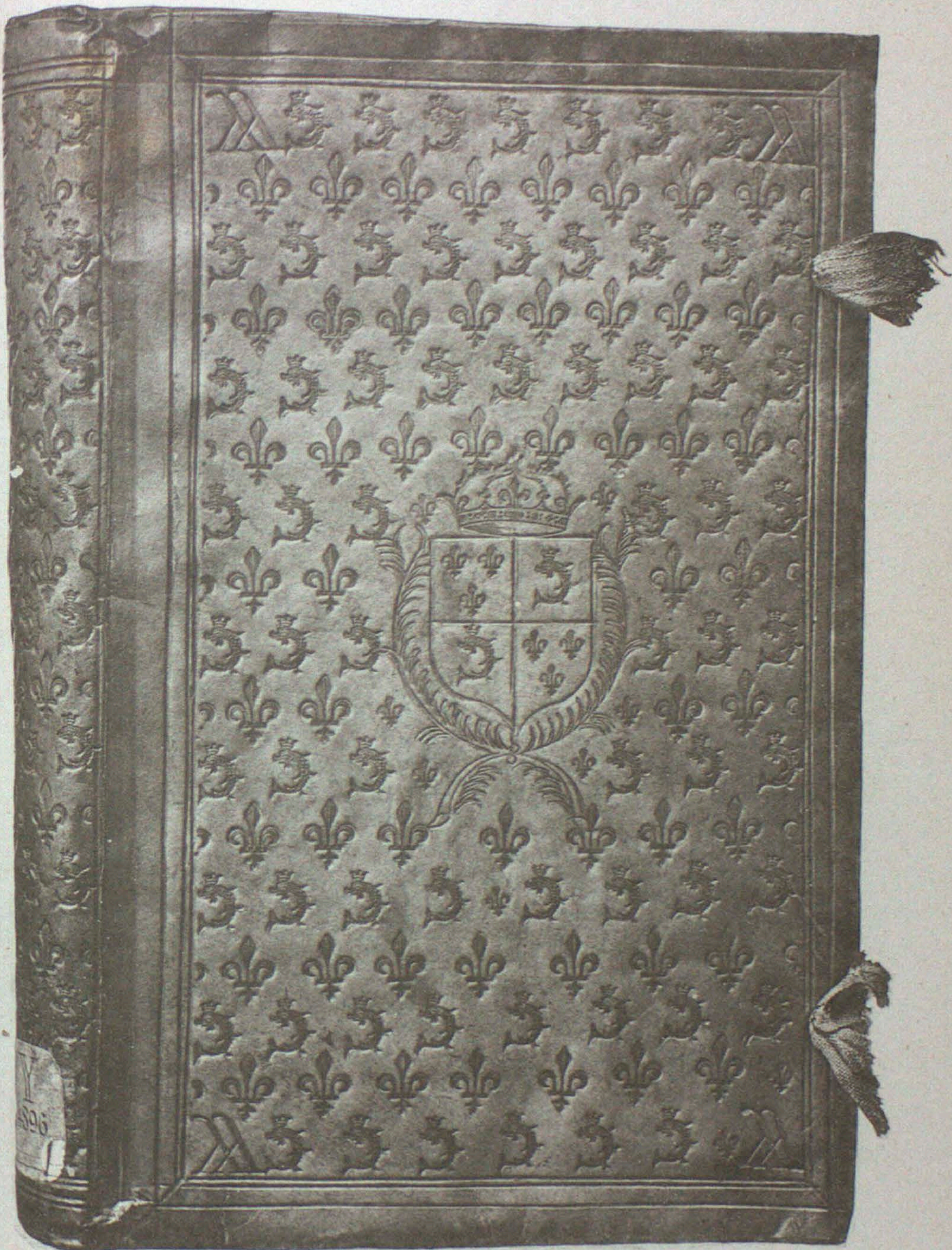


PLANCHE LVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

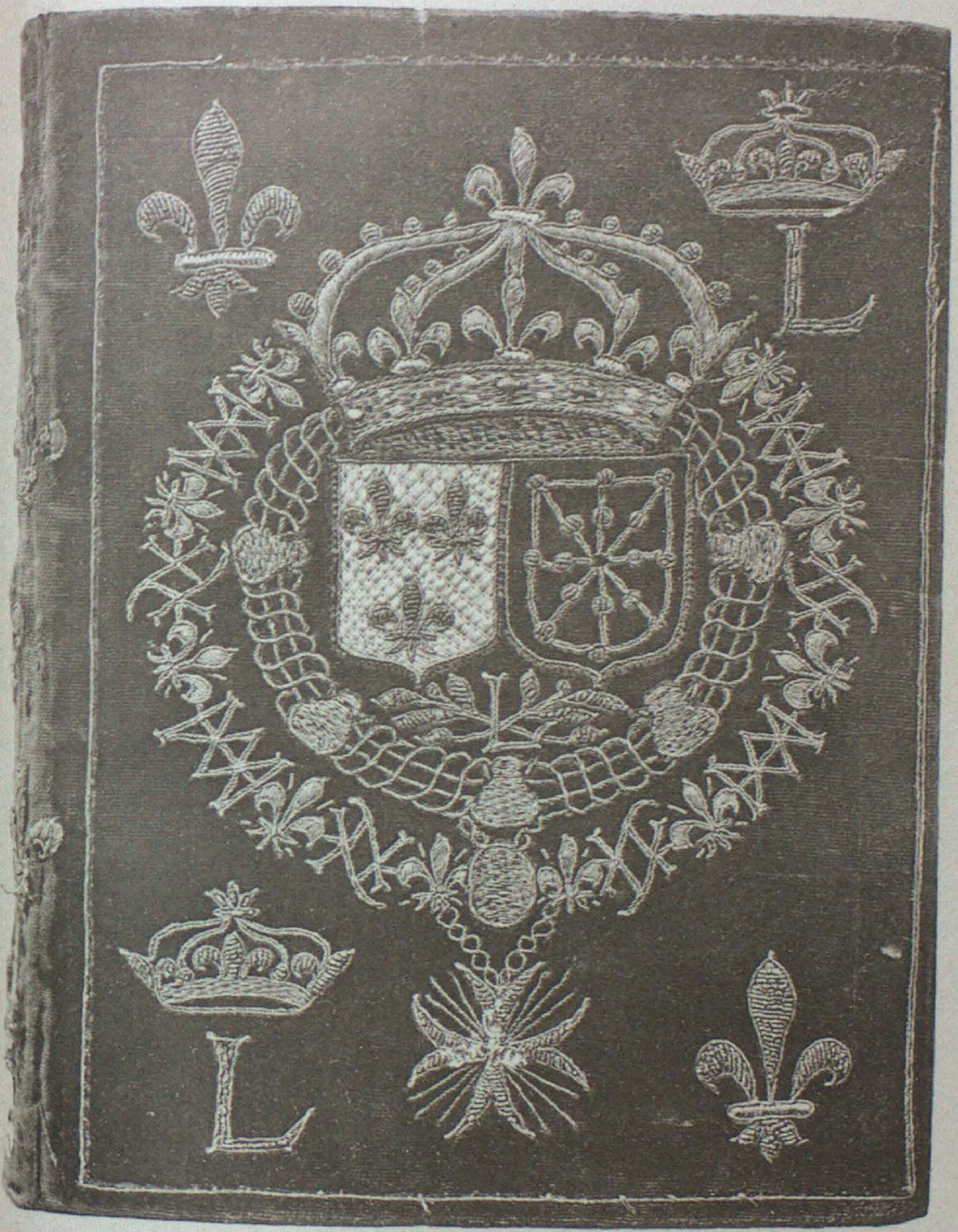
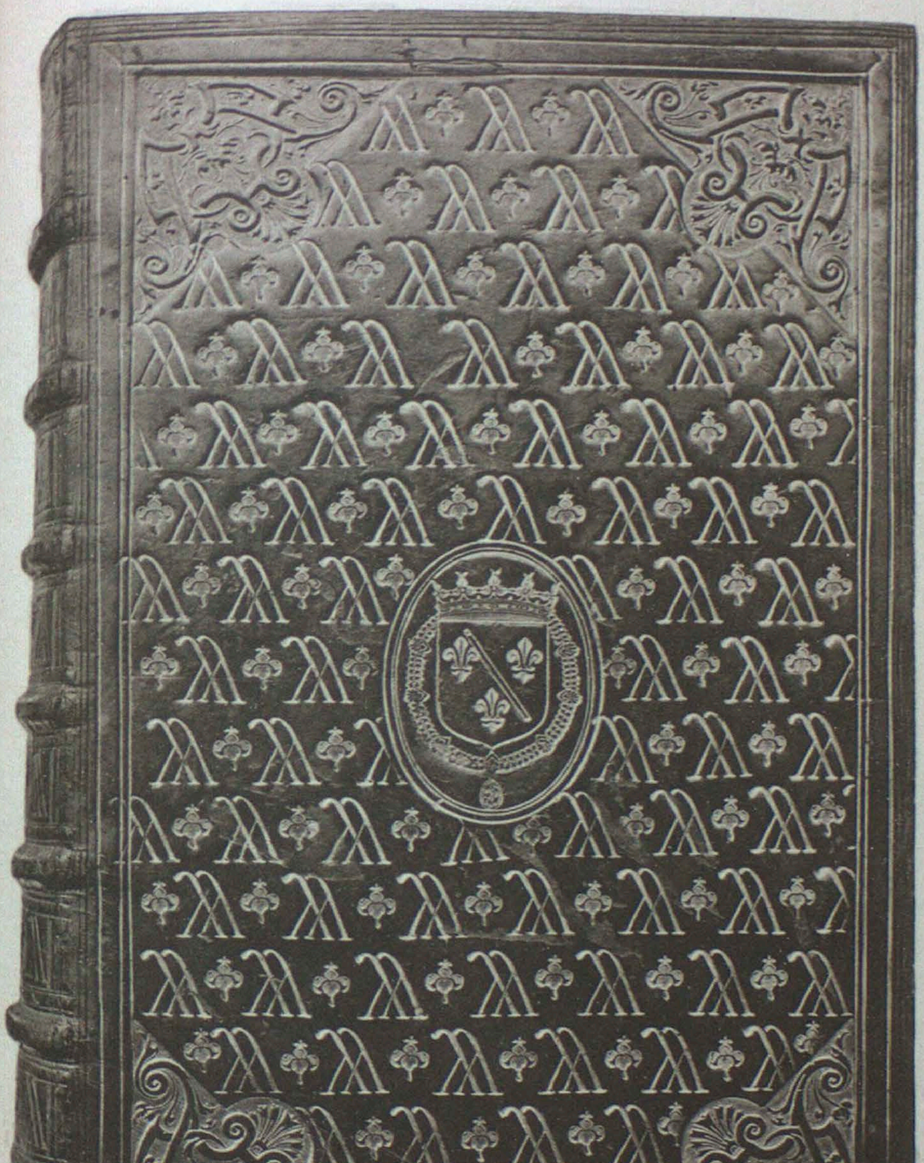

L
L
L

PLANCHE LIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



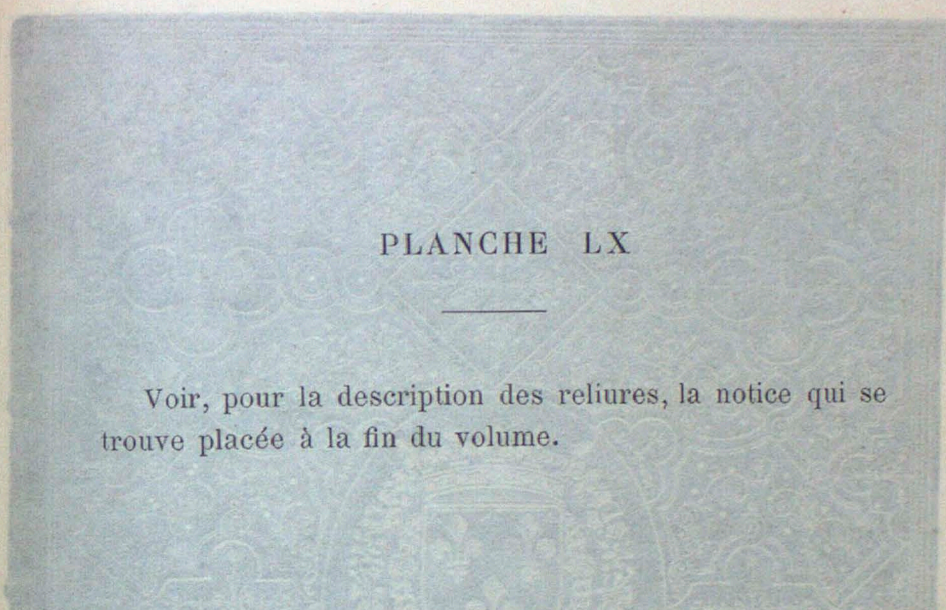


PLANCHE LX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

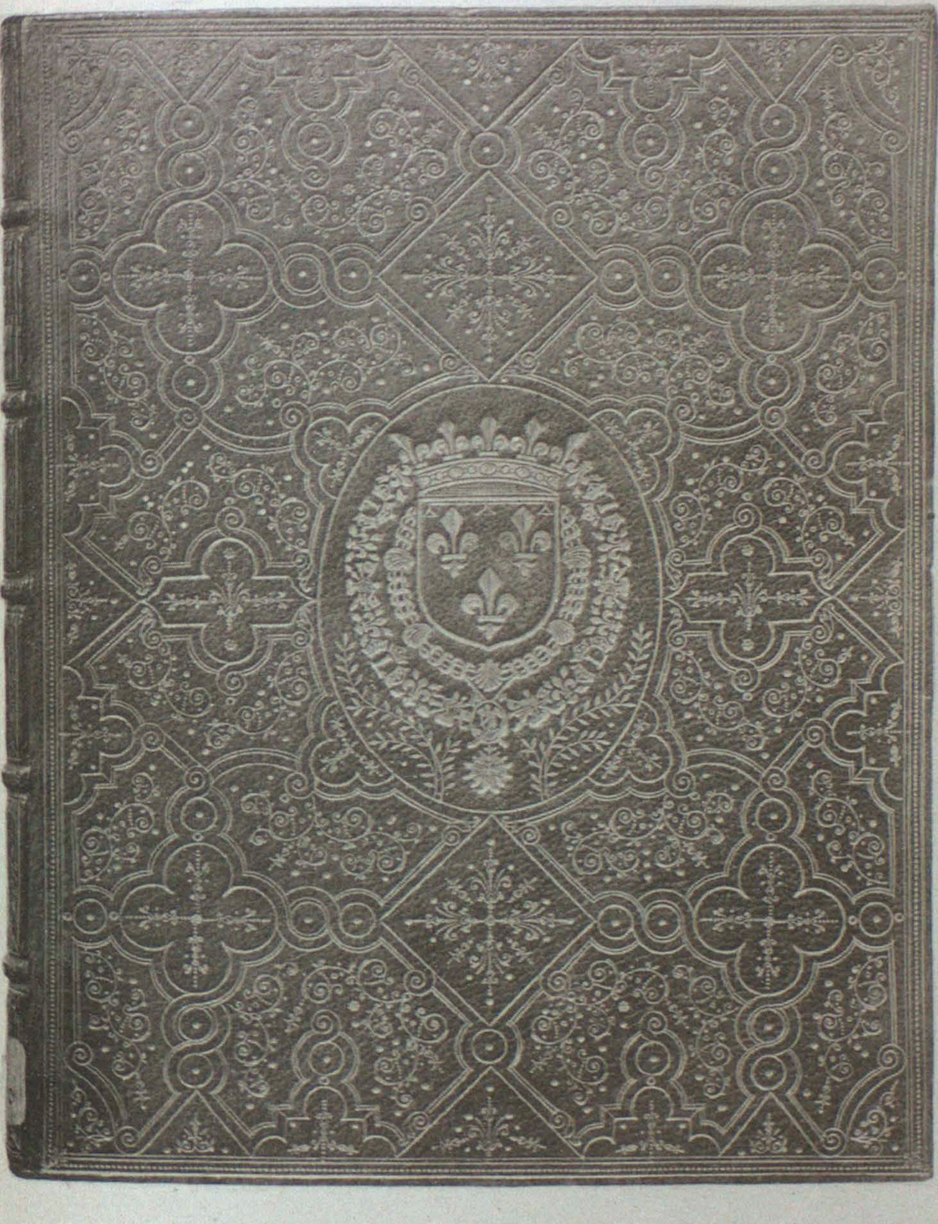


PLANCHE LXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

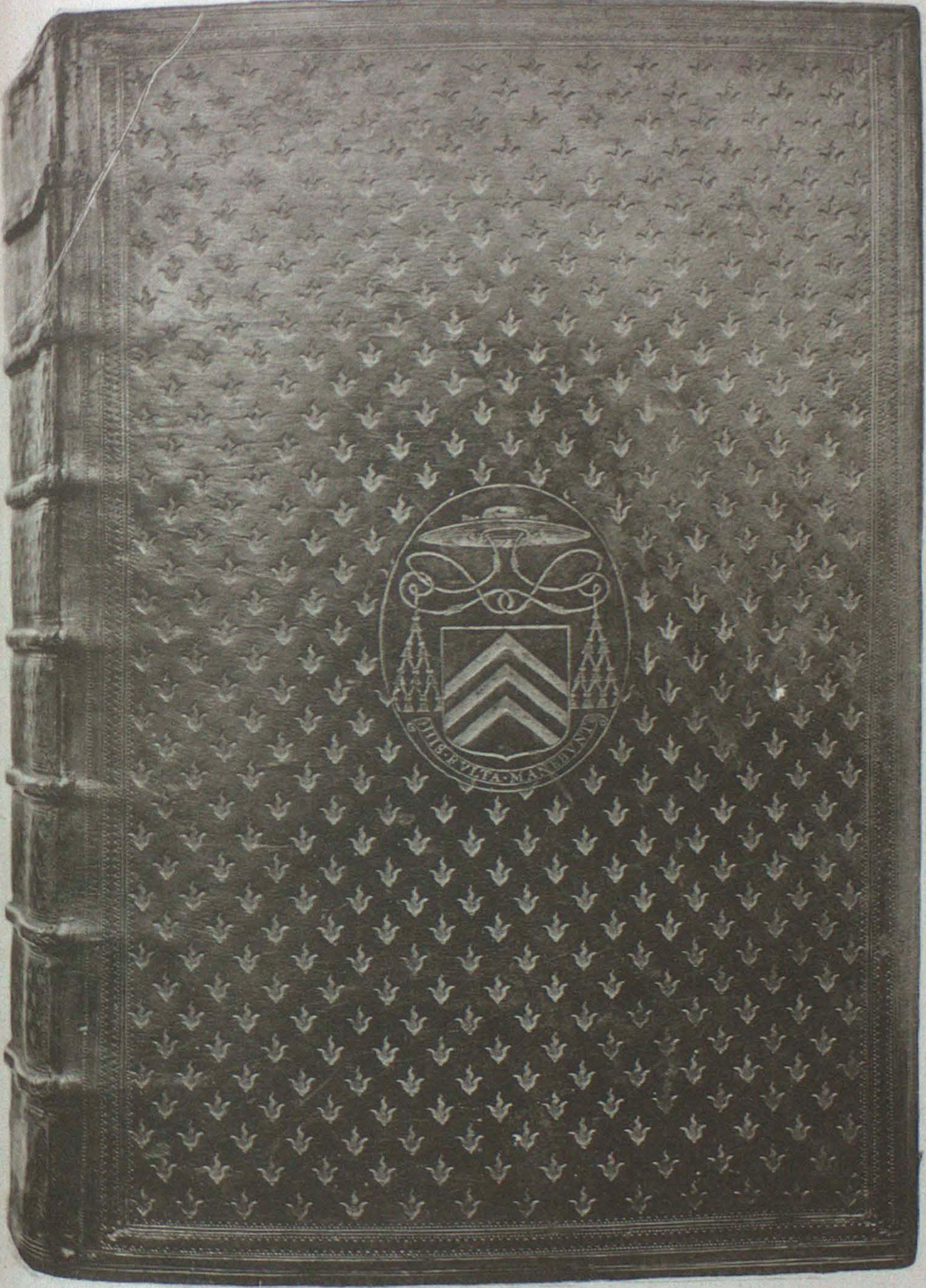


PLANCHE LXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

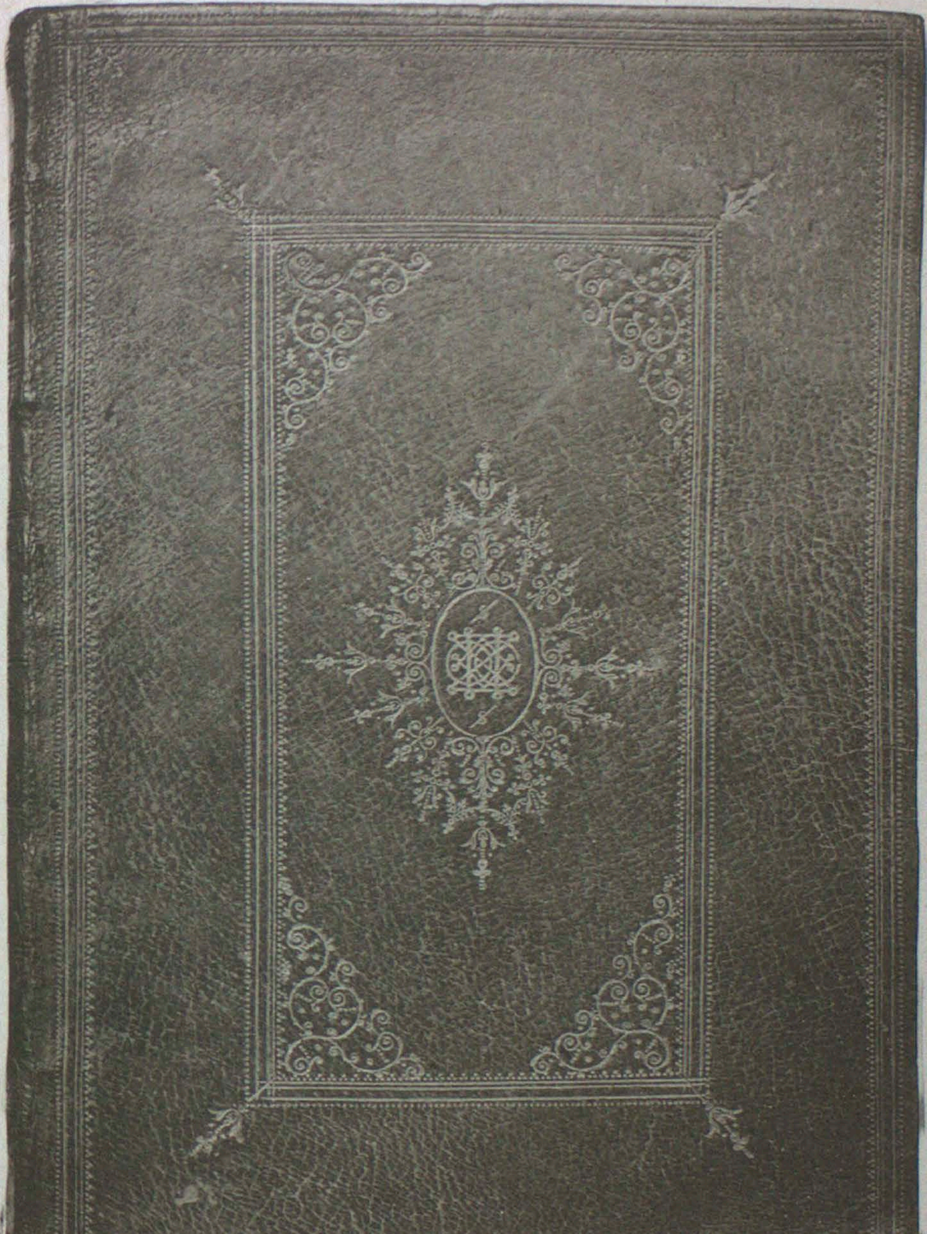


PLANCHE LXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

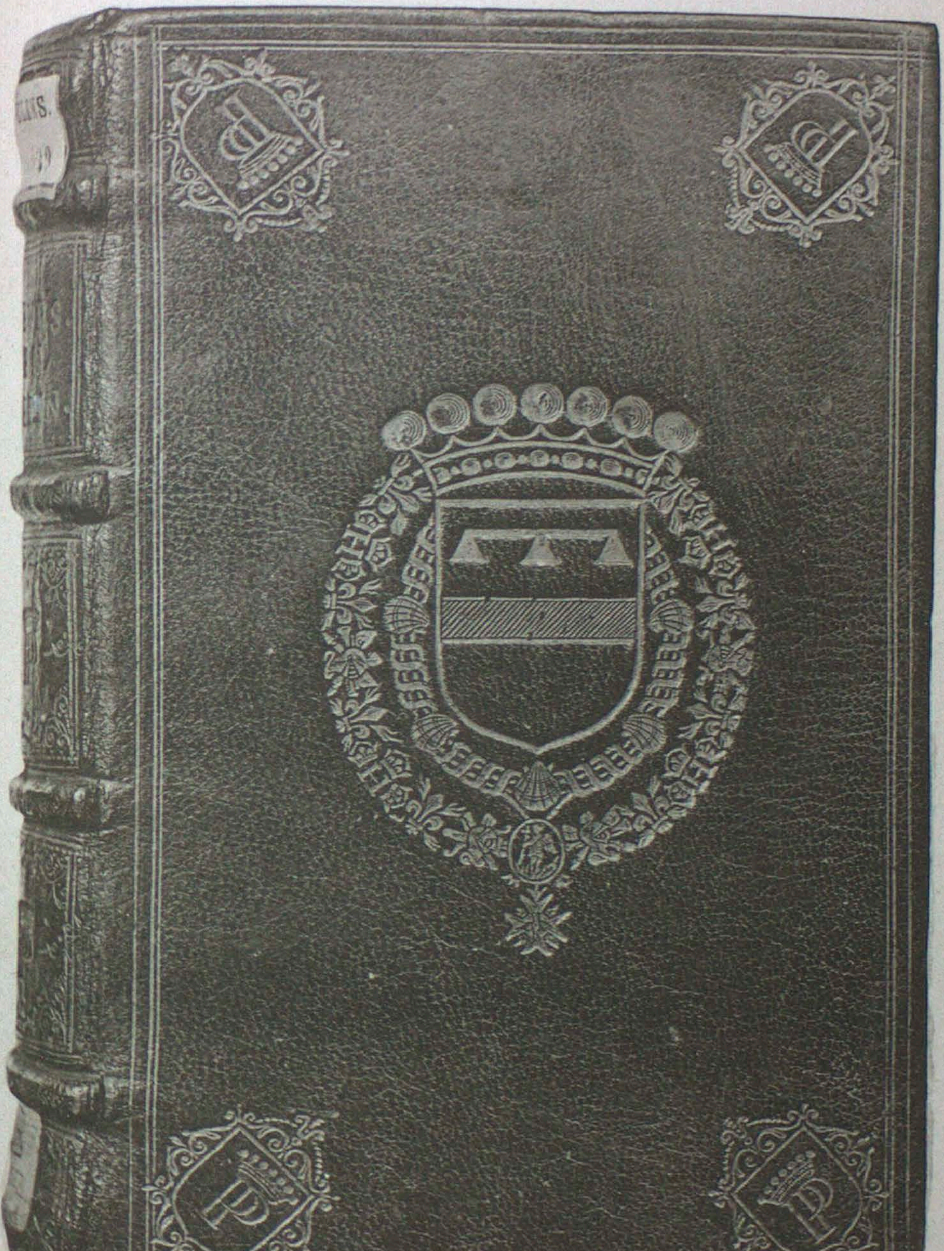


PLANCHE LXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

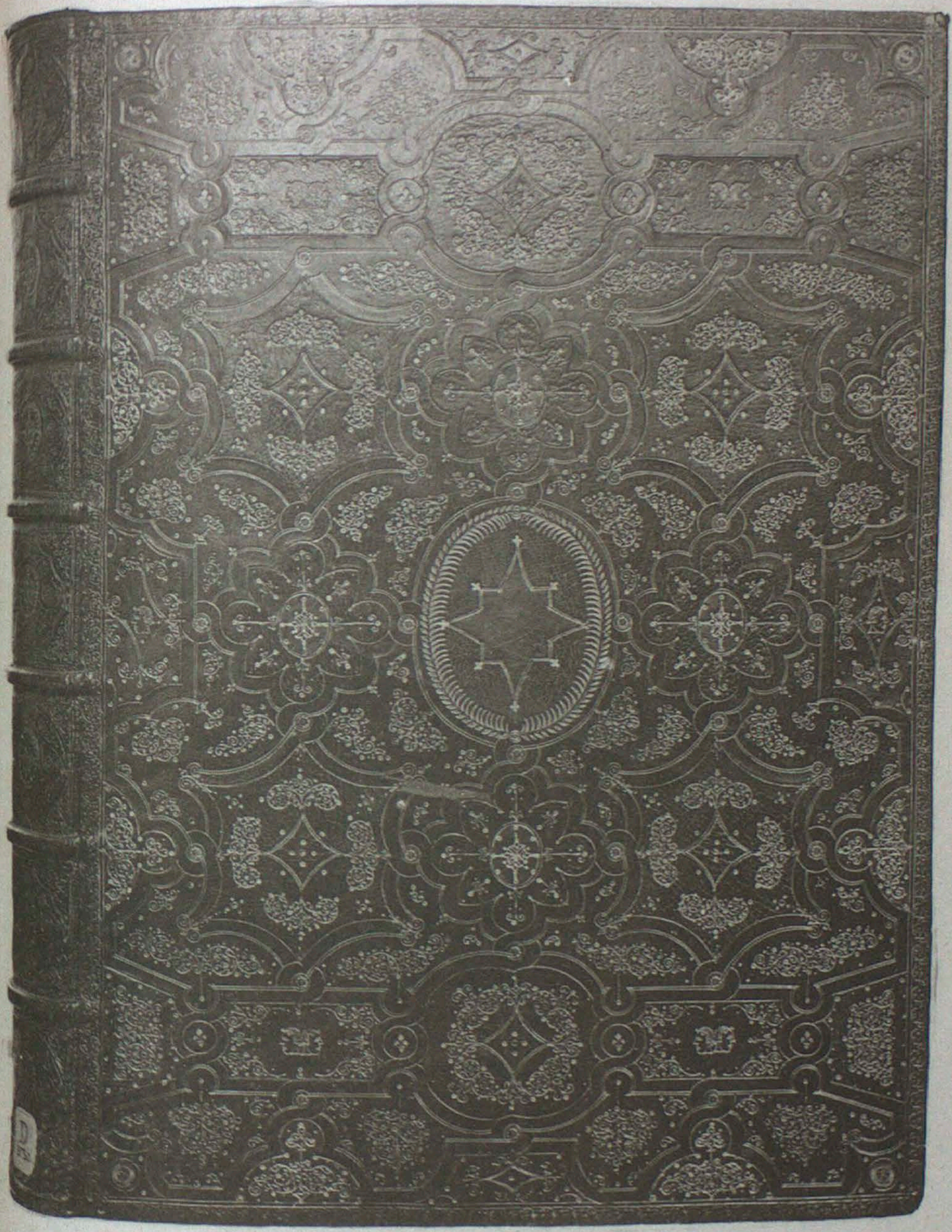


PLANCHE LXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

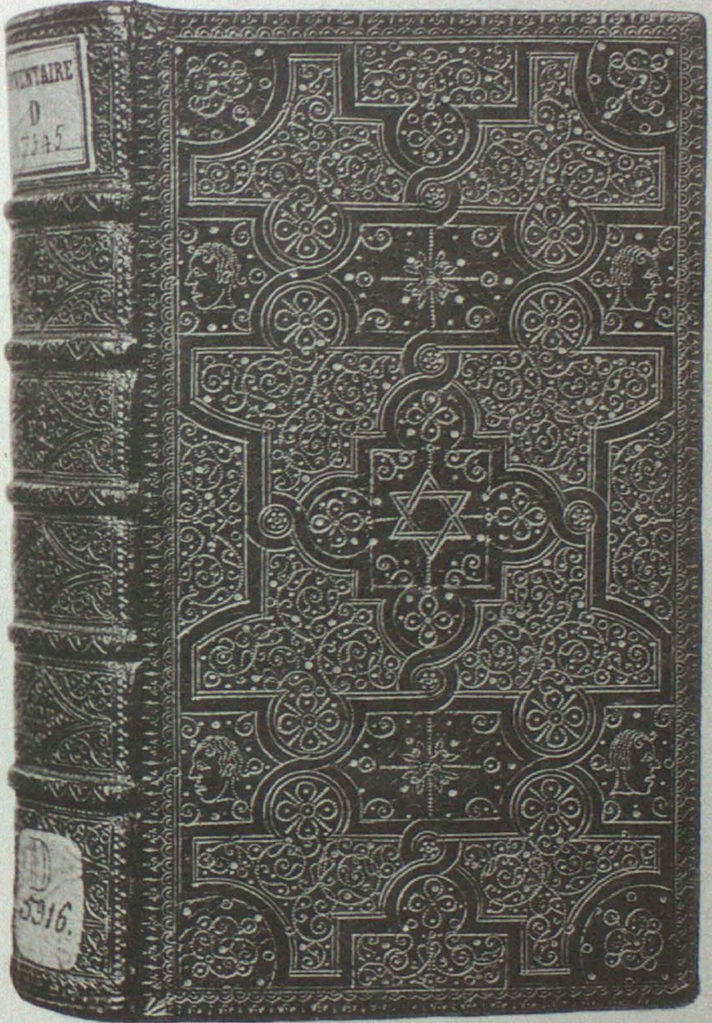

D
5916.

PLANCHE LXVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

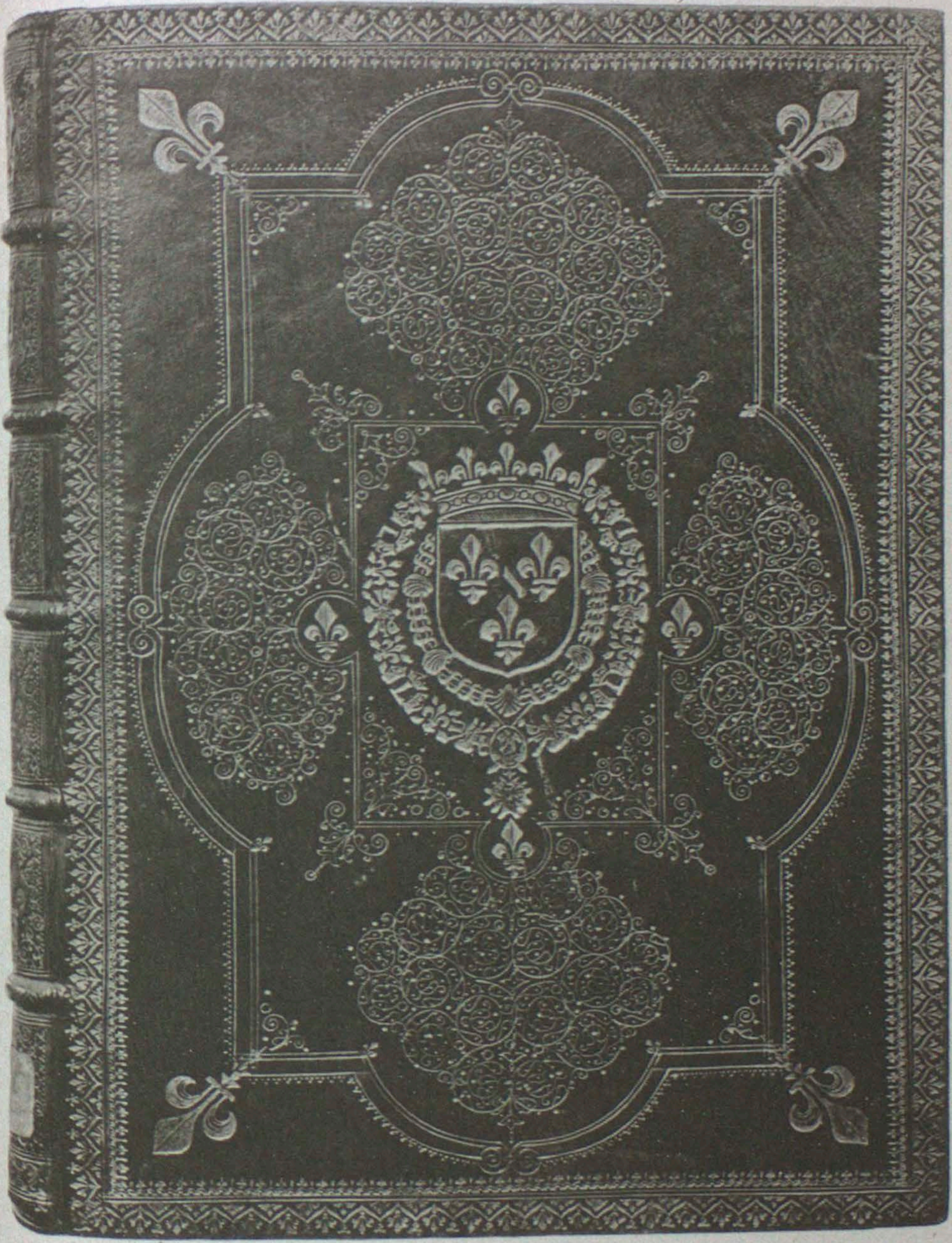


PLANCHE LXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

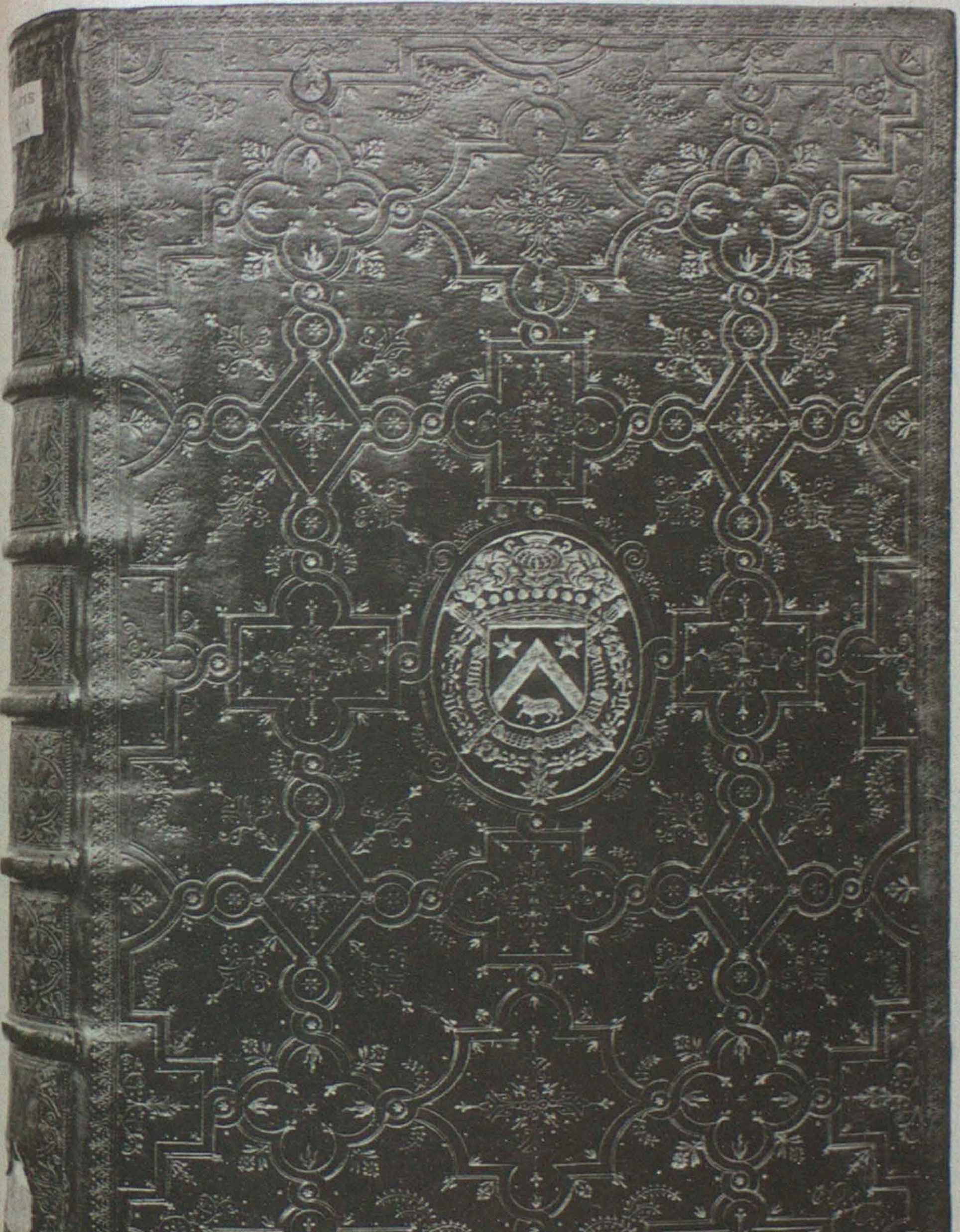


PLANCHE LXVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

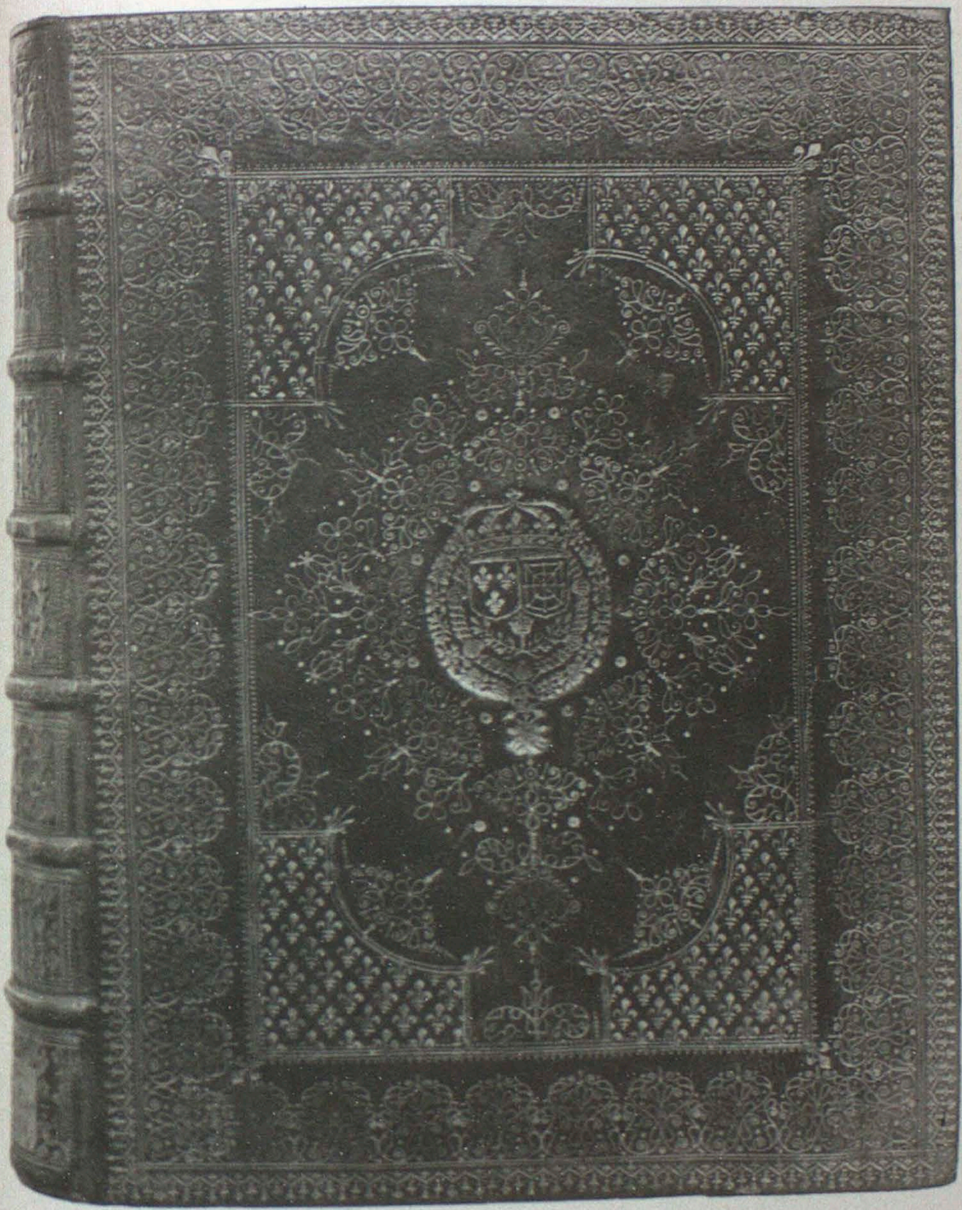


PLANCHE LXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



PLANCHE LXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

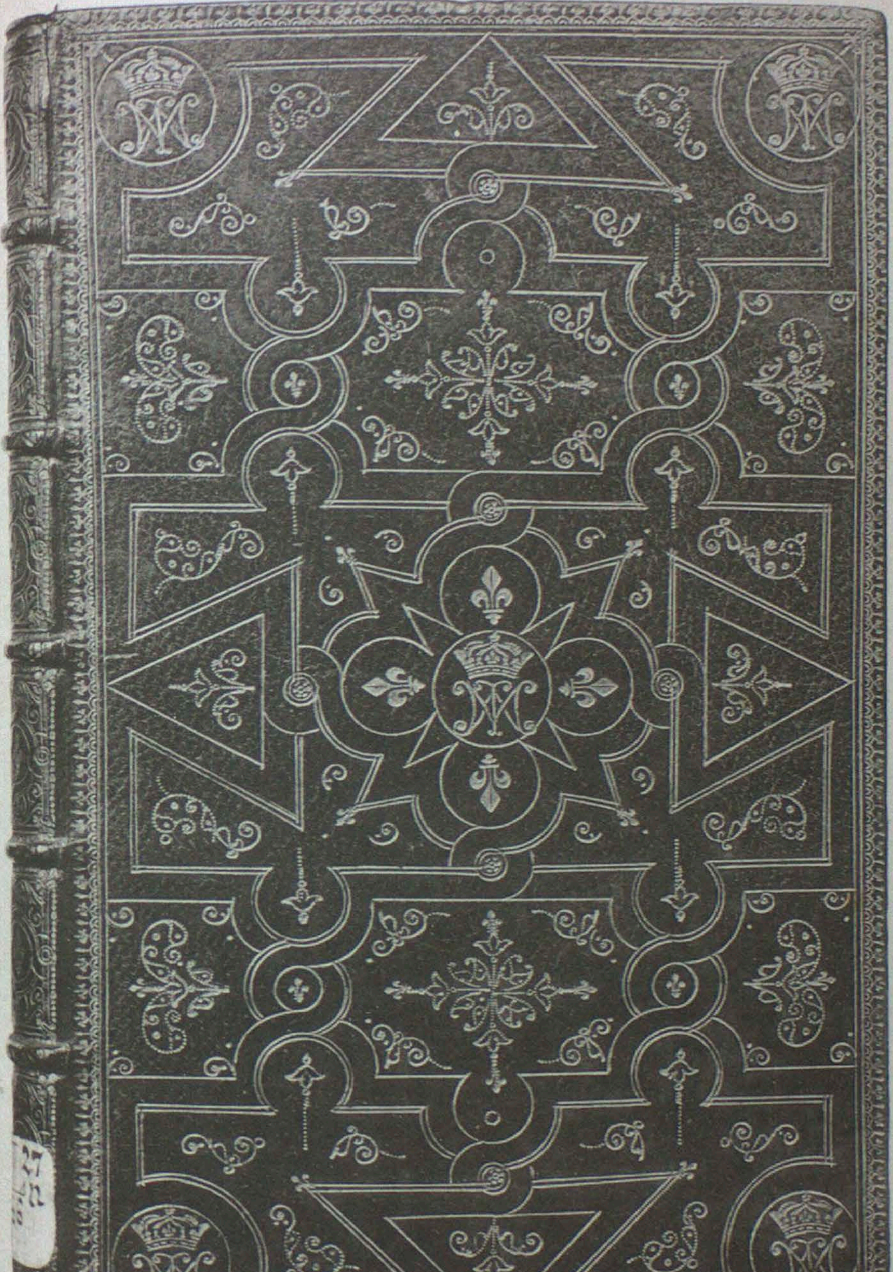


PLANCHE LXXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

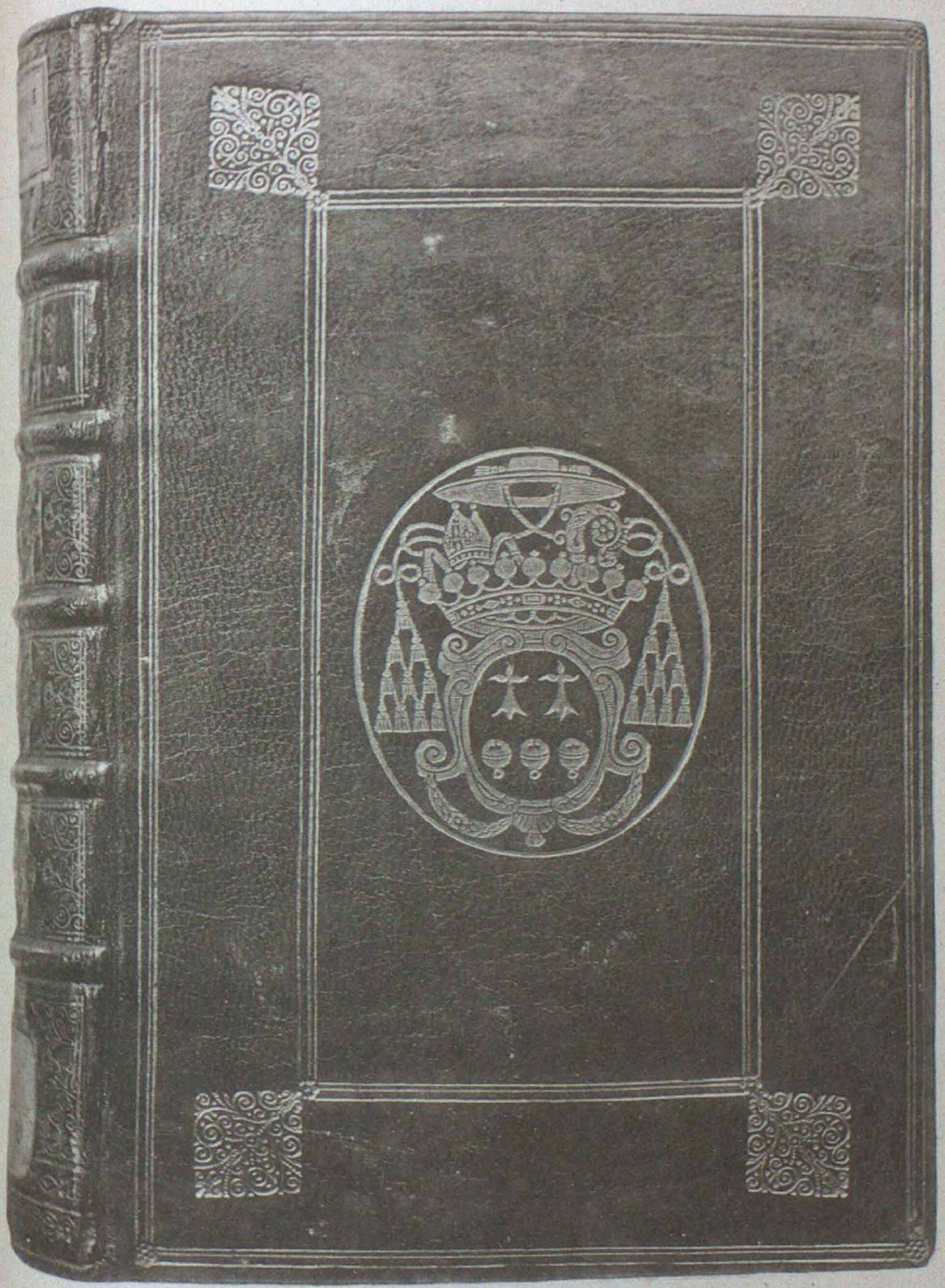


PLANCHE LXXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

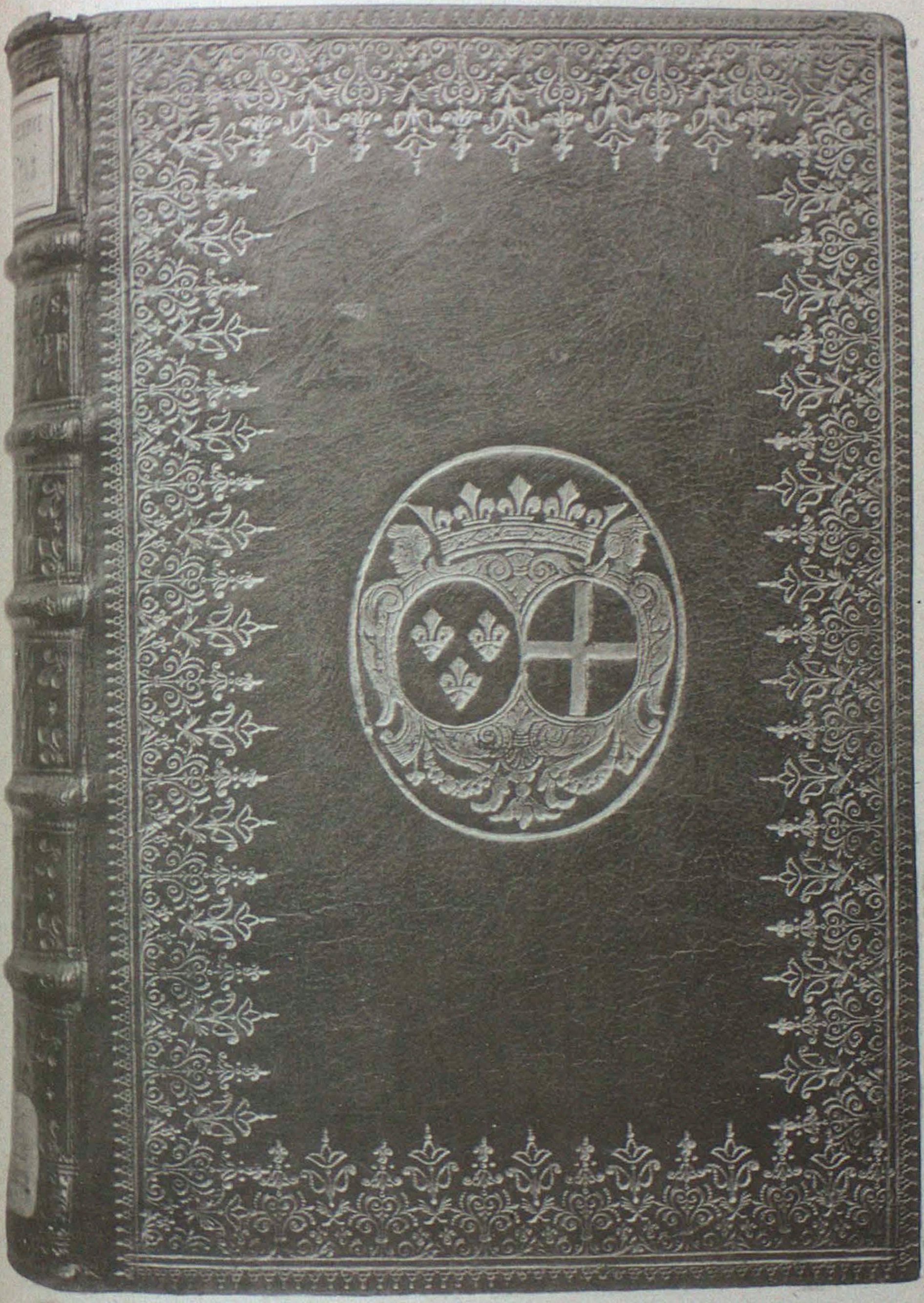


PLANCHE LXXIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXIII

Voir, pour la description des reliures la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

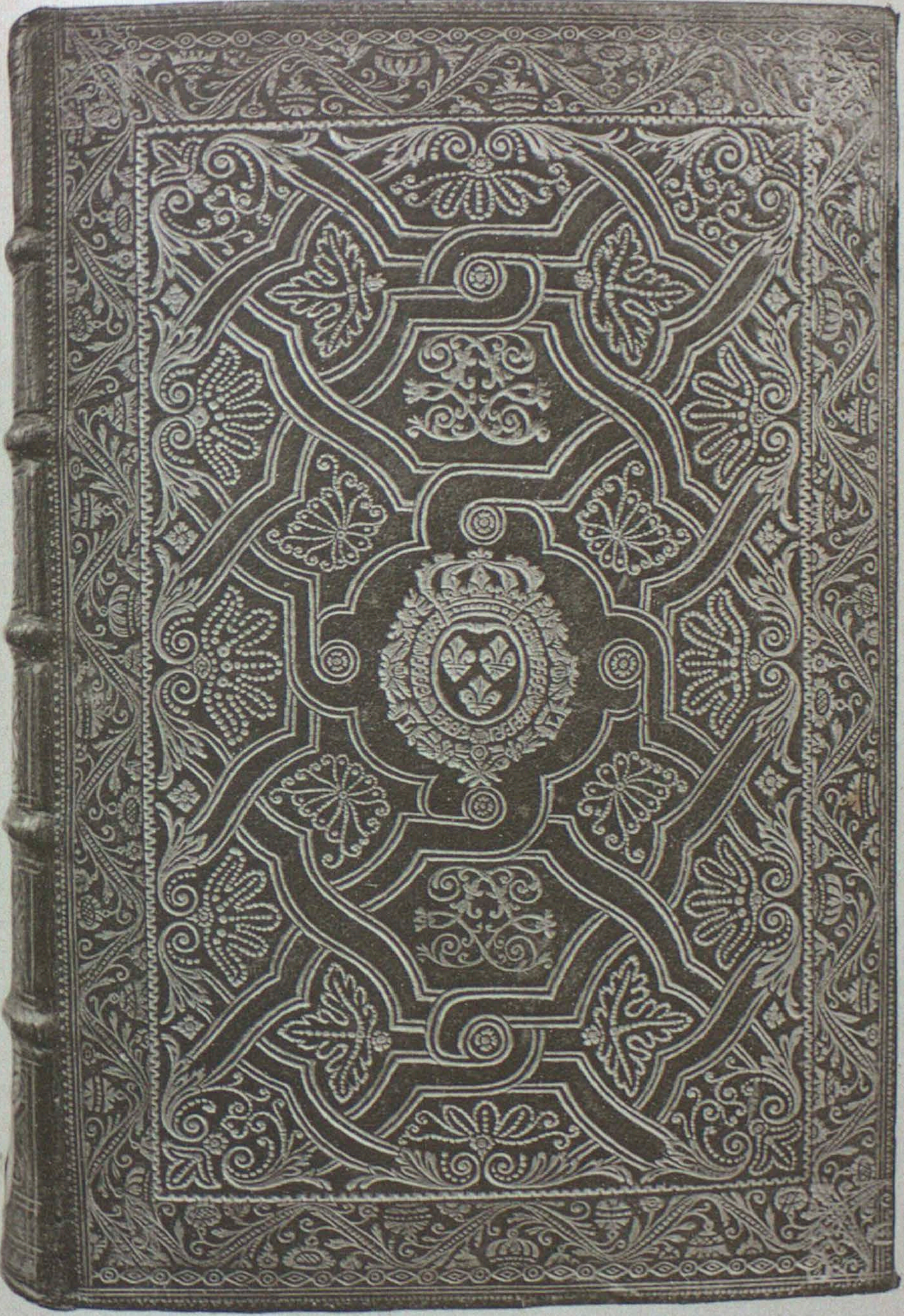
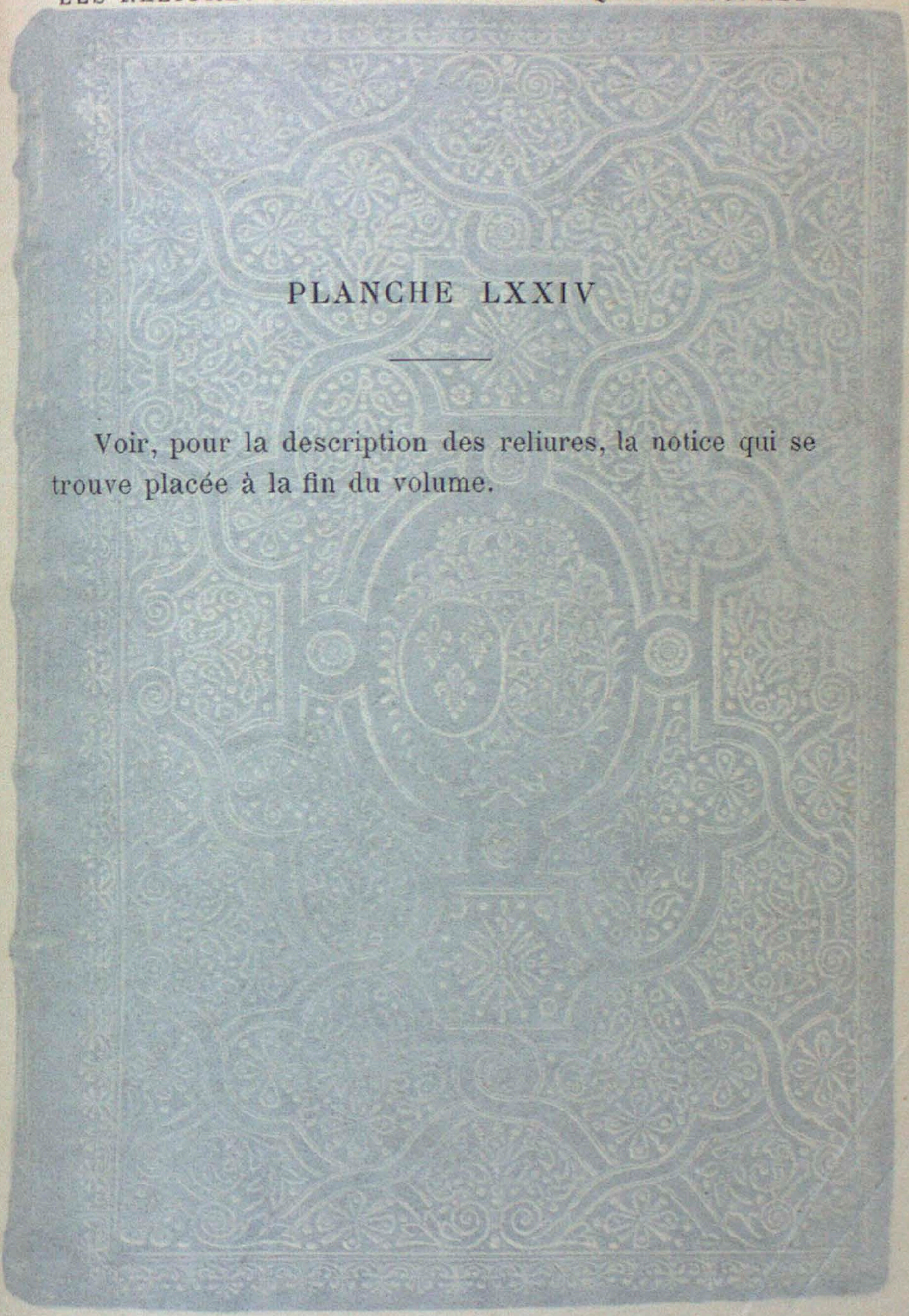


PLANCHE LXXIV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



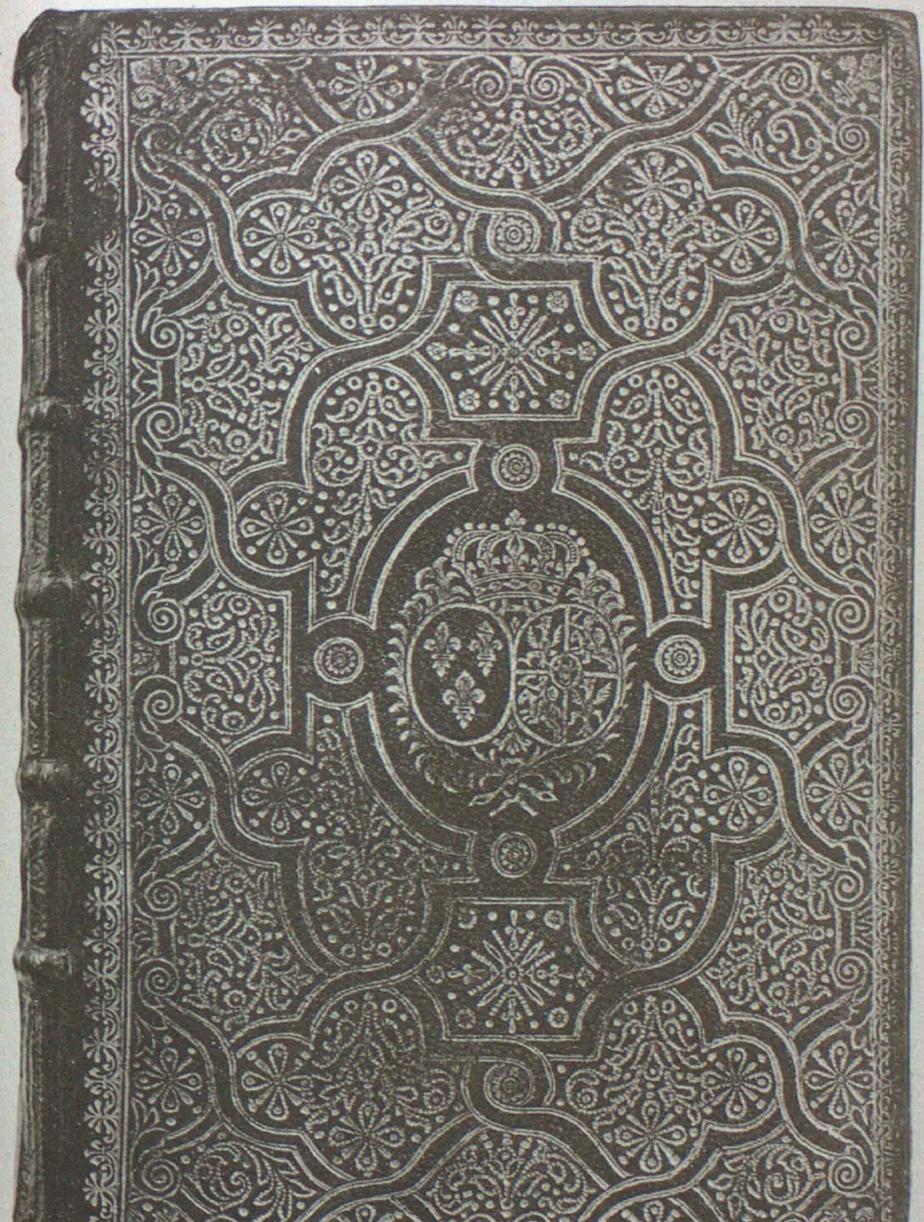


PLANCHE LXXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXV

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

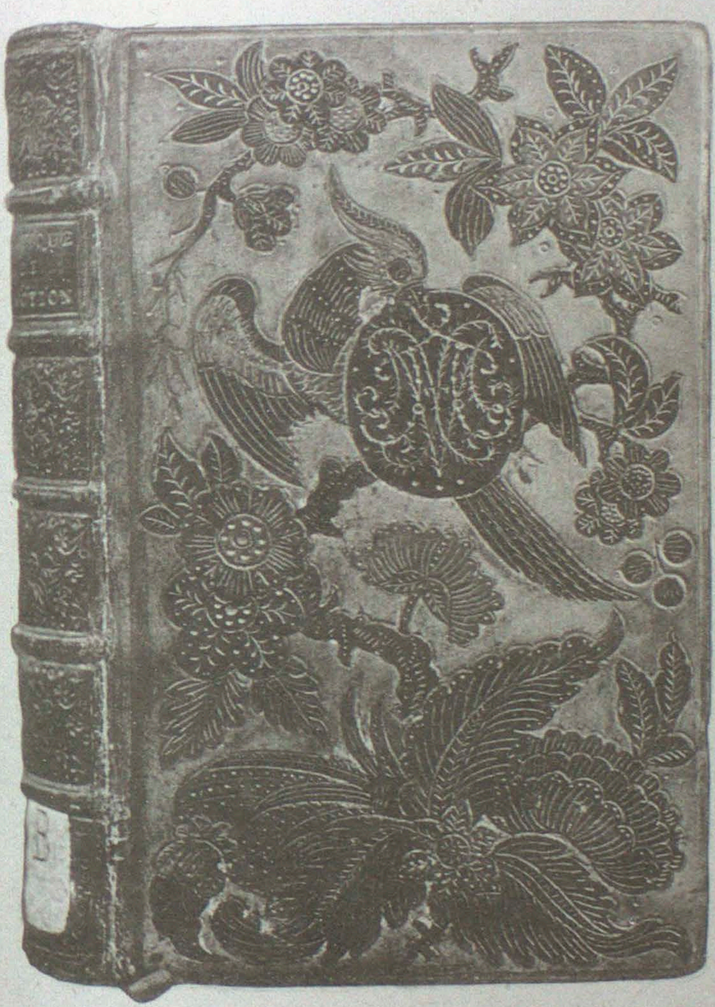


PLANCHE LXXVI

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

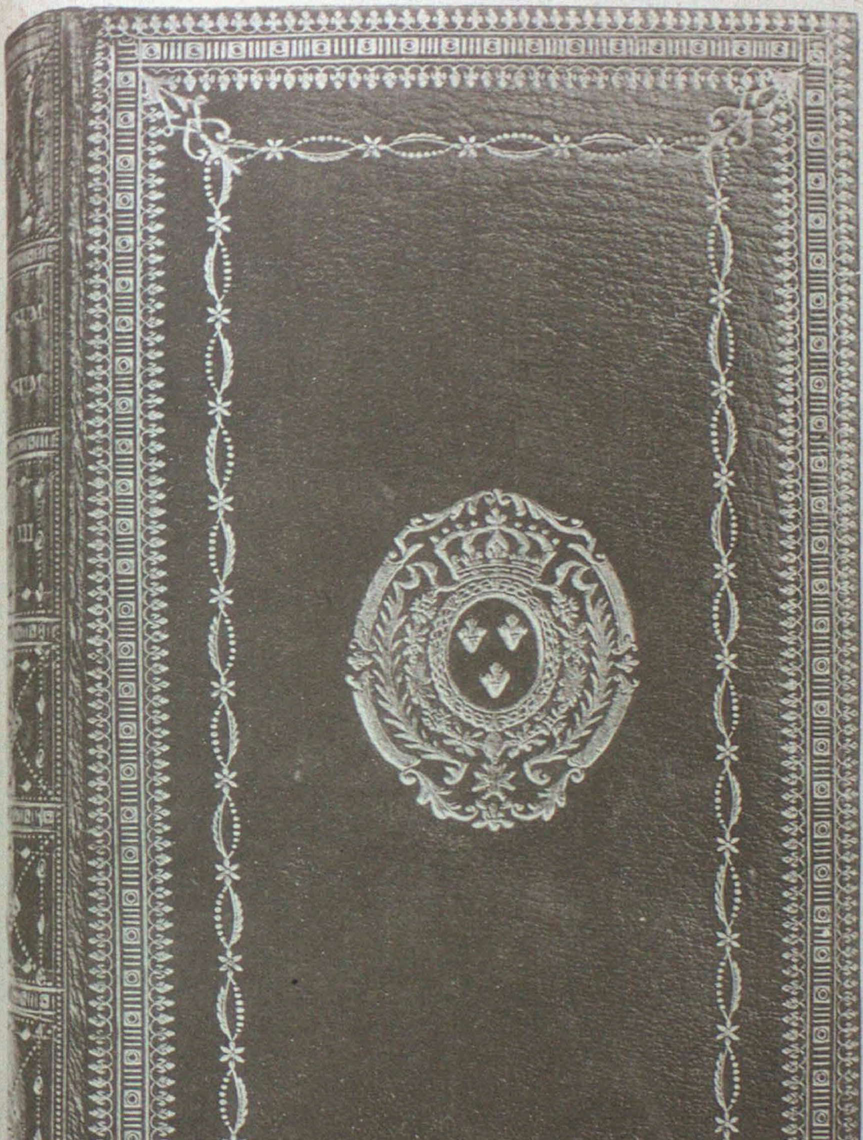


PLANCHE LXXVII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

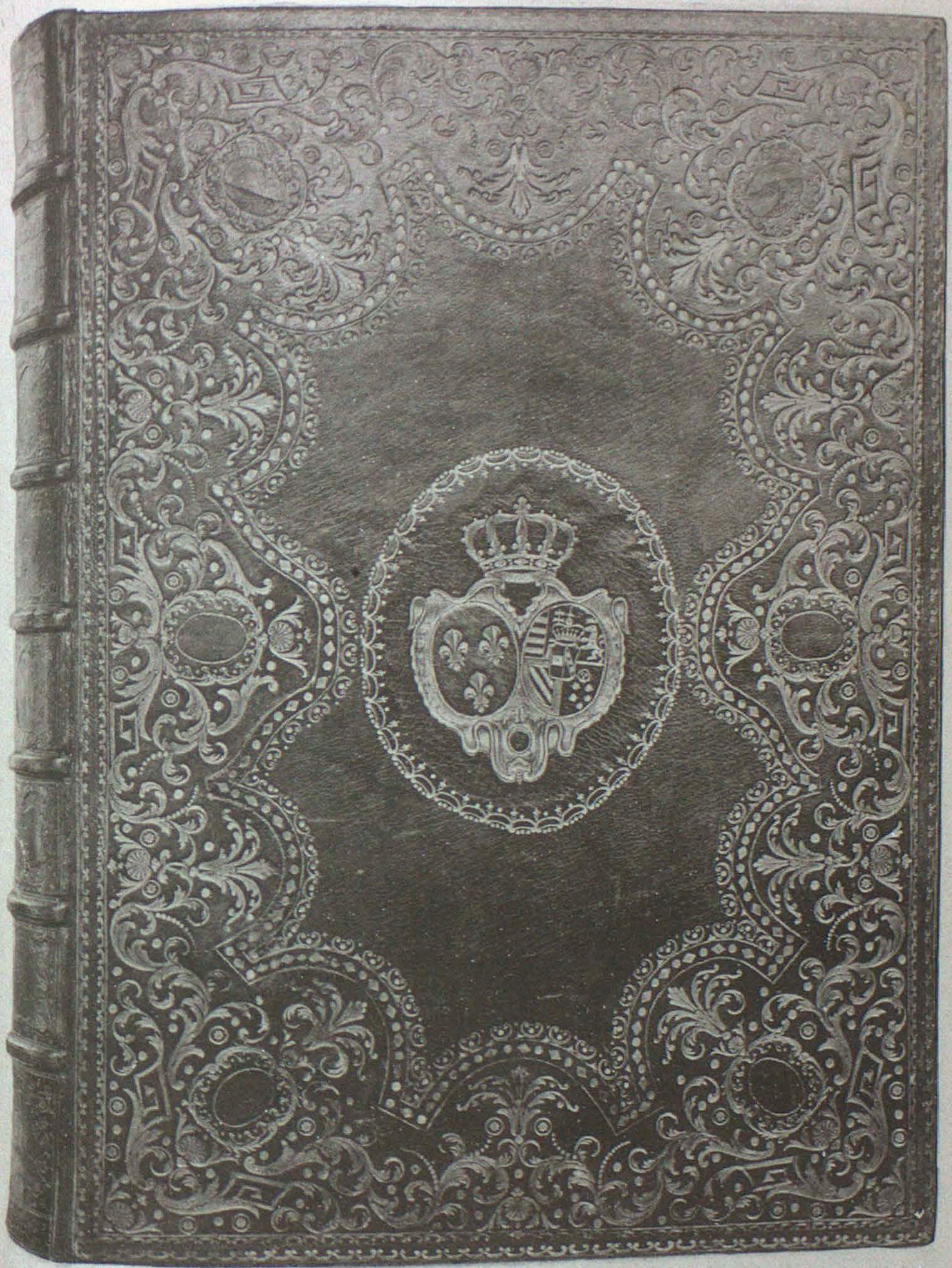
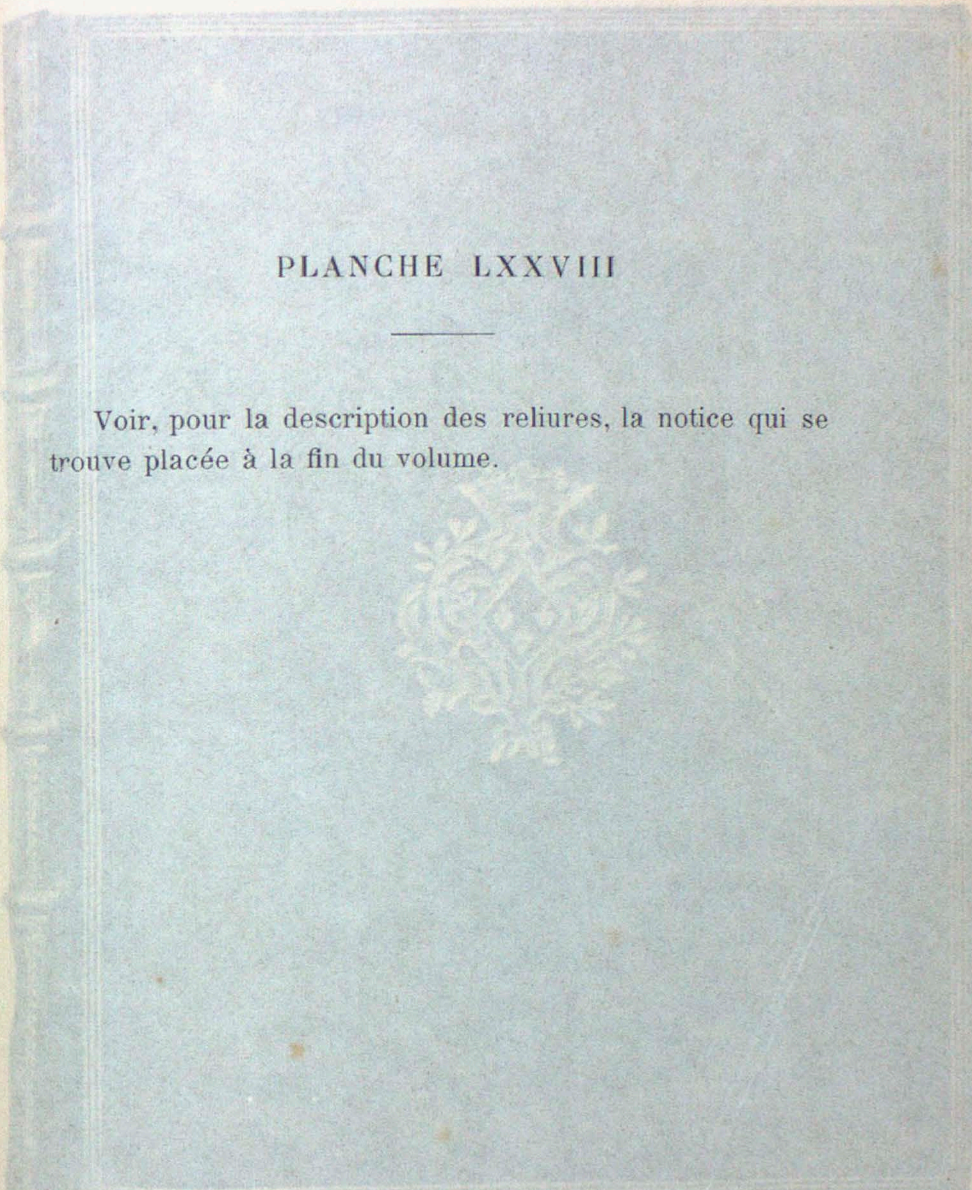


PLANCHE LXXVIII

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



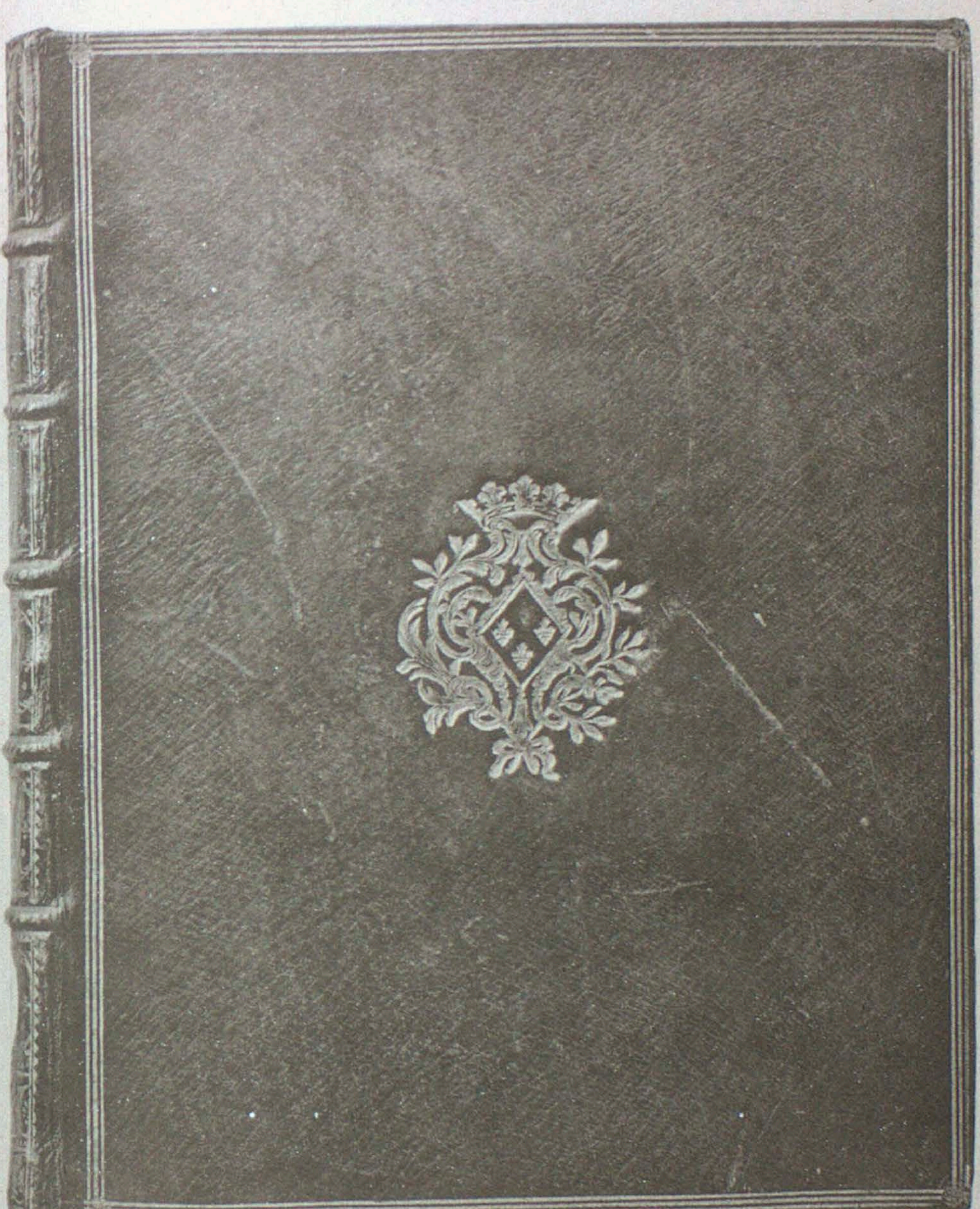


PLANCHE LXXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXIX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

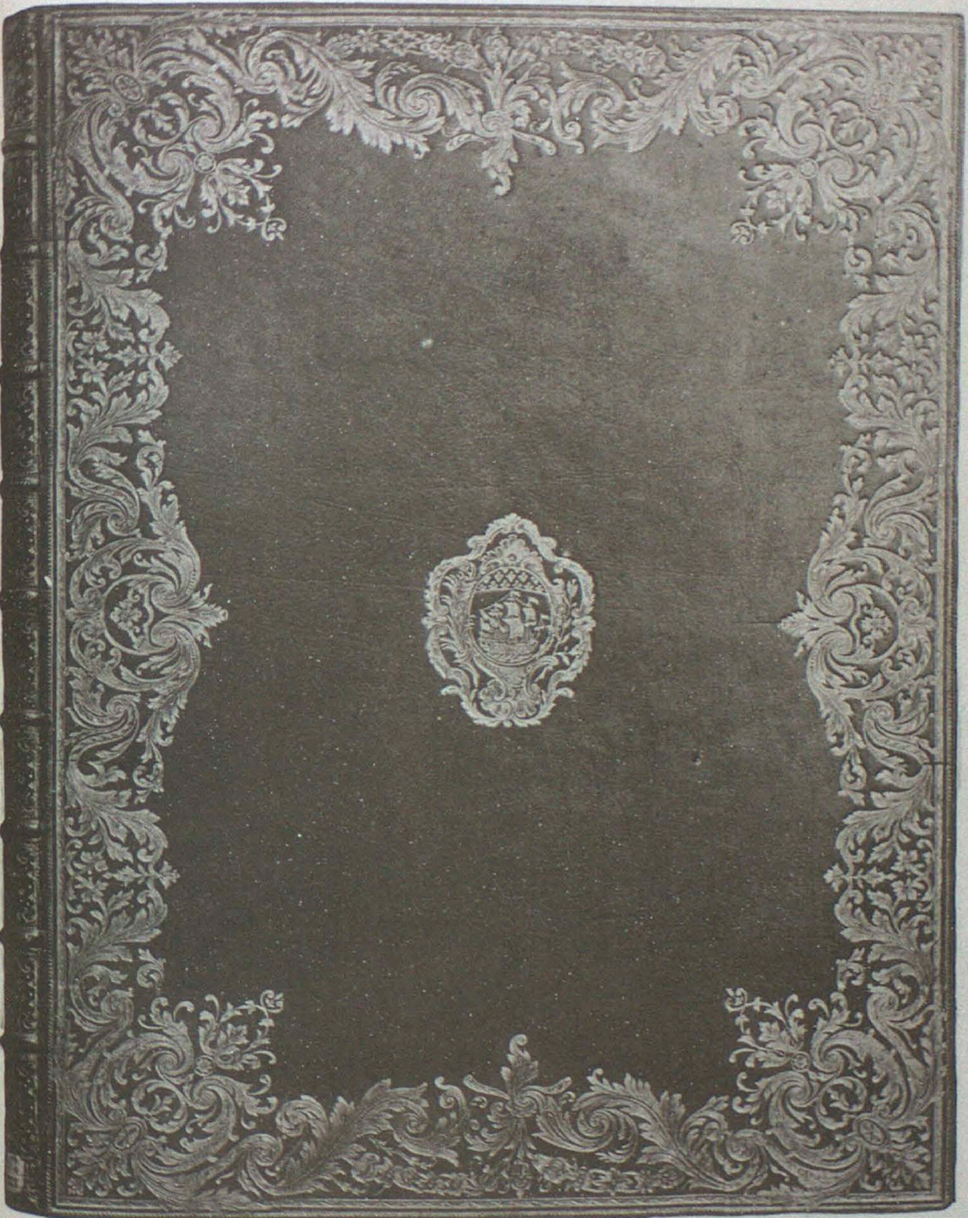


PLANCHE LXXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.

PLANCHE LXXX

Voir, pour la description des reliures, la notice qui se trouve placée à la fin du volume.



NOTICES DES PLANCHES

PUBLIÉES DANS

LES RELIURES D'ART

La plupart des renseignements concernant Les Reliures d'Art *de la Biblioèthque Nationale nous ont été fournis par le catalogue de l'Exposition, rédigé sous la direction de M. Léopold Delisle. Le choix éclairé qui a présidé au groupement de cette collection sans rivale nous a guidé dans nos appréciations. Nous avons voulu montrer la succession admirable des travaux d'art dans la reliure française depuis les premiers siècles de notre histoire jusqu'à la Révolution.*

Planche I. — Cinquième siècle. *Liber evangeliorum.* (Manuscrit latin 9384. Expositions des manuscrits, n° 263. Plat recto.)

Cette reliure représente la vie de Jésus-Christ sculptée sur ivoire vers le cinquième siècle, probablement à Saint-Claude, dans le département du Jura. Elle recouvre un manuscrit précieux écrit au neuvième siècle, et qui fut donné au prieuré de Saint-Lupicin. Ce livre était une curiosité dès le commencement du dix-huitième siècle ; on le nommait l'*Apocalypse*, et le bénédictin dom Martène le signalait ainsi en 1717 : « Nous trouvâmes un fort beau livre écrit en onciales d'argent sur vélin de pourpre ou violet, dont l'écriture n'avait guère plus de neuf cents ans. La couverture était d'ivoire, sur laquelle la vie de Nostre-Seigneur était représentée d'une manière assez grossière. » (*Voyage littéraire*, t. I, p. 175). Ce manuscrit fut cédé à la Bibliothèque Nationale par décision du conseil municipal de Saint-Lupicin, le 21 août 1794. Les ivoires étaient en mauvais état ; ils étaient séparés et ballants. On les réunit sous le règne de Louis XVIII et on les enchâssa dans une reliure ornée d'L et de fleurs de lis.

La tournure générale de la composition, les costumes et les ornements font reporter la taille probable de l'ivoire au cinquième siècle ; le manuscrit ayant été écrit au neuvième, la reliure fut donc rapportée.

Il n'est pas sans intérêt de voir dans la main du personnage occupant

le compartiment central un livre relié, décoré d'une croix identique à celle de la couronne placée au-dessus.

Planche II. — Dixième siècle. Les quatre Évangiles à l'usage de Metz. (Manuscrit latin 9383. Exposition des manuscrits, n° 266. Le plat recto.)

Ivoire représentant une crucifixion. Au-dessus de la croix, les quatre évangélistes et leurs emblèmes. L'ivoire est encadré d'une bordure de métal formée de plaques décorées de pierres précieuses, d'émaux cloisonnés d'Orient et de ciselures. Sur deux lamelles d'or placées en haut et en bas de l'ivoire on lit :

In cruce restituit Christus pia victima factus
Quod mala fraus tulerat serpentis preda ferocis.

Le manuscrit que cette couverture renferme est du commencement du neuvième siècle ; il est écrit en lettres d'or sur parchemin teint en pourpre ; la reliure est donc postérieure de près d'un siècle à l'ouvrage.

Ce précieux volume fut envoyé en 1802 à la Bibliothèque Nationale, par la ville de Metz.

Planche III. — Onzième siècle. Missel de l'abbaye de Saint-Denis. (Manuscrit latin 9436. Exposition des manuscrits, n° 261. Le plat recto.)

Dans l'origine, le plat de cette reliure portait une crucifixion d'ivoire en relief assujettie au métal ; il ne reste plus aujourd'hui que la Vierge et saint Jean.

La bordure est en or repoussé représentant des anges, des séraphins, des prophètes ; elle est sertie de pierres enchâssées dans des filigranes. L'aspect en est fort riche et témoigne d'une grande habileté de pratique ; les deux figures d'ivoire sont d'un assez gracieux mouvement.

Le plat verso a été refait postérieurement à celui-ci ; il se compose d'une plaque de métal gravé représentant un martyr.

L'écriture du manuscrit est du onzième siècle ; elle est accompagnée de notations musicales en neumes. La reliure dut suivre de très près le travail du copiste.

Planche IV. — Onzième siècle. Livre des quatre Évangiles. (Manuscrit latin 323. Exposition des manuscrits, n° 265. Plat recto.)

Ivoire de l'ancienne reliure du manuscrit appliqué sur un cartonnage

moderne. Il représente un Jésus-Christ dans une gloire. La tournure des personnages et des costumes permet de reporter ce travail au onzième siècle environ. Le verso contient une Vierge.

Le manuscrit est en écriture du neuvième siècle; il provient de la bibliothèque du maréchal de Noailles.

Planche V. — Douzième siècle. Psautier de Charles le Chauve. Manuscrit latin 1152. Exposition des manuscrits, n° 267. Plat recto.)

Cette reliure paraît être du douzième siècle, bien que l'ivoire central puisse très bien remonter au temps de la tapisserie de Bayeux, à la fin du onzième siècle. Le sujet qui y est représenté est assez habilement traité; les lions indiquent un dessinateur exercé, et les figures y sont plus crânement campées que dans les ouvrages similaires. Le cadre est formé de pierres assez lourdement serties, hors de proportion avec le sujet, mais d'une grande richesse.

L'Histoire montre l'âme du roi David protégée par Dieu au recto. Au verso, le dialogue du roi et du prophète Nathan.

Le manuscrit fut écrit par le scribe Liuthard, au temps de la reine Hermentrude (842-69). Il renferme nombre de peintures et de lettres d'or.

En 1674, les chanoines de Metz l'envoyèrent à Colbert, qui lui fit faire un écrin relié à ses armes; cet écrin est exposé près du manuscrit.

Planche VI. — Douzième siècle. Les quatre Évangiles à l'usage de Metz. (Manuscrit latin 9388. Exposition des manuscrits, n° 268. Plat recto.)

L'ivoire qui forme la partie principale de cette reliure est du onzième siècle; il est assez remarquablement traité. Mais son encadrement de filigrane et de pierres est l'œuvre d'un artiste du douzième siècle. C'est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie.

L'ivoire est à jour; il représente un baiser de Judas, un Jésus devant Pilate, une crucifixion.

On a souvent reporté le manuscrit à Louis le Débonnaire, mais l'écriture en est à peine antérieure au dixième siècle. Il faisait partie du lot qui fut envoyé à la Bibliothèque Nationale par la ville de Metz en 1802.

Planche VII. — Douzième siècle. Sacramentaire de Drogon. (Manuscrit latin 9438. Exposition des manuscrits, n° 270. Le plat recto.)

L'ivoire de cette reliure, qui date du douzième siècle environ, repré-

sente les scènes ordinaires des sacrements, et non la vie d'un prélat comme on l'a dit. La sculpture en est assez habile.

Toutefois, il ne devait pas faire partie de la reliure primitive du livre. On a retrouvé en effet, au folio 129, une mention écrite au douzième siècle, portant que la couverture a perdu soixante-huit pierres « Desunt petræ LXVIIII seraculum I. » C'est probablement à la suite de ces disparitions qu'on se décida à y mettre l'ivoire que nous y voyons aujourd'hui dans un cadre d'argent.

Le manuscrit est le sacramentaire de Drogon, évêque de Metz entre 826 et 855, et il fut écrit vers ce temps environ. Il passa à la Bibliothèque en 1802 avec le précédent.

Planche VIII. — Treizième siècle. Évangiles de différentes messes de l'année à l'usage de la Sainte-Chapelle. (Manuscrit latin 17326. Exposition des manuscrits, n° 259. Plat recto.)

Ce plat de reliure en métal date du temps même où le manuscrit fut écrit, c'est-à-dire sous saint Louis environ. Il a été plusieurs fois mentionné dans des inventaires, entre autres dans celui de la Sainte-Chapelle de 1573, portant : « Un très beau texte d'Évangiles ou livre couvert d'une couverture d'or, duquel deffaillent les fermoers, et en l'ung des costés de ladicte couverture, y a ung crucifix de bosse, ung ymaige de Nostre Dame, ung sainct Jehan l'évangéliste et deux angels de demye bosse. » Les perles ont été conservées, au verso surtout. Elles sont mentionnées dans un inventaire de 1480.

Planches IX-X. — Quatorzième siècle. Évangiles et Messes de l'année à l'usage de la Sainte-Chapelle. (Manuscrit latin 9455. Exposition des manuscrits, n° 258. IX, plat recto. X, plat verso.)

Cette reliure dont nous donnons ici les deux plats est une œuvre parisienne du quatorzième siècle. Elle est en vermeil repoussé. Sur le plat droit, Jésus-Christ en croix ayant à ses pieds la Vierge et saint Jean. En haut, à droite et à gauche, le soleil et la lune. Sous les pieds du Christ, l'orfèvre avait enchâssé une améthyste antique gravée. La bordure est postérieure.

L'autre plat représente Jésus-Christ nimbé, au jour du Jugement, dans un encadrement quadrilobé. Aux quatre coins, les évangélistes Dans l'inventaire de 1480 cette pièce remarquable est ainsi décrite en latin : « In uno latere cujus est unus crucifixus, beata Maria et sanctus Johannes ; et de alio latere Deus in suo judicio et quatuor evangeliste in circuitu ejus ; et sub pede crucifixi predicti est una amatista gravata in factione capitis hominis, et est dictus liber munitus in toto circuitu de quolibet latere pluribus grenatis et tuppis de saphiris de quibus

defficiunt plures cum suis cathonibus et sine cathonibus ; et sub eciam pedibus ymaginis Dei in judicio sedentis est unus grossus lapis viridis de vittro, et eciam defficit de uno latere in circuitu bordature una parva rouella in faccione triffolii. » Sauf pour la bordure du recto qui a été refaite et pour l'améthyste, donnée en 1834 au Cabinet des Médailles et remplacée par une copie sur verre, les mentions de l'inventaire concordent encore. La figure du Christ indique un art de ciselure déjà très avancé.

Le manuscrit date du treizième siècle ; il fut vraisemblablement offert par Louis IX à la Sainte-Chapelle.

Planche XI. — Quatorzième siècle. Livre des quatre Évangiles d'Empire, dénommé l'*Apocalice*. (Manuscrit latin 8851. Exposition des manuscrits, n° 257. Plat recto.)

Cette reliure, donnée en héliogravure dans le cinquième volume des *Inscriptions de la France*, de M. de Guilhermy (collection des Documents inédits), est un des plus curieux travaux de reliure du quatorzième siècle. Le plat recto que nous reproduisons a été copié sur métal par le graveur, d'après la composition enluminée du folio 115. Le texte étant de l'extrême commencement du onzième siècle, l'artiste du quatorzième reprenait donc un dessin de trois cents ans antérieur ; le cas est d'autant plus remarquable, qu'il a su conserver aux figures leur caractère archaïque et l'ornementation spéciale de l'architecture. Le seul rajeunissement imaginé par lui consiste en un semis de fleurs de lis, gravé sur le fond.

Ce précieux livre fut donné à la Sainte-Chapelle en 1379 par le roi Charles V, comme le porte l'inscription :

> Ce livre bailla a la sainte chappele du palais
> Charles le ve de ce nom roi de France qui fu
> filz du roi Iehan l'an mil troiz cens lxxix.

Sur le plat verso on voit une crucifixion en relief d'un très beau dessin.

Comme nous l'avons dit, le manuscrit a été écrit vers 1012, par un scribe de l'Empire ; on l'appelait l'*Apocalice* à la Sainte-Chapelle dans l'inventaire de 1480, et on mentionnait dans ce document les pierres précieuses dont les bordures étaient ornées ; un grand nombre d'entre elles ont disparu. Voici la mention concernant le plat que nous reproduisons ici :

« Et de alio latere dicti textus euvangeliorum est similitudo quatuor evangelistarum, et sanctus Johannes in medio scribens in uno libro, et in superiori parte dictorum euvangeliorum est unus angelus tenens unum

rotulum in quo scribitur *Verbum caro factum est.* Que quidem ymagines supradicte sunt omnes nigellate et dedit dictum librum Karolus Quintus sicut apparet per litteram scriptam super dictum latus. »

Les fermoirs avaient déjà disparu en 1573 ; dans le principe il y avait 109 perles, 4 gros cabochons et 80 petits, soit, en comptant les petites pierres de la croix, environ 226. Il n'en restait que 193 au dix-huitième siècle.

Planche XII. — Quatorzième siècle. Les quatre Évangiles à l'usage de Metz. (Manuscrit latin 9391. Exposition des manuscrits, n° 271. Le plat verso.)

Cette reliure fut refaite au quatorzième siècle; on reprit l'ivoire oriental de l'ancien travail et les émaux cloisonnés du Rhin, et on les appliqua sur un ais d'argent massif semé de fleurs de lis en relief. Très vraisemblablement les pièces anciennes servaient à la reliure primitive.

Le manuscrit date du onzième siècle ; il vint à la Bibliothèque Nationale avec ceux que nous avons décrits déjà et qui furent envoyés à Paris en 1802.

Planche XIII. — Quinzième siècle. La geste françoise. (Manuscrit français 6463.)

Reliure en cuir empreint très rudimentaire, qui s'obtenait en frappant à froid. Ces sortes de reliures étaient courantes dès le quatorzième siècle : on voit Christine de Pisan en offrir une au duc de Berry (inventaire du duc, 1416) Il y en avait dans la bibliothèque du roi Charles V, dans celle des ducs de Bourbon. Parfois l'empreinte était colorée en rouge. Ces travaux sont l'origine des reliures modernes.

Planche XIV. — Quinzième siècle (1469). Lettres de saint Jérôme, imprimées à Strasbourg par J. Mentelin, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 486.)

C'est une des premières reliures datées. Elle est empreinte au fer chaud ; les caractères sont en noir. On lit sur le plat recto : « Hieronimi Eusebii Sophronii epistolare vatis omnium discertissimi, liber pertinet magistro Jacobo rectori scolarum in Gmind. » Au verso : « Per me Johannem Richenbach capellanum in Gylingen illigatus est anno Domini 1469. » On voit par là que les relieurs n'étaient pas toujours gens du métier, mais tout aussi bien des amateurs comme le chapelain de Geislingen.

Ce procédé d'impression au fer chaud fut courant au quinzième

siècle et au commencement du seizième. La plupart des livres d'heures de Simon Vostre étaient ornés de cette manière. On y ajoutait des fermoirs, des coins, des « umbilics » ou clous de milieu, comme on le voit dans la reproduction.

Planches XV-XVI. — Quinzième siècle. Livre de prières. (Manuscrit latin 1190. Exposition des manuscrits, n° 272. Le plat recto.)

La reliure de ce curieux livre se compose d'ais de bois recouverts de tapisserie de soie au petit point. La composition en est grossière et les figures des plus rudimentaires. Si l'on tire une coulisse qui se trouve à l'intérieur de chacun des plats on voit apparaître d'un côté le portrait d'un seigneur et de l'autre celui d'une dame du quinzième siècle, peints à l'œuf sur le panneau d'acajou. Ces personnages étaient inconnus. Nous avons eu le bonheur de pouvoir les identifier, grâce aux calques du comte de Bastard récemment légués à la Bibliothèque Nationale. L'homme représenté est Charles VIII; la femme, Anne de Bretagne.

Nous croyons que le livre appartenait au roi et que la broderie au petit point est de la reine Anne elle-même.

Le sujet de la tapisserie est une Passion. On lit en haut, à l'envers : [CHR]ISTUS PASUS EST PRO NOBIS.

Ce recueil avait appartenu à Roger de Gaignières et fut donné par lui à la Bibliothèque du roi ; son inventaire, daté de 1711, portait : « Livre des Évangiles et lettres gotiques sur vélin. Au commencement est le portrait d'un homme caché par une coulisse dans la couverture. A la fin, celui d'une femme de mesme. Tapisserie de petit point qui représente la Passion. »

Ces portraits peints servant d'ais de reliure sont un des documents les plus précieux de l'iconographie française au quinzième siècle.

Planche XVII. — Quinzième siècle. Manuscrit des statuts de l'ordre de Saint-Michel. (Manuscrit français 14363.)

Reliure en velours violet si répandue aux quatorzième et quinzième siècles. Les clous sont formés des coquilles du collier de Saint-Michel. Au milieu, l'archange terrassant le démon. Un des fermoirs a disparu.

Ce manuscrit contient une miniature initiale de premier ordre. Il provient des Jésuites de Paris, qui l'avaient reçu du P. Percheron. Entré à la Bibliothèque du roi lors de la dispersion de l'ordre en 1763.

Planche XVIII. — Seizième siècle. Poème de Publius Faustus Andrelinus en l'honneur de Louis XII. (Manuscrit latin 8393. Exposition des manuscrits, n° 240. Le plat recto.)

Reliure italienne exécutée en Italie pour le poète Faustus Andrelinus sur l'exemplaire destiné et offert par lui au roi Louis XII. Les fermoirs ont disparu. Les décorations en losanges ornées de fleurons se retrouvent dans la reliure dite au porc-épic et qui doit être parisienne. Toutes les empreintes sont poussées au fer chaud.

Planche XIX. — Seizième siècle. Les louanges de Paris, par J.-F. Quintianus Stoa. Paris, 1514, in-4° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 378. Le plat recto.)

Reliure pour Louis XII empreinte sur cuir au fer chaud. Les décorations sont en bleu. On y voit les armes de France et de Bretagne, et le porc-épic, emblème du roi. Ces sortes de travaux marquent la transition entre les reliures des premiers imprimeurs et celles de Grolier ; ils sont lourds et encore maladroits ; les raccords sont mal conduits. On y retrouve les fers italiens de la décoration précédente.

Planche XX. — Seizième siècle. Les gestes de Blanche de Castille, dédié à Louise de Savoie, régente de France, par Étienne Le Blanc. (Manuscrit français 5715. Exposition des manuscrits, n° 291. Le plat recto.)

Reliure de velours noir, avec broderie bourrée en soie, représentant l'auteur aux genoux de Louise de Savoie. Derrière ce personnage, un cerf poursuivi par des chiens se jette dans une fontaine. Travail assez habile ; le dessin est correct. Le velours usé ne laisse plus apercevoir que la trame de soie. Au plat verso, un oiseau sur une branche dans le genre des estampes éditées par Jean Le Clerc.

Le manuscrit porte comme titre : « Traictié adressant à Madame la Régente mère du roy Francoys, premier de ce nom. » Une délicieuse miniature allégorique montre Louise de Savoie dans son costume de veuve, tenant le gouvernail. Elle a des ailes bleues. A ses pieds est couché un moribond.

Planche XXI. — Seizième siècle. *Juvenal tradotto di latino in volgar lingua per Georgio Summaripa Veronese.* Venise, vers 1530, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 551. Le plat recto.)

Reliure à compartiments dorés pour Thomas Maioli. Le cartouche central est à fleurons azurés et porte le titre IVVENAL. Sur le plat verso, le chiffre de Maioli composé des lettres de son nom.

Planche XXII. — Seizième siècle. Pio de Bologne. *Annotamenta.*

Bologne, 1505, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 492. Le plat recto.)

Cette reliure établie pour Grolier est à compartiments dorés, avec fleurons en plein or. Tous les volumes provenant de la succession du célèbre collectionneur ont été classés à la Bibliothèque Nationale dans l'ordre suivant :

1° Reliures à compartiments dorés, fleurons plein or;
2° Reliures à compartiments dorés, fleurons azurés or;
3° Reliures à compartiments dorés, style Geoffroy Tory;
4° Reliures à compartiments polychromes;
5° Reliure de style italien;
6° Reliure mosaïque;
7° Reliure italienne avec empreintes de médailles.

On voit dans le cartouche du milieu le titre latin de l'ouvrage, et au bas la mention de propriété de Grolier :

Io. Grolierii et amicorum

Sur le plat verso du même volume, est le fragment de psaume *Portio mea Domine sit in terra viventium.*

Planche XXIII. — Seizième siècle. Philostratus, *De vita Apollonii Tyanei.* Venise, Alde, 1502, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 522. Plat recto.)

Reliure à compartiments dorés et fleurons azurés pour Grolier. Le titre dans le cartouche central est formé d'accolades en fleurons pleins. Au plat verso, la devise.

Planche XXIV. — Seizième siècle. Erizzo, *Discorso sopra le medaglie antiche.* Venise, 1559, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 526. Plat recto.)

Reliure pour Grolier dans le genre de celles de Geoffroy Tory. C'est le seul exemplaire connu de travaux de ce genre portant le nom de Grolier. La devise est au verso.

Planche XXV. — Seizième siècle. *Roman de la Rose.* (Manuscrit français 15109. Le plat recto.)

Reliure à compartiments dorés et fleurons azurés, dans le genre de celle de Grolier. Le monogramme doit se lire I. D. V. Il est semé dans les cartouches des plats et sur le dos du volume. C'est le chiffre de Jean du Val, changeur du Trésor royal, dont les signatures sont si

fréquentes dans les comptes du seizième siècle, mais qu'on ne connaît pas comme bibliophile. Il fit don du volume ainsi relié à N. de Herberay, sieur des Essars, le 16 avril 1541, suivant une mention manuscrite sur les feuillets de garde. Moins de huit mois après, Herberay le donna au sieur Denont (?) qui y mit ses notes; à la fin du seizième siècle, le livre appartenait à N. Groislard.

Planche XXVI. — Seizième siècle. Jean Cuspinien, *De Cæsaribus atque imperatoribus romanis opus insigne.* [Strasbourg] 1540, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 556 *bis*. Plat recto.)

Cette reliure à compartiments polychromes disposés en bordure et relevés de fleurons plein or, a été faite pour Demetrio Canevari, bibliophile italien, médecin du pape Urbain VII. Dans le médaillon ovale l'Apollon sur un char, et plus loin Pégase sur le versant du Parnasse. Autour, la devise grecque adoptée par Canevari : ΟΡΘΩΣ ΚΑΙ ΜΗ ΛΟΞΙΩΣ (Droit au but). Dans le haut, un petit cartouche oblong avec un abrégé du titre.

Planche XXVII. — Seizième siècle. Marc l'Ermite, *Capitula de lege spirituali.* Haguenau, 1521, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 379. Plat recto.)

Reliure à compartiments dorés avec les fers de France et la salamandre emblème du roi François Ier. Une des premières reliures de ce prince. Les clous ont été enlevés. En haut, une partie du titre en grec : ΜΑΡΚΟΥ ΕΡΗΜ.

Planche XXVIII. — Seizième siècle. Livre des quatre Évangiles, improprement appelé Évangiles de François II. (Manuscrit latin 257. Exposition des manuscrits, n° 243. Plat verso.)

Reliure semée d'F et de fleurs de lis avec médaillon polychrome sphérique dans lequel sont les armes de France, exécutée en 1538, par Étienne Roffet dit le Faulcheux, comme on le voit dans une mention de compte : « Ung evangelier, relié et doré par icelluy Le Faulcheux, escript de lettres d'or et d'ancre. »

Le manuscrit ainsi décoré est du neuvième siècle ; il offre cette particularité que toutes les paroles prêtées au Christ y sont tracées en lettres d'or.

Planche XXIX. — Seizième siècle. Bible de Robert Estienne. 1538-40, 2 vol. in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 381. Plat recto.)

Reliure avec fleurons plein or, emblème de la salamandre, armes de France et F couronnés, pour le roi François Ier. Travail exécuté probablement dans l'atelier de Robert Estienne. Les deux volumes de l'ouvrage ont chacun leur décoration particulière.

Planche XXX. — Seizième siècle. J. Tagault, *De chirurgica institutione libri V.* Paris, 1543, in-fol. (Imprimés. Exposition, n° 384. Le plat verso.)

Reliure à compartiments géométriques dorés dans le genre des reliures de Grolier, avec la salamandre, les armes de France et les F couronnés. A cette époque, le roi François Ier avait encore pour relieur Étienne Roffet dit Le Faulcheux, libraire à Paris, de 1537 à 1548.

Planche XXXI. — Seizième siècle. Egnatius, *Panegyricus.* Milan, 1515, in-4° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 389. Plat recto.)

Reliure italienne à fleurons; travail de pratique acheté en Italie pour le compte de François d'Angoulême, dauphin de France, fils de François Ier, qui y a fait ajouter ses armes sur le plat verso. Une des très rares reliures de ce prince, mort jeune. Le plat recto porte les armes de France et deux F.

Planches XXXII-XXXIII. — Seizième siècle. Geoffroy Tory, *Aediloquium ceu Disticha,* etc. Paris, 1530, in-8°. (Imprimés. Exposition n° 574. Plat recto.)

La reliure de ce volume a été exécutée par Geoffroy Tory, pour un livre illustré et imprimé par lui. Cet exemple n'est point isolé au seizième siècle, mais les preuves à fournir du fait n'ont jamais la précision de celles-ci. On voit, en effet, sur le plat du volume et servant de base à la décoration, le pot cassé, emblème adopté par le célèbre artiste. Les rinceaux empreints par lui sur le plat rappellent les arabesques des Heures de Simon de Collines. C'est une véritable signature d'œuvre.

— La reliure suivante conçue dans les mêmes idées montre le pot cassé traversé par le *toret,* rébus du nom de Tory, qui lui servait de marque d'imprimeur. Cette pièce a été donnée à la Bibliothèque Nationale par M. Lortic.

Ces dessins compliqués étaient gravés en relief sur une planche qui s'imprimait d'un seul coup.

Planche XXXIV. — Seizième siècle. Missel romain pour Martin

de Beaune, archevêque de Tours (1520-1527). — (Manuscrit latin 886. Exposition des manuscrits, n° 297. Le plat recto.)

Reliure à compartiments et fleurons, semée d'un monogramme NF liés. Cinq clous de métal.

Le manuscrit avait été exécuté pour Martin de Beaune-Semblançay, fils du malheureux Jacques de Semblançay, surintendant des finances, mort en août 1527 sur l'échafaud de Montfaucon. Martin de Beaune mourut le 2 juillet, pendant les débats du procès intenté à son père. C'est sans doute son héritier qui y fit mettre la reliure, à moins que les deux initiales ne soient celles d'une devise. Manuscrit acheté en 1736 à la vente de l'évêque de Metz, M. de Coislin.

Planche XXXV. — Seizième siècle. Documents relatifs aux croisades, quinzième siècle. (Manuscrit français 20853. Exposition des manuscrits, n° 288. Plat recto.)

Reliure de velours avec coins et armes de métal en relief et ajourés. Les coins se composent de cornes d'abondance traversées d'un caducée avec un autel antique sur lequel brûle un réchaud. Les initiales sont un I enlacé par deux C. Les armes entourées du collier de Saint-Michel sont un vairé au chef.

Travail exécuté pour Claude d'Urfé, marié à Jeanne de Balzac. C'est par sa femme que lui venait le manuscrit spécialement composé pour l'amiral Louis Malet de Graville. Les initiales C et I sont Claude et Jeanne.

Claude d'Urfé avait fait faire d'avance un certain nombre de ces coins et de ces armoiries, qu'il appliquait ensuite sur les livres lui appartenant. On les retrouve sur un volume imprimé, conservé à la Bibliothèque Nationale (Exposit. des imprimés, n° 566) : *Milles et Amys.* Paris, A. Vérard, 1503, in-folio vélin.

Le caducée et les cornes d'abondance ont été empruntés par Claude d'Urfé aux emblèmes d'Alciat.

Planche XXXVI. — Seizième siècle. Dion Cassius, *Histoire romaine* (en grec). Paris, R. Estienne (types royaux), 1548, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 488. Le plat recto.)

Reliure polychrome avec dentelle bleue et armes dorées. Les armes sont de *Montmorency* timbrées d'une couronne de baron, ce qui place l'exécution du travail entre 1548, date de l'impression du livre, et 1551, date de l'érection de la baronie de Montmorency en duché. Aux quatre coins la devise Απλανως écrite en caractères romains. Quatre clous à tête ronde.

D'autres reliures pour Anne de Montmorency portaient un semis d'alérions avec le barbarisme grec ΑΠΛΑΝΟΣ.

Cet ouvrage fut probablement exécuté chez l'imprimeur Robert Estienne et offert par lui au connétable; il avait écrit la devise grecque en caractères romains pour être mieux compris, mais il n'eût pas substitué en grec l'O à l'Ω.

Planche XXXVII. — Seizième siècle. Francesco Berlinghieri, *Geographia*. Florence, 1480, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 390. Plat recto.)

Reliure polychrome à compartiments et emblèmes formés de D et d'H entrelacés, de croissants noués, exécutés pour le roi Henri II.

On a toujours vu dans les croissants et l'HD liés une gracieuseté faite à la grande sénéchale Diane de Poitiers. Nous avons une preuve aujourd'hui que ces emblèmes étaient admis par Catherine de Médicis, qui les portait à un collier, comme on le voit dans un émail de Léonard Limousin, appartenant à M. de Rothschild où apparaissent les D et non les C liés. Quant aux croissants, la reine Catherine en fit peindre en 1575, longtemps après la mort de son mari, sur des vitraux à la Sainte-Chapelle de Vincennes; elle y fit joindre les attributs de Diane, le carquois, les flèches, etc. On a peine à croire qu'elle eût consenti à cette décoration si elle l'eût crue insultante pour elle, surtout après la mort du roi. Il faut donc se garder d'aller trop loin dans les suppositions en pareille matière, comme l'ont fait les bibliographes modernes, car, de même que nous voyons des reliures de Catherine et ses bijoux porter le DH, de même nous trouvons des œuvres du même genre aux armes de Diane de Poitiers, décorées du CH. (Voir ci-après, n° XLII.)

Quant aux croissants, ils avaient été pris par Henri II dauphin, suivant ce que nous apprend Paul Jove, pour marquer sa situation très rapprochée du soleil. La devise *Donec totum impleat orbem* est bien celle d'un prétendant qui attend son tour. Cette devise appliquée à Diane de Poitiers n'aurait aucun sens.

Planche XXXVIII. — Seizième siècle. Fabricius. *De Roma* Bâle, 1551, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 410. Plat recto).

Reliure courante exécutée aux fers pour Henri II. On y voit les carquois de Diane, un des emblèmes du roi, et le croissant enserrant la médaille de Saint-Michel.

Ce volume contient aussi un traité d'Agricola sur la peste.

Planche XXXIX. — Seizième siècle. Coutumes de Sens. 1556, in-4° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 415. Plat recto.)

Reliure polychrome à compartiments, avec médaille du roi Henri II au centre des plats, sur un semis pointillé.

Planche XL. — Seizième siècle. Jacques Bassantin escossais, *Discours astronomiques*. Lyon, Jean de Tournes, 1557, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 417. Plat recto.)

Reliure pour Catherine de Médicis, peut-être exécutée à Lyon, chez de Tournes. Les emblèmes du centre rappellent les devises de Paul Jove, imprimées à Lyon. Ce travail est d'une grande richesse et entièrement poussé au fer. Le monogramme HC y est très lisible et ne peut prêter à la confusion ordinaire. La devise grecque Φοως φερει ηδε γαληνην est un souhait. Peut-être ce livre fut-il offert à la reine à son voyage à Lyon en 1564, quand elle visita l'atelier de Claude Corneille de la Haye, comme le rapporte Brantôme. Cette devise signifie « qu'elle apporte la lumière et la sérénité » !

Le livre des devises d'amour de Paul Jove, imprimé par Roville à Lyon en 1561, était dédié à Catherine de Médicis.

Planche XLI. — Seizième siècle. Agapetus, *Déclaration... par forme d'advertissement*, traduit par Jean Picot. Paris, 1563, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 418. Le plat recto.)

Reliure pour Catherine de Médicis, aux armes de France et de Toscane.

Planche XLII. — Seizième siècle. Chronique de Jean de Courcy-Bourgachard, dite la *Boscachardine* (Livres IV-VI). (Manuscrit français 15459. Exposition des manuscrits, n° 290. Le plat recto.)

Cette reliure porte les armes de Brézé-Maulevrier accolé-parti de celles de Poitiers ; elle est donc incontestablement exécutée pour Diane de Poitiers. On y voit les croissants, le double D, les H couronnés, une ornementation guerrière poussée au petit fer. On peut cependant remarquer à droite l'H enlacé par deux C parfaitement lisibles.

La confusion entre la Bibliothèque royale et celle de la grande sénéchale était extraordinaire alors. Henri II envoyait à Anet des manuscrits qui n'en revenaient jamais. L'emblème du croissant choisi par lui avant son avènement, prêtait à toutes les supercheries amoureuses, car il pouvait s'appliquer à Diane chasseresse. L'essentiel était que la reine ne s'en aperçût pas ou feignît de ne rien voir.

Le manuscrit de Bourgachard copié au quinzième siècle sortait peut-être de la bibliothèque d'Henri II. Il provient de la collection du chancelier Séguier, qui l'avait acquis au dix-septième siècle.

Planche XLIII. — Seizième siècle. Ptolémée, *Geographiæ... libri VIII à Mich. Villanovans recogniti.* Lyon, 1541, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 487. Plat recto.)

Reliure mosaïque qu'on croit faite pour Diane de Poitiers, à cause des croissants et du mot DIANNA écrit dans le cartouche médian.

Planche XLIV. — Seizième siècle. Catherine de Sienne, *Lettres.* Venise, Alde, 1550, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 603. Plat recto intérieur.)

Doublure intérieure d'un plat faite en Italie, où se retrouvent quelques fers de la reliure n° XXXI ci-devant. Ces travaux intérieurs ne se voient presque jamais au seizième siècle; celui-ci en est un des plus curieux spécimens. C'est le point de départ d'une décoration très usitée aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Planche XLV. — Seizième siècle. Munster, *Cosmographie.* Bâle, 1556, in-fol. (Imprimés. Exposition, n° 420. Plat recto.)

Reliure sur ais de bois avec fleurons et clous, aux armes et au chiffre du roi François II.

Planche XLVI. — Seizième siècle. *Éloge d'Henri II,* par P. Pascal. Paris, 1560, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 422. Plat recto.)

Cette reliure porte sur un cartouche la mention de son dépôt à la bibliothèque de Fontainebleau. Les chiffres de Charles IX et de Catherine (K de Katharina) alternent sur les plats. On peut attribuer ce travail à ce Claude Picqué, mentionné par Ambroise Paré dans une préface, et qui fut membre de la librairie à partir de 1559.

Planche XLVII. — Seizième siècle. Livre d'heures à l'usage de Metz. (Manuscrit latin 10533. Exposition des manuscrits, n° 294. Plat recto.)

Reliure en velours violet avec l'initiale E couronnée et quatre fleurs de lis. Le catalogue de la Bibliothèque l'attribue à Éléonore d'Autriche, femme de François Ier; ne serait-elle pas plutôt à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX ?

Le velours violet était depuis près de deux siècles la reliure préférée des princesses pour les livres de prières.

Planche XLVIII. — Seizième siècle. Bellicarius, *Anthologiæ Græcorum epigrammatum liber I in latinum sermonem conversus.* Paris, 1543, in-4° sur vélin. (Imprimés. Exposition, n° 490. Plat recto.)

Reliure à compartiments dorés; fleurons pleins aux armes de Lorraine, avec croix épiscopale. Elle fut exécutée pour Charles de Lorraine avant sa promotion au cardinalat en 1547, alors qu'il était archevêque de Reims, probablement en 1544.

Planche XLIX. — Seizième siècle. Statuts du Saint-Esprit (1578). In-4° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 426. Le plat recto.)

Cette reliure à fers spéciaux a été exécutée pour Henri III, lors de la création de l'ordre du Saint-Esprit. On voit sur le plat les armes de France et de Pologne, le Saint-Esprit, le chiffre composé d'H et de deux λ grecs, initiales de Louise de Lorraine. Une note manuscrite rencontrée dans le volume 1231 de Clairambault, fol. 91 et 108, permet d'attribuer à Nicolas Ève la composition de ce travail : « A Nicolas Ève laveur et relieur des livres et libraire du Roy 47 escus et demy pour avoir lavé, doré et reglé sur tranche 42 livres des Statuts et ordonnances de l'ordre, reliez et couverts de maroquin orenge de Levant, enrichis d'un côté des armoieries de S. M. pleines dorées, et de l'autre de France et de Pologne, et aux quatre coins de chiffres et le reste de flames avec leurs fermoirs de ruban orenge et bleu, suivant l'ordonnance de M. le chancelier du 26 et quittance du 27 décembre 1579 cy XLVII escus et demy. »

Nicolas Ève, gendre de Guéreau, était libraire au Mont-Saint-Hilaire dès 1578. Le titre de relieur du roi qui lui est donné dans le document précédent était souvent honorifique; ici il paraît vrai. C'est sur cette pièce que nous nous appuierons pour attribuer à Nicolas Ève l'exécution des deux reliures suivantes dans le genre de celles qu'on a nommées de nos jours des *Fanfares.*

Planche L. — Seizième siècle. Papyre Masson, *Annalium libri quatuor.* Paris, 1578, in-8. (Imprimés. Exposition, n° 432. Le plat recto.)

Reliure à compartiments dorés avec ornements de feuillages, fers du Saint-Esprit et fleurons, probablement exécutée par Nicolas Ève.

Planche LI. — Seizième siècle. Philippe de Commines, *Mémoires.* Paris, 1580, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 433. Le plat recto.)

Reliure à compartiments avec fleurons et feuillages. Au dos, l'emblème de la tête de mort. Sur le plat, les armes de France et de Pologne et les colliers des ordres. Exécutée par Nicolas Ève pour Henri III.

Planche LII. — Seizième siècle. Al. Triuncurianus, *Organon.* Morges, 1584, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 436. Le plat recto.)

Reliure mosaïque et à compartiments, exécutée pour Henri III. Sur le plat, les armes de France et de Pologne. Au bas, sur une banderole, la devise *Manet ultima cœlo* ordinairement placée sur le bandeau de la couronne. Bien que postérieure à la création de l'ordre du Saint-Esprit, cette reliure ne porte que le collier de Saint-Michel.

Planche LIII. — Seizième siècle. Nicolas Houel. *Advertissement et déclaration de l'institution de la maison de charité établie ès fauxbourgs Saint-Marcel* 1578. Paris, 1580, in-8°. (Imprimés, Exposition, n° 437. Le plat recto.)

Reliure exécutée pour Louise de Lorraine, femme d'Henri III, dont les armes sont peintes sur le plat, entourées d'une cordelière de veuve. Ceci reporte la date du travail à 1589 au plus tôt.

Planche LIV. — Seizième siècle. Matthioli, *I Discorsi... della materia medicinale.* Venise, 1568, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 560. Le plat recto.)

Reliure du genre de celles de Henri III attribuées à Nicolas Ève, aux armes de Jacques-Auguste-Marie de Thou et de Marie de Barbançon. De Thou ayant épousé cette dame en 1587, la reliure est donc postérieure à cette date. Elle ne peut avoir été exécutée après 1602, date de son second mariage avec Gasparde de la Chastre.

Planche LV. — Seizième siècle. Jacques de Fumée, *L'Arcenac de la milice françoise.* Paris, 1607, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 440. Le plat verso.)

Reliure molle en parchemin, avec fers spéciaux sur le plat et la bordure. Au centre, les armes de France et de Navarre du roi Henri IV

Planche LVI. — Seizième siècle. Du Bartas, *La seconde semaine ou Enfance du monde.* Paris, 1584, in-4° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 448. Le plat recto.)

Reliure avec l'emblème de la marguerite, probablement exécutée par

Nicolas Ève à la fin du seizième siècle. Elle était destinée à Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV.

Planche LVII. — Dix-septième siècle. Jacques de la Fons, *Le Dauphin.* Paris, 1609, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 452. Le plat recto.)

Reliure courante sur parchemin, semée de fleurs de lis, et de dauphins couronnés. Les initiales λ sont aux quatre coins. Sur le milieu du plat, les armes du dauphin de France. Exécutée avant 1610, pour Louis dauphin de France, plus tard Louis XIII.

Planche LVIII. — Dix-septième siècle. J. de Doyac, *L'Euphème des François...* Bordeaux, 1615, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 461. Plat recto.)

Reliure ouvrée pour Louis XIII, en velours avec broderie de soie en relief, figurant les armes de France et de Navarre entourées des colliers des ordres, des L couronnés et des fleurs de lis.

Planche LIX. — Dix-septième siècle. Claude Paradin, *Alliances généalogiques.* Lyon, 1561, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 613. Plat recto.)

Reliure pour Louise de Lorraine-Guise, princesse de Conti, qui avait choisi les mêmes initiales que Louise de Vaudemont.

Planche LX. — Dix-septième siècle. Arianus, *De Venatione.* Paris, 1644, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 619. Plat recto.)

Reliure aux armes de Gaston d'Orléans, qu'on a souvent attribuée au mystérieux Le Gascon, mais qui est encore des Ève. Cette pièce est curieuse en ce sens qu'elle montre la transition entre la décoration fleurie des Ève et les rinceaux pointillés dits de Le Gascon.

Planche LXI. — Dix-septième siècle. Missel romain. Anvers, Plantin, 1572, in-fol. sur vélin. (Imprimés. Exposition, n° 635. Le plat recto.)

Reliure aux armes du cardinal Richelieu.

Planche LXII. — Dix-septième siècle. Pignorius, *Vetustissimæ tabulæ æneæ.* Venise, 1505, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 631. Plat recto.)

Reliure pour Claude Nicolas Fabri de Peiresc. Le monogramme composé des lettres grecques initiales Κ Ν Φ est au milieu de la décoration dans un petit médaillon, avec l'S barrée, qui signifie en rébus *Fermesse*, c'est-à-dire constance.

Planche LXIII. — Dix-septième siècle. Heures de Vérard. Paris, 1507, in-8° vélin. (Imprimés. Exposition, n° 632. Le plat recto.)

Reliure aux armes et au chiffre de Philippe, comte de Béthune, frère de Sully, un des plus grands bibliophiles du dix-septième siècle. Il avait adopté de préférence ces travaux simples pour les livres de son cabinet. La plupart de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale portent cette décoration.

Planche LXIV. — Dix-septième siècle. *L'Imitation de Jésus-Christ.* Paris, Imprimerie royale, 1640, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 649. Plat recto.)

Reliure mosaïque à fleurons pointillés très fouillés; branches de fougère dans l'ovale du centre, et petites têtes humaines picotées au fer. Ce travail, qui rappelle par certaines dispositions de pratique les œuvres des Ève, est signé au bas du plat recto intérieur : FLORIMOND BADIER FECIT INV. (composé et poussé au fer par Florimond Badier).

Badier fut reçu libraire en 1645; c'est peut-être là son morceau de réception. Il était gendre du libraire Gillerde.

Il nous a été impossible de découvrir le pays d'origine de Badier; s'il était de Gascogne, toutes les obscurités relatives à ce Le Gascon, dont tout le monde parle et qui ne figure nulle part, seraient levées. Il y a, en effet, identité parfaite de main entre la reliure de l'*Imitation* et celles dites de Le Gascon. Ce sobriquet d'origine s'appliquait évidemment à un ouvrier méridional venu à Paris.

Planche LXV. — Dix-septième siècle. Horstius, *Paradisus animæ christianæ*. Cologne, 1644, in-12. (Imprimés. Exposition, n° 643. Plat recto et dos.)

Reliure mosaïque au petit fer à l'étoile ou double Δ grec, monogramme des frères Dupuy, gardes de la Bibliothèque du roi. Sur le dos, les initiales P D P (Pierre du Puy); on remarque sur les plats la petite tête pointillée que nous voyions ci-devant sur la reliure de Florimond Badier. C'est à ce dernier artiste que nous attribuerions la composition de cette reliure, une des plus remarquables dans ce genre.

Les plats intérieurs sont doublés de maroquin doré avec travaux au pointillé.

Planche LXVI. — Dix-septième siècle. De la Chambre, *Traité de la connaissance des animaux*. Paris, 1648, in-4°. (Imprimés. Exposition, n° 624. Le plat recto.)

Reliure au pointillé dans le genre des deux précédentes, exécutée pour le prince de Condé, dont elle porte les armes.

Au temps où ce travail fut composé, la bibliothèque du prince de Condé était sur l'emplacement actuel de l'Odéon, au long de la rue Monsieur-le-Prince. Elle fut transportée à Chantilly par Louis, « le grand Condé ».

Planche LXVII. — Dix-septième siècle. *Roman de la Rose* imprimé par Verard vers 1490, in-folio, vélin. (Imprimés. Exposition, n° 633. Le plat recto.)

Reliure aux armes du chancelier Pierre Séguier, dans le genre de celles de Florimond Badier. On retrouve dans les fleurons les petites têtes au pointillé remarquées ci-devant.

Planche LXVIII. — Dix-septième siècle. Daniel de Priezac, *Discours politiques*. Paris, 1652-54, in-4, 2 vol. reliés en un. (Imprimés. Exposition, n° 465. Le plat recto.)

Reliure mosaïque aux armes de Louis XIV, dans le genre des travaux de Florimond Badier.

Planche LXIX. — Dix-septième siècle. Jacobæus, *Museum regium*. Copenhague, 1696, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 470. Le plat recto.)

Reliure semée d'étoiles, avec le chiffre de Louis XIV couronné et quelques réminiscences des travaux de Badier.

Planche LXX. — Dix-septième siècle. Le P. Marin, *Vie de la servante de Dieu sœur Marie de l'Incarnation*. Paris, 1642, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 472. Plat recto.)

Reliure à compartiments dorés et fleurons au petit fer avec le chiffre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, dans le genre des travaux de Florimond Badier.

Planche LXXI. — Dix-septième siècle. *Breviarium suessionnense*. Soissons, 1676, in-8°, 4 vol. (Imprimés. Exposition, n° 640.)

Reliure aux armes de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, exécutée par Jean Le Vasseur, relieur du roi, payée 15 livres 10 sols, le 31 décembre 1685. Cette indication provient de Huet lui-même, qui note sa dépense dans un registre écrit de sa main. Jean Le Vasseur, mentionné dans les *Comptes des Bâtiments du roi*, publiés par M. J. Guiffrey, fut libraire à Paris de 1636 à 1696. Il relia pour le roi, en 1684 « vingt-huit volumes in-4 en maroquin et en veau des *Descriptions de la Gallerie du chasteau de Versailles.* ».

On peut voir aux coins des ornements dans le genre des travaux de Badier, mais ce sont des fers gravés.

Planche LXXII. — Dix-septième siècle. J. Bacci, *Vie de saint Philippe de Néri*, trad. de l'italien. Chartres, 1685, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 628. Le plat recto.)

Reliure aux armes de la duchesse de Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie, avec dentelle pointillée.

Planche LXXIII. — Dix-septième siècle. Office de la Semaine Sainte. Paris, 1727, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 476. Le plat recto.)

Reliure aux armes de Louis XV, à compartiments dorés et fleurons pointillés au petit fer et perlés.

Planche LXXIV. — Dix-huitième siècle. Office de la Semaine Sainte. Paris, 1728, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 480. Le plat recto.)

Reliure pour Marie Leczinska, reine de France ; elle est à compartiments dorés et fleurons perlés, dans le genre de Badier, probablement exécutée par le même artiste que la précédente.

Planche LXXV. — Dix-huitième siècle. Offices ou pratiques de dévotion. Paris, 1707, in-18. (Imprimés. Exposition, n° 659. Le plat recto.)

Reliure mosaïque au chiffre de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France, mère de Louis XVI, exécutée par Charles-Henri Le Monnier, relieur du duc d'Orléans, garde de la communauté en 1769.

Planche LXXVI. — Dix-huitième siècle. Bible latine. Paris, 1785, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 482. Plat recto.)

Reliure aux armes de Louis XVI, exécutée par Derôme.

Planche LXXVII. — Dix-huitième siècle. Torquato Tasso, *La Gerusalemme liberata con le figure di Piazzetta.* Venise, 1745, in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 483. Le plat recto.)

Reliure mosaïque aux armes de Marie-Antoinette, reine de France. Les plats intérieurs sont doublés de maroquin à dentelle d'or.

Planche LXXVIII. — Dix-huitième siècle. *Science de l'exploitation des mines.* Paris, 1788, in-8°. (Estampes Je 1. Le plat recto.)

Reliure courante au chiffre de Mlle Victoire de France, tante de Louis XVI, exécutée par Derôme en 1789. Les livres de cette princesse furent saisis à Versailles par ordre de la Convention. Celui-ci porte à l'intérieur la mention suivante :

N° 1996
VICTOIRE
CAPET
A.
N° 1996.

Mlle Victoire aimait les livres, mais elle faisait des emprunts dans les collections publiques et ne restituait pas toujours. Nombre d'estampes demandées par elle en communication ne sont jamais rentrées.

Planche LXXIX. — Dix-huitième siècle. *Fêtes publiques données par la Ville de Paris à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, les* 23 *et* 26 *février* 1745. Grand in-folio. (Imprimés. Exposition, n° 663. Le plat recto.)

Reliure aux armes de la Ville de Paris.

Planche LXXX. — Dix-huitième siècle. *Office divin.* Sens, 1763, in-8°. (Imprimés. Exposition, n° 667. Le plat intérieur recto.)

Reliure de Padeloup. Les plats intérieurs sont doublés en maroquin rouge, encadré de maroquin citron décoré de grecques. Les plats sont en mosaïque.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
PAR
D. DUMOULIN ET Cie, IMPRIMEURS
A PARIS
CE TRENTIÈME JOUR DE JANVIER M DCCC LXXXVIII
POUR
ÉDOUARD ROUVEYRE
ÉDITEUR

